



DAVID DUVAL

LA PRESSE À L'OMNIUM DES ÉTATS-UNIS DUVAL Y EST «POUR S'AMUSER» SPORTS, PAGE 3



PIKNIC ÉLECTRONIQUE

Référendums sur les défusions dimanche prochain à Montréal

TREMBLAY CONCÈDE LA VICTOIRE DANS 11 VILLES

FRANÇOIS CARDINAL

À trois jours des référendums sur la défusion, le maire **Gérald Tremblay** concède déjà la victoire à 11 anciennes municipalités. Se qualifiant de « réaliste », il tentera au cours

des prochains jours de convaincre les citoyens des 11 autres ex-villes d'adhérer au grand Montréal.

Lors d'une rencontre avec *La Presse* dans son bureau de l'hôtel de ville, mardi, M. Tremblay a bien voulu partager certains éléments de sa

stratégie, notamment ses prédictions quant aux territoires qui ne devraient pas se morceler dimanche. Sur sa lancée depuis le premier débat sur le démembrement, le maire espère bien avoir limité un tant soit peu les dégâts.

« On a des attentes bien élevées mais réalistes, estime le maire. Je considérerais comme une victoire d'augmenter de façon significative le nombre de citoyens qui vont

» Voir **VICTOIRE** en A2

Retour aux sources pour le Cirque



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Pour ses 20 ans, le **Cirque du Soleil** retourne aux sources avec un brin de folie en sortant les échasses qui avaient tant impressionné les enfants à l'époque, dans certaines rues du Plateau. De Charlevoix à la Gaspésie en passant par Montréal, le **Cirque du Soleil** a touché les États-Unis, l'Europe et l'Asie dans un périple fabuleux commencé modestement. Et hier, 500 employés du cirque ont établi un record Guinness sur échasses. Voir en page A13.

GAGNER L'ONTARIO ET BRILLER PAR SON ABSENCE AU QUÉBEC

Le dilemme de Harper



VINCENT MARISSAL

NIAGARA-FALLS — Sur les petits téléviseurs de l'autobus des médias accompagnant le chef conservateur **Stephen Harper**, deux jeunes femmes jouaient au tennis hier midi dans un film apparemment anodin.

D'un oeil discret, on voyait ensuite l'une d'elle prendre un bain de mousse, puis tomber dans les bras d'un homme, puis se retrouver au lit et comme ça, de fil en aiguille, un sein, puis un autre et, pouf, la petite culotte qui prend le bord aussi... Enfer et damnation ! Un film porno !

Dans un bus de campagne du Parti conservateur. *How shocking!* Panique parmi le personnel de **Stephen Harper**, dont son très efficace attaché de presse, **Dimitris Soudas**, qui a piqué un sprint depuis l'arrière du long véhicule pour éteindre précipitamment le signal satellite.

Pas exactement le genre d'image que veulent projeter les conservateurs en Ontario au moment

» Voir **HARPER** en A2

Aucune preuve crédible de lien entre l'Irak et Al-Qaeda

La commission d'enquête sur le 11 septembre contredit Bush

ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON — Les attaques terroristes de septembre 2001 auraient pu être plus brutales et impliquer pas moins de 10 avions, a révélé hier la commission d'enquête américaine sur ces attentats. Au grand dam de la Maison-Blanche, elle n'a toutefois rapporté aucun lien entre l'Irak de **Saddam Hussein** et Al-Qaeda.

Au cours des derniers jours, **George W. Bush** et son vice-président, **Dick Cheney**, ont continué à faire état de liens entre le régime du dictateur irakien et l'organisation terroriste d'Oussama ben Laden. La commission d'enquête sur les attaques du 11 septembre les a fait mentir.

« Nous n'avons pas de preuves crédibles que l'Irak et Al-Qaeda ont coopéré pour des attaques contre les États-Unis », a indiqué l'un des membres du personnel de la commission indépendante, **Douglas MacEachin**. Ancien responsable adjoint à l'information de la CIA, M. MacEachin citait l'un des deux rapports préliminaires dévoilés hier dans le cadre de l'avant dernier jour des audiences publiques de la commission.

Les auteurs de ces rapports indiquent qu'Oussama ben Laden, bien qu'opposé au régime de **Saddam Hussein**, a cherché à obtenir son soutien. En vain. En 1994, il aurait demandé à un responsable du régime irakien de lui fournir de l'aide pour obtenir des armes et un territoire où établir des camps d'entraînement. Il n'aurait apparemment jamais obtenu de réponse.

Les révélations de la commission, qui publiera ses conclusions finales le 26 juillet, contredisent des propos récents tenus par les membres de l'administration **Bush**. Lundi, M. Cheney a soutenu que l'ancien dictateur irakien avait « des liens de longue date avec Al-Qaeda ». Et mardi, interrogé à ce sujet, le président américain n'a pas démenti son bras droit.

» Voir **PREUVE** en A2

Rocambolesque affaire de vol de tableaux

L'ex-agent de Myriam Bédard souhaite qu'elle collabore avec les policiers

JUDITH LACHAPELLE

« Vous ne pouvez pas savoir combien je souhaite que **Myriam Bédard** collabore avec les policiers, qu'elle ne se laisse pas influencer par qui que ce soit. J'aime 100 fois mieux qu'on se souvienne d'elle comme d'une athlète exceptionnelle plutôt que pour tout ce qui se passe dans sa vie depuis quelques mois. »

Publiquement attaqué par le conjoint de **Myriam Bédard**, **Nima Mazhari**, **Jean-Marc St-Pierre** a froidement répliqué hier. **Nima Mazhari**

affirme que M. St-Pierre, l'ancien agent de **Myriam Bédard**, est celui qui a fomenté un coup pour l'accuser d'avoir volé les tableaux de son ancienne partenaire d'atelier, la peintre **Ghitta Caiserman-Roth**.

Où sont les tableaux de **Ghitta Caiserman-Roth** ? Après un mois d'enquête et une perquisition sans saisie, les policiers ont remis leur dossier entre les mains d'un procureur qui décidera si des accusations seront portées.

L'histoire remonte à 2001. **Ghitta Caiserman-Roth**, peintre montréalai-

se dont les oeuvres figurent dans plus d'une centaine de collections publiques au Canada, partage un atelier, boulevard Saint-Laurent, avec **Nima Mazhari**. Ce dernier, sculpteur et photographe, dit avoir vécu une belle relation avec M^{me} Caiserman-Roth.

Ce qui n'était pas le cas de la peintre et de sa fille, **Kathe Roth**. « Elle détestait sa fille, et la fille détestait la mère », affirme M. Mazhari. **William Sofian**, qui dit connaître M^{me}

» Voir **BÉDARD** en A4

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
On manque de preuves pour le procès de **Saddam Hussein**. Avec toutes les photos, on n'en manquera pas pour le procès de **Bush**.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 15
Bandes dessinées	AFFAIRES 13
Bridge	AFFAIRES 17
Décès	AFFAIRES 18 et 19
Feuilleton	AFFAIRES 23
Forum	A 23 à 25
Horaire télévision	ARTS 6
Loteries	A 5
Mots croisés	AFFAIRES 13 et SPORTS 12
Mot mystère	AFFAIRES 13
Observateur	AFFAIRES 14
Petites annonces	AFFAIRES 14 et AFFAIRES
Trait d'union	LP2 22 et 23

Météo
Passages nuageux, maximum 26, minimum 16, plus de détails en page SPORTS 16



ÉLECTIONS 2004

LE BLOC VEUT FAIRE SORTIR LES ÉLECTEURS
PAGE A17

MARTIN REFUSE D'ENVISAGER LA DÉFAITE
PAGE A18



OFFRE SPÉCIALE
Lunettes invisibles (sans contour)
Verres et monture

189\$

Verres simple vision. Voir détails et sélection en succursale.

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES
www.greiche-scaff.com

Achetez maintenant et payez en 12 versements sans intérêt
Sur approbation de crédit.

Examen de la vue
Vaste choix de montures signées
(514) 336-4444
Sans frais 1 877 667-2020

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE



Papa a-t-il encore raison ?

Il était jadis cet énigmatique homme de peu de mots, qui fumait la pipe derrière son journal, exerçant silencieusement son autorité en roi et maître du foyer. Un jour, vers les années 70, la douce mère de ses enfants en a eu plein son tablier et lui a gentiment, mais fermement, demandé de faire un homme rose de lui-même. En 2004, les gars ont-ils la paternité plus sereine ? **A lire demain dans le cahier Actuel Magazine**

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0517-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



Consultez notre section spéciale sur l'Euro 2004 cyberpresse.ca/soccer

Faites le point sur le dossier des défusions cyberpresse.ca/defusions

Élections fédérales : retrouvez tous les derniers sondages cyberpresse.ca/elections

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Aucune preuve crédible de lien entre l'Irak et Al-Qaeda

PREUVE suite de la page A1

M. Bush a donné en exemple la présence du terroriste Abou Moussab Zarqouï en Irak. « Zarqouï est la meilleure preuve d'un lien (de l'Irak) avec les associés d'Al-Qaeda et Al-Qaeda. (...) Il est celui qui tue encore », a-t-il dit.

La Maison-Blanche avait mentionné la présence de contacts entre l'Irak et Al-Qaeda pour justifier l'invasion du pays, parallèlement à la menace représentée par les armes de destruction massive et au désir de libérer les Irakiens. L'an dernier, M. Cheney avait même fait état d'un lien spécifique

« L'administration a trompé l'Amérique », a dit John Kerry, qualifiant la « découverte » de la commission de « très, très sérieuse ».

entre l'Irak et les attaques du 11 septembre 2001.

Il avait entre autres déclaré que Mohammed Atta, le coordonnateur des attaques en sol américain, aurait rencontré un proche du régime de Saddam en République tchèque. C'est faux, a prouvé la commission.

L'aspirant démocrate à la Maison-Blanche, John Kerry, a sauté hier sur l'occasion pour dénoncer son rival. « L'administration a trompé l'Amérique », a-t-il dit, qualifiant la « découverte » de la commission de « très, très sérieuse ».

La guerre en Afghanistan a forcé Al-Qaeda à se décentraliser, mais la détermination de l'organisation n'a pas fléchi depuis, a-t-on répété hier lors des audiences de la commission. « La communauté du renseignement s'attend à ce que la tendance à mener des attaques pour faire de plus nombreuses victimes va continuer, a déclaré le directeur du personnel de la commission, Philip Zelikow. Al-Qaeda cherche activement à attaquer les États-Unis pour lui infliger des blessés en masse. »

nucléaires. Le cerveau de l'opération aurait même voulu piloter l'un des avions, le seul qui ne se serait pas encastré dans un édifice. Après avoir atterri et tué tous les hommes sur le vol, il aurait prononcé une allocution pour dénoncer les politiques des États-Unis au Moyen-Orient.

Oussama ben Laden a fini par donner son accord à une version plus modeste de cette stratégie au début de l'année 1999. Modeste mais onéreuse. La commission a souligné que les attaques du 11 septembre auraient coûté entre 400 000 \$US et 500 000 \$US. Ce qui ne comprend pas les dépenses indirectes comme les camps d'entraînement en Afghanistan, où les 19 terroristes ont été formés.

Examiner de près ce qui s'est passé permet de comprendre que les terroristes n'étaient pas infaillibles, a indiqué hier la commission, dont certains membres ont déjà affirmé que les attaques auraient pu être empêchées. « En raison des résultats catastrophiques des attaques du 11 septembre, il est tentant de dépeindre le complot comme un plan fixe presque exécuté à la perfection. Ce serait une erreur », lit-on dans un des rapports.

Certains des terroristes désignés pour participer aux attaques, par exemple, n'ont pas pu entrer aux États-Unis. Et au sein même d'Al-Qaeda, on était divisé sur l'opportunité de lancer une telle opération. Quant à la date, elle a été choisie à trois semaines d'avis, même si Oussama ben Laden souhaitait voir les terroristes agir plus tôt.

La guerre en Afghanistan a forcé Al-Qaeda à se décentraliser, mais la détermination de l'organisation n'a pas fléchi depuis, a-t-on répété hier lors des audiences de la commission.

« La communauté du renseignement s'attend à ce que la tendance à mener des attaques pour faire de plus nombreuses victimes va continuer, a déclaré le directeur du personnel de la commission, Philip Zelikow. Al-Qaeda cherche activement à attaquer les États-Unis pour lui infliger des blessés en masse. »

Tremblay concède la victoire dans 11 villes

VICTOIRE suite de la page A1

faire le choix de Montréal. »

Les huit anciennes municipalités qui ont recueilli la signature de plus de 35 % de leur population lors de la période d'ouverture des registres quitteront sans aucun doute la grande ville, croit-il. L'équation est simple : pour défusionner, une ancienne ville a besoin de l'appui de plus de 35 % de sa population lors des référendums. Sans vouloir les nommer, le maire concède donc la victoire dans Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Pointe-Claire, Senneville et Westmount, qui renaîtront de leurs propres cendres au plus tard le 1^{er} janvier 2006. « J'espère que les gens sont conscients du geste qu'ils posent », lâche-t-il.

M. Tremblay va plus loin dans ses prédictions : Hampstead, Mont-Royal, Roxboro et Sainte-Anne-de-Bellevue, même si elles n'ont recueilli qu'entre 24 % et 27 % de signatures, devraient également réussir à divorcer de la grande ville.

Si l'on suit ces prédictions, combien d'anciennes villes resteraient greffées à Montréal ? Onze si tout va bien, huit si ça dérape, prédit le maire.

« J'aimerais garder Beaconsfield, Dollard-des-Ormeaux et Kirkland, lance-t-il. Même si ça va être très difficile, je crois que ce n'est pas irréaliste. (...) J'aimerais garder tous les autres secteurs. »

Devraient donc rester montréalaises huit anciennes municipalités : Anjou, Pierrefonds, LaSalle, Sainte-Genève, L'Île-Bizard, Saint-Laurent, Côte-Saint-Luc et Dorval.

Mais peu importe le nombre d'anciennes villes qui recouvriraient leur statut, ajoute-t-il, il importe davantage de voir combien de citoyens resteraient au sein de la grande ville. Ainsi, si les prédictions de M. Tremblay se concrétisent, environ 90 % de la population de l'île sera toujours concentrée dans la nouvelle ville (89,7 % s'il y a 14 défusions et 94,5 % s'il y en a 11).

L'objectif, a-t-il dit, est donc de conserver dans le giron montréalais plus de 300 000 personnes qui résident dans des secteurs où auront lieu un référendum. Ces citoyens s'ajouteraient ainsi aux 1,3 million de Mont-



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE ©

Gérald Tremblay : « J'espère que les gens sont conscients du geste qu'ils posent. »

réalis qui habitent des secteurs non touchés par les référendums.

D'ici dimanche, le maire se concentrera donc sur les secteurs « mous » où il rencontrera notamment des citoyens et des leaders d'associations. Demain, par exemple, il participera à un déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de l'ex-ville de Saint-Laurent. M. Tremblay sera donc sur le terrain le plus possible d'ici le jour J.

Par ailleurs, le maire a accusé certains arrondissements d'avoir un « agenda caché » ces derniers mois, notamment Pointe-Claire, Mont-Royal et Anjou. Il a accusé les maires de ces arrondissements d'avoir déli-

berement diminué la qualité des services aux citoyens afin de stimuler la ferveur défusionniste.

« Il n'y a aucune raison pour que les services aient diminué, a-t-il lancé, visiblement courroucé. Puisqu'il n'est pas dans l'intérêt de leurs citoyens de défusionner, ils ont moins bien déneigé les rues, par exemple. »

M. Tremblay a rappelé que la plupart des leaders défusionnistes d'aujourd'hui étaient dans son équipe au lendemain des élections de novembre 2001. « À ce moment-là, a-t-il rappelé, tous les maires ont fait la liste des avantages de la grande ville... tout était positif ! Puis un nouveau gouvernement a été élu à Québec... »

BVLGARI



Célébrons 25 ans d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

montreal - 2020 rue de la montagne - tel 514-845-4651

Le dilemme de Harper

HARPER suite de la page A1

où leur chef tente de se présenter comme le champion de la rectitude contre les dérapages libéraux. C'est même tout le contraire. Le champ de bataille ontarien est un terreau fertile pour les conservateurs. S'il forme le gouvernement, Stephen Harper le devra en grande partie aux électeurs d'ici, mais il doit, pour y arriver, faire vibrer la fibre conservatrice. Il n'a rien ménagé hier en ce sens.

Sénat élu, définition traditionnelle du mariage, augmentation du budget de la défense, baisses d'impôts, élections à date fixe, contrôle du prix de l'essence en faveur des consommateurs, durcissement des règles d'éthique, tout y est passé et les quelque 400 militants réunis hier midi au centre culturel italien de Niagara Falls étaient ravis.

À sa première journée de campagne après l'épreuve des débats, Stephen Harper était confiant, mais pas triomphant, loin s'en faut, signe qu'il sait fort bien que la bataille est loin d'être terminée. Avec vigueur, souvent aussi avec humour, il a ridiculisé le bilan libéral dans un discours bien senti. (Il pourrait tout de même couper les *one liners* et les jeux de mots cabotins de moitié, parce que, franchement, ça ressemblait plus par moment aux monologues de Jay Leno qu'à un discours de campagne électorale.)

Paul Martin aussi mise gros sur l'Ontario. Ce n'est pas un hasard si l'avion des libéraux et celui des conservateurs ont atterri hier à Hamilton à quelques minutes d'intervalle. Ce

n'est pas un hasard non plus si Stephen Harper a durci d'un cran ses attaques contre son rival libéral en accusant les libéraux et Lafleur communications de pots-de-vin. Sur la base d'un reportage et en admettant ne pas avoir de preuves de ce qu'il avançait. Aurions-nous enfin une campagne ? Chose certaine, Stephen Harper ne se sentirait pas obligé de pousser le bouchon si loin s'il était sûr de l'emporter.

À moins de deux semaines du vote, l'un de ses plus gros handicaps demeure son faible taux de pénétration au Québec, là où Stephen Harper passera la soirée et la journée de demain. La question reste entière : peut-on prétendre vouloir gouverner le Canada sans avoir un seul député au Québec ?

Au Québec, M. Harper est piégé par son programme, celui, précisément, avec lequel il rêve de prendre l'Ontario. Le chef conservateur ne peut jouer sur les deux tableaux en même temps : il ne peut pas courtoiser les électeurs conservateurs (au sens propre et non partisan du terme) ontariens en prônant des valeurs traditionnelles tout en prétendant être ouvert aux valeurs progressistes du Québec. C'est là que Stephen Harper heurte le mur du Québec et il n'est pas le premier, d'autres leaders de droite s'y sont cassé le nez avant lui, dont Jean Charest en 1997.

Mais, de toute évidence, dans l'imédiat, il a plus besoin de l'Ontario que du Québec. D'abord prendre le pouvoir, majoritairement de préférence. Le Québec devrait suivre aux prochaines élections, se dit M. Har-

per, un fin renard dont le pif politique fait rarement défaut.

M. Harper n'aide pas beaucoup sa cause au Québec en promettant de mettre fin aux subventions aux grandes entreprises, dont Bombardier, sa cible préférée depuis des années.

« Les Québécois préfèrent les baisses de taxes aux subventions aux grandes entreprises, c'est pour ça qu'il y a eu un changement de gouvernement au Québec », affirme Stephen Harper quand on lui fait remarquer que son programme politique rebute les Québécois.

Les Québécois, en principe, sont effectivement opposés aux subventions aux grandes entreprises, jusqu'au jour, bien sûr, où Bombardier menacera de déménager ses pénates ailleurs. Quant à l'élection de Jean Charest à Québec l'an dernier, on l'attribue généralement plus à l'usure du gouvernement péquiste et au désir de changement qu'à une grande soif pour les baisses d'impôts.

« Le problème de Stephen Harper au Québec, c'est que la seule personne à qui il a longtemps parlé, c'est Mario Dumont, résumait un conservateur influent au début de la campagne. Dumont lui a dit que 40 % des Québécois sont à droite et Stephen l'a cru. »

Très sûr de lui, Stephen Harper a affirmé hier que les libéraux ont perdu au Québec. « C'est fini pour eux, a-t-il lancé. Je dis aux Québécois : vous ne pouvez pas avoir un changement de gouvernement en votant pour le Bloc. »

De toute évidence, les Québécois ne sont pas encore prêts pour Stephen Harper. Et c'est réciproque, d'ailleurs.

COURRIEL

Pour joindre Vincent Marissal : vincent.marissal@lapresse.ca

ACTUALITÉS



PHOTO IVANOÛ DEMERS, LA PRESSE ©

À Huntingdon, les jeunes comme Maxime Demers, Mona Gadoury, Robert Boyer, Maxime Brunet et Marc-André Daoust, sont outrés par le couvre-feu. Malgré les récents actes de vandalisme, ils croient que cette décision n'est pas justifiée.

HUNTINGDON

Du vandalisme pour protester contre le couvre-feu

PAULE VERMOT-DESROCHES

Lorsqu'on regarde la porte de garage du commerce de Jean-Charles Poirier, on peut y voir les traces dégoûtantes des actes de vandalisme commis deux nuits plus tôt. De grandes traînées de peinture rose ont été effacées et laissent la porte décolorée à une vingtaine d'endroits. Ce résident de Huntingdon, tout comme 40 de ses concitoyens, a vu sa propriété vandalisée avec des balles de peinture dans la nuit de lundi à mardi.

Ces événements font suite à une longue série d'actes de vandalisme commis ces derniers mois : pont peinturé, maisons aspergées de peinture, feu allumé dans l'église, pierres tombales renversées.

Dans trois semaines, un couvre-feu général entrera donc en vigueur dans le village de 2700 personnes. Imposé par le conseil municipal, ce couvre-feu vise à alerter le ministère de la Sécurité publique. Il n'y a pas assez de policiers dans le secteur, précise Stéphane Gendron, maire de Huntingdon. Selon lui, il n'y a qu'une seule patrouille le soir pour desservir 13 municipalités. « Si la police ne peut nous aider à faire respecter l'ordre, nous devons agir nous-mêmes et c'est ce qu'on fait », lance-t-il.

La situation est devenue tellement préoccupante que le premier ministre Paul Martin devrait faire un crochet ce matin, à 10 h, pour rencontrer le maire Gendron. Le rendez-vous a été confirmé au maire la semaine dernière par le chef de cabinet du premier ministre.

« Nous avons une bonne description (des suspects), mais nous devons encore enquêter. Nous devrions procéder à des arrestations dans les prochains jours », a indiqué le porte-parole de la Sûreté du Québec (SQ), Ronald McInnis, à la station de télévision CFCF.

Certains croient que les actes de vandalisme ne sont qu'une riposte au couvre-feu. Un citoyen proche de l'administration municipale affirme que le maire a abusé de ses pouvoirs. « Il donne une mauvaise réputation à la ville. Ce n'est pas pire ici qu'ailleurs. »

Le maire croit plutôt que ces nouveaux crimes viennent confirmer que le règlement est nécessaire. En 2003, au moins 290 propriétés et commerces ont été vandalisés ou volés.

Dans trois semaines, les jeunes de

moins de 15 ans ne pourront se trouver dans la rue après 22 h 30, à moins d'avoir une raison valable ou d'être accompagnés d'un adulte. Tous les citoyens ne pourront se trouver dans les lieux publics après 22 h 30, ainsi que sur les propriétés ne leur appartenant pas, à moins d'y avoir été invités.

Des jeunes de la polyvalente Arthur-Pigeon se disent outrés. « C'est à mes parents de me dire à quelle heure je dois rentrer, ce n'est pas au maire à faire ça », dit Robert Boyer, 17 ans. Une adolescente de 15 ans ajoute que les jeunes de Huntingdon ne sont pas coupables. « Ce n'est pas nous qui faisons du trouble, ce sont les jeunes des États-Unis qui viennent ici et qui font du grabuge. »

Stéphane Gendron connaît ce problème. Il ajoute que le couvre-feu

s'adressera à n'importe quel jeune se trouvant à l'extérieur le soir, pas seulement aux jeunes de Huntingdon.

« Il n'y a rien qui justifie qu'un jeune soit dans la rue à 3 h du matin ! s'exclame le maire. Dans le fond, les jeunes sont des victimes. Non seulement ils sont victimes de notre règlement, mais aussi du désengagement des parents. »

Pour aider la police, Stéphane Gendron est même prêt à fournir gratuitement le poste de police vacant. Ce que la municipalité demande ? « Une patrouille de la SQ en permanence pour nous aider à maintenir l'ordre », répond M. Gendron. Depuis que le poste de la SQ, qui était à l'entrée de la ville, a fermé, le vandalisme est monté en flèche. Donnez-nous une patrouille et nous allons retirer le couvre-feu. »

Saisi du chèque d'aide sociale pour non-paiement de loyer

Le ministre Béchard baisse les bras

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN ET DENIS LESSARD

QUÉBEC — Avant même d'engager le combat avec les groupes sociaux sur l'insaisissabilité du chèque d'aide sociale, le ministre de l'Emploi, Claude Béchard, a baissé les bras.

Le projet de loi 53 sur l'aide financière aux personnes, déposé la semaine dernière, prévoit que le chèque d'aide sociale d'un prestataire qui ne paie pas son loyer pourrait être saisi. Mais, de prévenir hier le ministre Béchard, « cette

mesure n'en est pas une pour laquelle je vais me battre ».

En conférence de presse sur la conciliation travail-famille, M. Béchard a souligné qu'il fallait tenir compte des « questions de discrimination » — la Commission des droits de la personne compte se faire entendre en commission parlementaire, l'automne prochain, pour dénoncer ces dispositions. Pareille mesure avait été prévue dans un projet de loi qu'avait fait adopter Louise Harel, sous le Parti québécois en 1997, mais son successeur, André Boisclair, avait toujours refusé de l'appli-

quer. M. Béchard a dit qu'il ne prévoit pas l'appliquer dans les prochains mois, soulignant que cette question sera au menu de la commission parlementaire qui scrutera le projet de loi 53 cet automne.

« Je ne ferme pas la porte au fait d'enlever cette mesure-là », a affirmé le ministre, comme s'il prévoyait à l'avance que cette idée allait soulever l'ire des groupes sociaux.

Ceux-ci avaient d'ailleurs promis une bagarre en règle au ministre plus tôt dans la journée. « C'est des vieux démons qui viennent nous hanter, dira François Saillant du FRAPRU.

Une étude de la Société d'habitation du Québec, relève-t-il, indique que les pertes dues au non-paiement du loyer représentent 1,2 % seulement des revenus des propriétaires. À Montréal, c'est 0,7 % de mauvaises créances, précise M. Saillant. « S'il y a un non-paiement de loyer, c'est qu'il y a une incapacité de payer. La prestation de base d'assurance sociale est de 533 \$ par mois. Le loyer moyen à Montréal pour un logement d'une chambre à coucher, c'est 528 \$ par mois. C'est évident que les gens n'ont pas le moyen de payer. À Montréal, il y a 50 000 personnes qui

dépensent plus de 80 % de leurs revenus pour leur loyer, a lancé M. Saillant. Le gouvernement est prêt à mettre sous tutelle des gens pour un problème dont il est responsable. »

Son de cloche similaire chez Éric Michaud, porte-parole du Comité logement Centre-Sud. « En 2000, il y avait 41 % des gens de Sainte-Marie qui dépensaient plus de 30 % de leurs revenus dans leur loyer. Depuis, la situation s'est détériorée. Le nombre de cas qu'on traite a plus que triplé. »

Quant à Étienne Poitras, coordonnateur de l'Association de défense des droits sociaux (ADDS), il réprovoque les préjugés voulant que les bénéficiaires de l'aide sociale « essaient de voler les propriétaires ». « Ces gens-là ont le choix entre payer leurs médicaments, leur épicerie, le linge des enfants ou payer leur loyer », de dénoncer M. Poitras.

Montréal songe à imposer le logement social aux promoteurs

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Une commission publique de la Ville de Montréal étudiera cet automne la possibilité de forcer les promoteurs de projets immobiliers importants à construire des logements sociaux. La Ville a déjà commencé à rencontrer des entrepreneurs, des universitaires et des groupes communautaires pour adopter un « règlement d'inclusion » dès 2005, a affirmé à La Presse Cosmo Maciocia, responsable de l'habitation au comité exécutif.

Déjà, quelques projets intègrent logements sociaux et condominiums. Le directeur général d'Atelier habitation Montréal, Robert Manningham, donne l'exemple de l'ancien monastère des Soeurs du Bon-Pasteur et la construction de logements sur l'ancien stationnement de Radio-Canada. Ces constructions mixtes n'ont toutefois pas la cote auprès des entrepreneurs.

« C'est une vue de l'esprit, croit le promoteur de Porte Sainte-Marie, Salim Lakhdari. Comment voulez-vous

qu'un entrepreneur construise des logements sociaux si le prix de location est en deçà du coût de construction ? »

Hier, une centaine de personnes ont occupé pendant quelques heures l'emplacement de cet important projet immobilier qui prévoit la construction de 1000 logements au pied du pont Jacques-Cartier d'ici juillet 2006. Le FRAPRU et le Comité logement Centre-Sud voudraient que le quart de ces unités soit à loyer modique.

Le président de Nouveaux ensembles urbains, Salim Lakhdari, rétorque de avoir assez donné en acceptant de céder son « plus beau terrain » à la Ville pour qu'elle y érige 200 appartements bas de gamme. Une première selon lui. Le promoteur juge également que le prix de ses logements, qui se vendront entre 135 000 \$ et 160 000 \$, est abordable. « Il n'y a pas d'appartements de luxe dans notre projet », assure-t-il.

En voyant pousser les condos, les groupes communautaires craignent

quand même de voir s'embourgeoier le quartier Sainte-Marie. « On ne veut pas d'un deuxième Plateau », lance François Saillant, du FRAPRU.

Le maire de l'arrondissement de Ville-Marie, Martin Lemay, regrette que les promoteurs s'en prennent à ce projet en particulier. Il croit que le centre commercial qui sera situé au rez-de-chaussée du complexe et l'arrivée de la plus grande succursale de la SAQ créeront de l'emploi pour les résidents du quartier.

ACTUALITÉS

L'ex-agent de Myriam Bédard souhaite qu'elle collabore avec les policiers

BÉDARD

suite de la page A1

Caiserman-Roth depuis plusieurs années, ajoute que M^{me} Roth « était très cruelle, qu'elle n'était pas attentive à sa mère ». Nima Mazhari, dit-il, a été « très chic » avec la peintre.

À l'automne 2001, Ghitta Caiserman-Roth est tombée malade et a dû quitter l'atelier du boulevard Saint-Laurent. Le 26 décembre 2001, les avocats de M^{me} Caiserman-Roth se sont présentés à l'atelier pour récupérer ses biens. William Sofian était présent. « Je connais toutes les toiles de Ghitta, et elles étaient toutes là. »

Nima Mazhari confirme les faits, ajoutant avoir reçu en janvier 2002, « une lettre de l'avocat me disant que tout était bien, qu'on voulait fermer le dossier ». « Depuis, j'ai jamais rien reçu comme quoi ils cherchent quelque chose. »

Deux ans plus tard, en janvier dernier, Kathé Roth a reçu une lettre anonyme d'une personne disant avoir été en contact avec 19 toiles signées Ghitta Caiserman. L'auteur, selon la déclaration rédigée par les policiers, écrit que Nima Mazhari lui a proposé d'en acheter et qu'il était intéressé par quatre d'entre elles, dont il joint les photos avec la lettre. Mais il a craint de faire affaire avec un receleur et s'est abstenu de les acheter. Kathé Roth a porté plainte à la police.

M^{me} Roth n'est pas la seule à avoir reçu une lettre. Les anciens agents de Myriam Bédard, André Douillard et Jean-Marc St-Pierre, ont aussi reçu la même copie de la lettre anonyme. Ce sont eux qui ont dit que le père de Myriam Bédard, Pierre Bédard, a eu en sa possession une vingtaine de toiles de M^{me} Caiserman-Roth.

Pierre Bédard a rencontré les policiers le 27 mai. Il a confirmé avoir entreposé une vingtaine de toiles qui lui ont été confiées par sa fille au printemps et à l'été 2001. Myriam Bédard lui aurait mentionné « que M^{me} Caiserman était devenue folle et que sa fille voulait récupérer les toiles ».

Ni Pierre Bédard ni Nima Mazhari ne cachent que les relations entre les deux hommes sont conflictuelles depuis des années. À cause de ces tensions, Pierre Bédard dit être allé reporter les toiles à sa fille en août 2001.

Mais Pierre Bédard est allé encore plus loin dans sa déclaration aux policiers : il a confirmé avoir lui-même remis les photos à l'ex-agent de sa fille et qu'il s'agit bien de quatre toiles qu'il a eu en sa possession à l'été 2001. D'ailleurs, six personnes pourraient témoigner que M. Bédard a bel et bien eu les tableaux de Ghitta Caiserman-Roth. Mais une perquisition menée la semaine dernière dans un immeuble de Lévis appartenant au couple Mazhari-Bédard n'a pas permis de retrouver une seule toile.

Normal, clame M. Mazhari, car le

couple ne possède et n'a jamais possédé d'oeuvres de M^{me} Caiserman-Roth. « Le père de Myriam n'est pas un expert, il ne connaît absolument rien en arts visuels, il n'est pas capable de distinguer un tableau d'un autre », dit Nima Mazhari. Pierre Bédard, ajoute M. Mazhari, s'est fait manipuler par Jean-Marc St-Pierre.

L'ancien agent, affirme M. Mazhari, est « vexé » depuis la comparution de Myriam Bédard devant le comité des Communes sur le scandale des commandites les printemps dernier. Nima Mazhari, qui comparait également, y a parlé d'une somme de 150 000 \$ que la compagnie de M. St-Pierre devrait à Myriam Bédard pour sa participation à une activité financée par le ministère des Travaux publics et pour laquelle elle n'aurait jamais été payée.

« M. St-Pierre est en train de faire des choses pour toucher la crédibilité de Myriam, dit Nima Mazhari. Il a été son agent pendant 10 ans, il connaissait très bien la famille, il est allé voir son père, l'a manipulé, et a monté une histoire. Peut-être a-t-il planté une photo chez lui, je ne le sais pas, et après, il a envoyé un enquêteur, qui a trouvé la photo chez M. Bédard. »

« Je n'ai absolument rien à me reprocher », rétorque fermement Jean-Marc St-Pierre. L'homme pèse ses mots, il dit ne pas vouloir nuire à l'enquête policière en cours. « J'ai été l'agent de Myriam pendant neuf ans. J'ai fait pour elle ce qu'aucun agent n'aurait fait pour un athlète. » M. St-Pierre et M^{me} Bédard ont rompu leurs liens professionnels d'un commun accord en 2001, lorsque l'athlète a pris sa retraite.

« Je trouve très triste ce qui arrive actuellement. Depuis trois ans qu'elle est avec Nima Mazhari, je constate que sa vie semble avoir beaucoup changé. Moi, je n'ai pratiquement plus moyen de lui parler, et presque plus personne, depuis trois ans, ne peut lui parler. Je suis à 100 % avec M. Bédard et la famille de Myriam. Cette famille vit une situation très difficile depuis que M. Mazhari est dans la vie de Myriam. »

Nima Mazhari, dit M. St-Pierre, est l'homme derrière les déclarations pour le moins étonnantes que Myriam Bédard a faites lors de sa comparution en mars au comité des Communes. M^{me} Bédard avait notamment affirmé que Jacques Ville-neuve avait reçu 12 millions de dollars américains du fédéral, en secret, pour porter le logo du Canada (ce qui a été démenti). Elle a aussi affirmé que « si le Canada n'est pas engagé dans la guerre, c'est parce que Nima Mazhari a donné plusieurs conseils au premier ministre ».

« C'est un monsieur très particulier, et Myriam ne jure que par lui », ajoute M. St-Pierre. Cela étant dit, « ma porte sera toujours ouverte pour Myriam. Si je peux l'aider, ça me fera plaisir. (...) Ça me fait de la peine pour Myriam et sa famille, elle mérite mieux que ce qui lui arrive. »

EN BREF

Kanesatake: le poste vidé

Les policiers de la Sûreté du Québec ont finalement vidé, mardi, le poste de police de Kanesatake des dossiers et matériel qu'il contenait toujours. Selon Radio-Canada, cette visite de la SQ était réclamée depuis le 12 avril dans une lettre que le chef John Harding, opposé au grand chef Gabriel, a fait parvenir à la Sûreté du Québec. Ni la SQ, ni le ministère de la Sécurité publique, ni la police mohawk n'a répondu à l'appel. Trois tentatives d'incendie plus tard, la SQ a demandé au chef de police mohawk Ed Thompson l'autorisation de se rendre au poste. Selon ce qu'a pu constater Radio-Canada lors d'une visite de l'immeuble la semaine dernière, la chambre des évidences a été défoncée lors de l'opération policière du 12 janvier. Les membres de l'ancienne commission de police avaient d'ailleurs signalé l'événement dès qu'ils en ont pris connaissance lors du départ des policiers autochtones, le soir du 13 janvier. C'est donc dire que les éléments de preuve entreposés dans cette pièce, résultats d'enquêtes menées ces dernières années, pourraient être considérées comme étant « souillées » en cour et ne plus avoir de valeur légale. Parmi

les caisses vidées de la chambre des évidences se trouveraient des plants de marijuana.

Judith Lachapelle

Budget de la CSDM

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) a présenté hier soir son budget pour l'année 2004-2005, dans lequel elle fait état d'un déficit de près de 24 millions en date du 30 juin 2004. La CSDM a cependant réussi à effacer un déficit structurel récurrent de 11 millions, ce qui lui a permis de présenter un budget équilibré cette année. Pour y arriver, la direction de la CSDM a dû couper dans plusieurs secteurs, notamment dans l'enveloppe des enseignants (2,5 millions), la contribution des services centraux (2,6 millions), de même que dans les projets prioritaires des établissements sans revenus désignés (3,1 millions). Le fonds de lutte à la pauvreté, un programme de 2,5 millions visant à soutenir des mesures alimentaires et qui devait prendre fin cette année, a cependant été reconduit.

Nicolas Bérubé

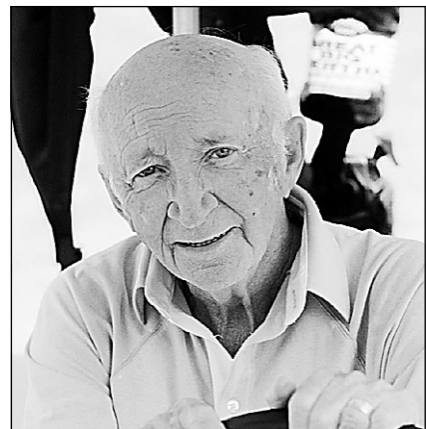


PHOTO PIERRE McCANN, ARCHIVES LA PRESSE

Jacques Miquelon

Dernier membre du cabinet Duplessis

Jacques Miquelon, dernier survivant à avoir fait partie de l'un ou l'autre des conseils des ministres dirigés par l'ancien premier ministre unioniste Maurice Duplessis, est décédé avant-hier soir à l'âge de 92 ans. M. Miquelon, natif de Danville, circonscription de Richmond, a fait son entrée en politique en 1948, où il a été réélu en 1952 et 1956. Nommé ministre d'État dans le cabinet Duplessis le 5 août 1952, il a gardé son portefeuille sous le court règne de Paul Sauvé. M. Miquelon a été sollicité général du 4 novembre 1959 et au 8 janvier 1960.

NOTRE FAMEUX

SOLDE

SEMI-ANNUEL

Profitez de notre liquidation de fin de saison.
Elle n'a lieu que deux fois par année.

30 à 60 %
de rabais

sur les prix originaux de marchandises sélectionnées.
Les quantités sont limitées.

LE SOLDE COMMENCE AUJOURD'HUI DÈS 8 H.



Centre commercial Rockland (514) 344-9295

Centre Fairview Pointe-Claire (514) 697-3310

3235808A



Le BMW X3. Meilleur de sa catégorie. Experts à l'appui.

« Créditions ici l'impeccable rigidité du châssis qui est aussi à l'origine de cette tenue de route inhabituelle dans un SUV. »

Jacques Duval, Le Monde de l'Auto - jan./fév. 2004

« ...on n'a fait aucun compromis en termes de conduite et d'esthétique. »

Benoit Charette, Auto Passion - 2 janv. 2004

« En milieu urbain, on ne peut qu'apprécier la visibilité arrière et la précision de la direction... »

Jacques Duval, Le Monde de l'Auto - jan./fév. 2004

« Aucun véhicule ne peut se mesurer au X3 dans cette catégorie. »

Benoit Charette, Auto Passion - 2 janv. 2004

« ...la firme bavaroise vient de se surpasser avec le X3. »

Jacques Duval, Le Monde de l'Auto - jan./fév. 2004

À partir de 44 600 \$ ou 549 \$ par mois sans paiement comptant.

* Les taux de location sont ceux offerts par Services Financiers BMW sur approbation de crédit uniquement quant au modèle BMW X3 2.5 2004 en inventaire. Le PDSF pour le modèle X3 2.5 2004 BMW de base est de 44 600 \$. Pour une location de 39 mois comportant une mensualité de: (i) 475 \$, un montant de 5 332 \$ est exigé à la signature du contrat de location, (ii) 505 \$, un montant de 4 393 \$ est exigé à la signature du contrat de location, (iii) 549 \$, un montant de 2 986 \$ est exigé à la signature du contrat de location (ces montants incluent les frais de transport et de préparation, un dépôt de sécurité, l'enregistrement d'une hypothèque mobilière ainsi que la première mensualité). Le taux de location applicable est de 7,45 %. Les frais d'administration du concessionnaire sont facturés selon le concessionnaire et s'ajoutent aux sommes dues à la signature du contrat. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance, les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 27 206 \$. La mensualité varie selon le montant emprunté et le dépôt/la valeur de la reprise. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km ; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Des frais peuvent être exigés pour usage excessif. Offre sujette à disponibilité. Le véhicule doit être livré au plus tard le 30 juin 2004. © BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW et « Le plaisir de conduire » sont des marques de commerce de BMW AG utilisées sous licence par BMW Canada Inc. © BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW et « Le plaisir de conduire » sont des marques de commerce de BMW AG utilisées sous licence par BMW Canada Inc.



PIERRE FOGLIA

La gauche

M Omar Aktouf enseigne le management à HEC Montréal. La première fois que j'en ai entendu parler, c'était par certains de ses étudiants qui me pressaient de le rencontrer. « Vous êtes faits pour vous entendre », me disaient-ils.

Vous êtes sûrs ? Un prof de management des HEC ?

Oh ! vous verrez, il n'est pas comme les autres. Pas du tout HEC. Altermondialiste. Et même un peu marxiste.

C'était il y a quelques années. Depuis, M. Aktouf est devenu une vedette de la gauche. Candidat vedette de l'UFP aux dernières élections provinciales. Et présentement candidat vedette du NPD dans Outremont. Et toujours prof vedette aux HEC. Ses étudiants se sont trompés : je m'entends en général assez mal avec les vedettes. Même de gauche. À moins qu'ils soient très très drôles, très très brillants et qu'ils fassent dans l'autodérision comme Amir Khadir, mais il y a juste un Khadir et des fois il faut bien qu'il prenne une *break*; de toute façon, on le voit trop. Alors voilà, cette fois, la gauche c'est Omar Aktouf dans Outremont.

Il vient d'arriver. Il s'assoit. Je lui

demande de quelle origine il est. Il me dit algérienne, en précisant : Berbère. En appuyant : Berbère. Je n'ai rien contre les Berbères. C'est son insistance à ne pas être algérien. C'est le ton. Je ne sais pas très bien c'est quoi. Mais je n'avais déjà plus envie de cette entrevue. Je suis épouvantable, je sais. C'est comme ça pareil. Ça ne faisait pas une minute qu'il était assis, et dans ma tête c'était pesé, classé, fini.

Il est arrivé à l'entrevue avec sa valise à roulettes et son porte-vêtement. Fin observateur je lui ai dit : vous avez l'air de quelqu'un qui part en voyage.

Je vais à Paris. Je donne une conférence demain sur l'alter-management à HEC Paris. Il est question d'ailleurs d'en faire un cours l'an prochain.

Un intellectuel de gauche. Je devrais être content. Sont tous de droite ces temps-ci. Un intellectuel de gauche qui a introduit Marx et l'économie du travail aux HEC. Qu'est-ce qui me dérange ? Je ne sais pas. Le ton. Cette manière de dire que cela n'a aucun sens de ne pas tenir des élections à date fixe... « Enfin quoi ? Et mon agenda ? Je n'ai pas que ça à faire des élections. » Cette manière de me rap-

porter que les affiches de ses adversaires sont toutes barbouillées dans Outremont, mais pas la sienne. Il y voit une marque de respect pour son intellect. Il ne lui est pas venu à l'idée que c'était peut-être parce qu'il était complètement hors course. Il me fait penser à ces praticiens qui font don de leur personne à la chose publique par grandeur d'âme certes, mais en ayant toujours l'air de se demander si la chose publique les mérite bien. Un Kouchner tiens. Un Réjean Thomas chez nous. Qu'est-ce qui me dérange chez Aktouf ? Tout ça. Et sa valise.

Alors comme ça, vous partez pour Paris. N'étiez-vous pas en Amérique du Sud la semaine dernière ?

Si, j'étais en Colombie. Vous êtes bien candidat du NPD dans Outremont ?

Absolument, mais j'avais des obligations.

Il semble que ce soit chez lui une habitude de faire campagne hors frontières. Déjà aux élections provinciales l'an dernier, alors qu'il était candidat pour l'Union des forces progressistes dans la circonscription de Rosemont, on l'avait beaucoup vu en Moldavie et dans le Haut-Karabagh.

Un candidat de gauche. Je devrais être content. N'incarne-t-il pas l'idée républicaine que je me fais d'un député ? Porte-parole d'une idée bien plus que défenseur des intérêts domestiques de ses électeurs. Il devrait pourtant me plaire celui-là. Pourquoi y m'énerve ?

Plus loin dans la conversation, il s'est plaint du peu d'intérêt que lui portaient les médias, notamment *Le Devoir* et *La Presse* qui venaient de lui refuser un article « avec du contenu »...

De quoi parlait cet article M. Aktouf ?

De la torture en Irak, de la violence dans le sud de la Palestine, du néolibéralisme aux abois, et des États-Unis qui ne sont plus une puissance économique, seulement une puissance militaire.

De la torture ? De Gaza, dites-vous ? Savez-vous M. Aktouf que j'aurais retardé votre papier aussi ? Je l'aurais gardé pour après les élections. Passe encore de faire campagne à Paris et en Amérique du Sud, mais sur la Lune ? Est-ce bien raisonnable de faire campagne sur la Lune pour se faire élire député dans Outremont ?

Il m'avait apporté son tout dernier livre, *La stratégie de l'autruche*,

qu'il me dédiait tout en jasant. Je n'ai pas encore lu ce qu'il a écrit sur la page de garde, mais je parie pour un compliment un peu creux qui parlera probablement de bicyclette. Pour ces intellectuels, je suis une vieille bicyclette avec des poignées dans le dos. C'était le lendemain du débat en français, je lui ai demandé ce qu'il avait pensé de la pénible performance de son chef, Jack Layton. Je l'ai trouvé formidable, m'a-t-il dit, ajoutant que M. Layton était le seul qui, ce soir-là, avait affiché du contenu... (Cela arrive parfois aux grands voyageurs : ils sont sur le décalage avant même de partir.)

Je travaille en toute liberté, comme vous le savez, dans un journal qui tient une ligne éditoriale assez loin de mes convictions. Reste qu'en 35 ans à *La Presse*, il m'est quelques fois arrivé de rêver de recevoir une offre d'un journal de gauche à l'européenne. Pas centre gauche. Pas *Libé*. Pas *La Repubblica*. Pas de quartier : carrément *Le Monde diplomatique*. Amir comme directeur de l'information. Françoise au social. Aktouf à vacances-voyages...

Mais bon ça ne sert à rien de rêver, après ce papier-là, ils ne voudront pas de moi.

Selon la Commission de l'éducation Le gouvernement doit donner plus d'argent aux universités

MARIE ALLARD

Le gouvernement doit hausser rapidement ses subventions aux universités québécoises, sans quoi elles ne rattraperont jamais les autres établissements d'enseignement universitaire au Canada. Voilà ce que recommande le rapport déposé hier, à l'Assemblée nationale, au terme des travaux de

la Commission parlementaire sur le financement des universités.

« Nos universités ont un sous-financement important et il faut corriger le tir, a indiqué Geoffrey Kelley, député libéral de Jacques-Cartier et président de la Commission de l'éducation. Puisque ce n'est pas en haussant les droits de scolarité qu'on va augmenter leur financement, l'État doit trouver le moyen de le faire. »

Le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, qui s'est engagé à maintenir le gel des droits de scolarité au cours du présent mandat, a reconnu que son gouvernement allait

devoir hausser sa contribution sous peu. « Je pense que c'était très clair que la commission allait dans ce sens-là et je ne m'en suis pas caché, a-t-il dit hier à *La Presse*. On n'a pas pu le faire cette année, mais c'est à venir. »

Robert Lacroix, recteur de l'Université de Montréal et président de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), s'est réjoui de ces conclusions. « Maintenant que tout le monde est d'accord pour dire que les universités sont sous-financées et que le gouvernement n'a pas d'autre choix que de réinvestir, mettons-nous au travail ! a-

t-il lancé. Il faut qu'il y ait un réinvestissement dans le prochain budget. »

C'est avec plus de scepticisme que la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a accueilli le document. « Les actions de Pierre Reid sont en contradiction flagrante avec le rapport, a noté Pier-André Bouchard, président de la FEUQ. Alors que la commission recommande de bonifier le régime d'aide financière, le ministre a coupé 103 millions dans les bourses. Il doit réviser sa décision. »

En entrevue, Geoffrey Kelley a paru embarrassé par la réduction des bourses allouées aux étudiants. « En y faisant référence dans le rapport, j'encourage le ministre de l'Éducation et le ministre des Finances à examiner les impacts de cette décision, a-t-il dit. Il faut s'assurer que l'accessibilité aux études supérieures ne soit pas réduite. »

Au total, le rapport déposé à l'unanimité par les membres de la Commission de l'éducation formu-

le 30 recommandations. Bien que les plus importantes portent sur le financement (importance de baliser le financement privé, d'encourager les dons, etc.), d'autres s'intéressent à la qualité et à l'accessibilité des universités. Dans ce dernier cas, le rapport recommande d'adopter une loi encadrant l'ensemble des droits et frais exigibles des étudiants, l'une des promesses électorales libérales.

Bonne nouvelle pour les étudiants, la rédaction de cette loi-cadre est commencée. « Des travaux sont en cours actuellement à ce sujet, a assuré le ministre Reid. Je ne suis pas en mesure de vous donner un échéancier, parce qu'il y a beaucoup de choses à faire, mais nous avançons. »

Il n'est pas question de laisser le rapport s'empoussiérer sur une tablette, selon M. Kelley. « C'est maintenant à nous, les députés, de faire notre devoir en mettant de la pression sur les ministres concernés, a-t-il dit. Nous verrons à ce que les événements à venir fassent écho aux recommandations de notre commission. »

AMPELMAN
7925, 18e Avenue
Montréal (St-Michel)(514) 725-4721
Mondial SAQ - 2004
Récipiendaire de 3 Jupiters
Feux d'artifice
Entrepôt ouvert au public
Lundi au vendredi : 8 h à 17 h
• 17 et 18 juin 8 h à 20 h
• 19 juin 8 h à 14 h • 21 juin 8 h à 20 h
3235352

LOTO QUÉBEC Résultats
Tirage du 2004-06-16
1^{er} numéro: 084066 (25 000 \$)
2^e numéro: 488704 (50 000 \$)
3^e numéro: 460532 (100 000 \$)
décomposables
Numéros "Télé"
979057 096887 912866
non décomposables
NUMÉRO BONI 04
Tirage du 2004-06-16
04 22 30 39 46 47
Complémentaire: (49)
DES GROS LOTS PLUS GROS, PLUS SOUVENT
Tirage du 2004-06-16
03 05 08 18 27 37
Complémentaire: (29)
Tirage du 2004-06-16
02 03 04 07 08 16 21 22 27 28
31 32 40 43 52 54 57 61 68 69
Tirage du 2004-06-16
3 4
078 4375
NUMÉRO 234496
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

FÊTE DES PÈRES
20 juin
LE 31

LE BERMUDA CARGO COTON BROSSÉ 39.95
Un indispensable pour papa cet été. Un style mode pratique avec ses poches multiples, en pur coton texture peau de pêche vintage. Sable, charbon, olive, marine. 30 à 38. Rég. 49.95 Tee-shirt 19.99

LE TEE-SHIRT À NUMÉRO 19.99
Le 5 gagne pour papa le dimanche 20 juin...une valeur Simons exclusive pour un tee-shirt jersey pur coton avec logo caoutchouté en contraste sur fond noir, gris, blanc, chocolat ou orange. P.m.g.tg. Rég. 25.00

LA CHEMISE RAYÉE LAVEZ-PORTEZ 49.95
Une chemise classe affaires que papa appréciera grandement avec son mélange 60% coton 40% polyester plus que facile d'entretien. Tons de bleu et rouge ou bleu et vert. 15 à 17 manches régulières, longues et extra-longues. Rég. 69.00

LA CHEMISE RAYÉE FROISSÉE 24.95
Économisez 32% sur une chemise manches courtes que papa appréciera pour le grand confort de sa texture pure mode et l'entretien aisé de son mélange coton-polyester. Tons de kaki ou rouille. P.m.g.tg.tg. Rég. 37.00 Bermuda 39.95

Un cadeau pour vos cadeaux !
Magasins, nous emballons.
La boîte-cadeau Simons, une tradition de qualité pour les jours de fête.

simons

NOTRE
SOLDE

Browns
DÉBUTE!



Jusqu'à

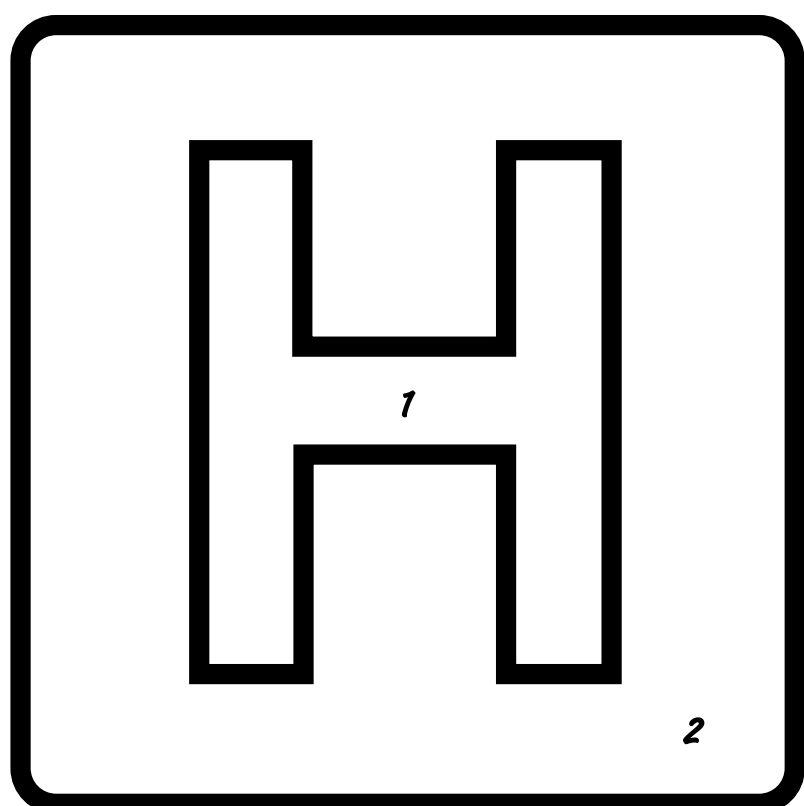
50% de rabais
sur une vaste
sélection

HÂTEZ-VOUS!

CENTRE ROCKLAND ■ FAIRVIEW POINTE-CLAIRE
PLACE VILLE-MARIE ■ CARREFOUR LAVAL ■ GALERIES D'ANJOU
MAIL CAVENDISH ■ 1191 STE-CATHERINE OUEST
■ PROMENADES ST-BRUNO ■ LA BAIE CENTRE-VILLE

1800 520-7463

www.brownsShoes.com



1 = blanc 2 = vert

Grande fête de l'Hôpital Le Children
Venez vous amuser!

PORTES OUVERTES, JEUX, ANIMATION

20 JUIN, 10H - 16H, PARC CABOT (ANGLE STE-CATHERINE ET ATWATER)
BILLETS ET INFO : (514) 934-4846 POSTE 277 - MCH2004.COM

Banque Scotia

L'Hôpital
de Montréal
pour enfants



The Montreal
Children's
Hospital

1904-2004

ACTUALITÉS

Un ex-médecin de Sorel-Tracy inculpé de meurtre

MARCEL LAROCHE

Un omnipraticien de la région de Sorel-Tracy a été appréhendé hier matin par la police qui le soupçonne d'être directement impliqué dans deux meurtres reliés à des dettes d'argent. L'un a été commis il y a plus de huit ans, en Estrie, tandis que l'autre est survenu à Saint-Jude, possiblement à la même époque, dans la région de Saint-Hyacinthe.

Radié à vie par le Collège des médecins du Québec, François Ménard, 46 ans, qui entretiendrait des relations d'affaires avec les motards criminalisés, aurait éliminé une première victime à la suite d'une dispute survenue en 1996. Pour le même motif d'argent, il aurait également abattu un autre homme dont le cadavre a été découvert hier après-midi en banlieue sud de Montréal.

Ménard a été démasqué à la suite d'une enquête de plusieurs mois menée par les policiers du Service des crimes contre la personne de la SQ de Montréal.

Than Chi-An, la première victime, était disparue depuis quelques jours quand sa famille a alerté la police de Montréal, le 22 mai 1996. Âgé de 39 ans, il avait été vu vivant pour la dernière fois dans la région de Sorel-Tracy.

Sa disparition était un mystère jusqu'à ce que des ossements humains soient découverts le 19 mars 1999 en bordure de la route 143, à Bromptonville, près de Sherbrooke, en Estrie.

Les policiers de Sherbrooke avaient alors remis ces ossements au Laboratoire de médecine légale et de sciences judiciaires de Montréal, où des spécialistes en étaient arrivés à la conclusion qu'ils appartenaient à un homme décédé de façon violente et que la victime, d'origine asiatique, était âgée de 30 à 45 ans.

Des analyses d'ADN devaient démontrer en mai dernier, soit plus de quatre ans plus tard, que les ossements étaient bel et bien ceux de Than Chi-An.

En poussant plus loin leurs recherches, les enquêteurs de la SQ auraient découvert que Than Chi-An était une connaissance de François Ménard, qui se serait occupé d'une plantation de marijuana pour arrondir ses fins de mois.

Déjà condamné à une peine de prison avec sursis pour une affaire de complot, de séquestration et d'extorsion survenue en novembre 1998, ce professionnel a perdu son droit de pratique depuis le 20 mai 2000.

Aux policiers de la SQ venus l'arrêter hier matin à sa résidence de Sorel-Tracy, Ménard en aurait profité pour parler de la disparition d'un autre individu avec lequel il aurait déjà fait affaire dans le passé.

À la suite de ces informations, les policiers se sont rendus hier après-midi à Saint-Jude, où ils ont découvert des ossements de l'autre victime.

Ménard a été incarcéré en attendant de comparaître aujourd'hui sous une double inculpation de meurtre au premier degré, au palais de justice de Sorel.

Cycliste poignardé à mort

La SPVM à la recherche d'indices

MARCEL LAROCHE

Le cycliste poignardé à mort en pleine rue mardi soir dans le nord-ouest de Montréal a-t-il été victime d'un règlement de comptes ou d'une malheureuse erreur sur la personne? C'est à cette question que tentent de répondre les policiers de la Division des crimes majeurs du SPVM chargés d'élucider ce 21^e homicide à survenir depuis le début de l'année sur l'île de Montréal. Le cycliste, âgé de 46 ans originaire du Honduras, revenait de faire une course à vélo au dépanneur quand il a été agressé à coups de couteau, vers 22 h mardi, alors qu'il roulait sur la rue Godard,

dans l'arrondissement Pierrefonds, à Montréal. Un automobiliste qui passait dans le secteur a été le premier à apercevoir la victime gisant au milieu de la rue, à proximité de sa bicyclette. Croyant que l'homme avait été heurté par une voiture, le bon Samaritain lui a porté secours pendant qu'un voisin alertait le 911. Des techniciens d'Urgences Santé accourus sur les lieux ont rapidement constaté que le cycliste avait été poignardé à mort. Toute information susceptible de faire progresser l'enquête sur cet assassinat peut être transmise en toute confidentialité à la Division des crimes majeurs du SPVM, à (514) 280-2052.

Grand solde de
portes et de fenêtres,
grandeurs variées,
75% de réduction.



**GRAND SOLDE
d'ouverture**

75% de réduction*
applicable sur articles en solde

**Grande sélection de portes
et de fenêtres Pella®.**

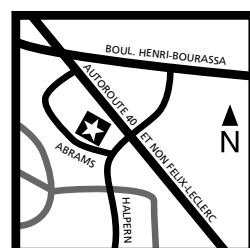
Ouvert au public.

Vendredi, le 18 juin
9 h to 17h

Samedi, le 19 juin
10 h to 17h

9704, ROUTE TRANSCANADIENNE
ST.-LAURENT
(514) 331-1055

Termes de vente :
comptant, chèques
ou carte de crédit.



* 75% Sur les articles en solde. Les prix inscrits sont pour fins de vente. Les unités sont vendues telles quelles, pas de retour. © 2004 Pella Corporation



VIEWED TO BE THE BEST.®

Ils prévoyaient «faire» 200\$, ils iront plutôt en prison pour meurtre

CHRISTIANE DESJARDINS

Trois jeunes hommes, qui prévoyaient faire chacun 200 \$ en volant les armes d'un ingénieur à la retraite de SNC-Lavalin, n'ont pas fait un sou et passeront plutôt plusieurs années en prison. Jose Silveira, 67 ans, a été tué d'une balle à la bouche, quand l'un des membres du trio a paniqué.

David Langlais, 22 ans, petit-fils par alliance de la victime, Donald Fernandes et Raphael Gopie, tous deux âgés de 19 ans, ont plaidé coupables hier d'homicide involontaire dans cette affaire. Dans une suggestion commune, la Couronne et la défense proposent sept ans de prison pour Langlais et Fernandes, et 10 pour Gopie qui a tiré. Le juge Claude Parent a rappelé qu'il n'était pas lié par cette suggestion et rendra sa décision le 25 juin.

Le crime est survenu le soir du 19 septembre dernier, dans la résidence où Silveira vivait avec sa femme, rue Cloverdale, à Pierrefonds. L'idée du vol était de Langlais. Il savait que son grand-père par alliance gardait une collection de neuf armes de poing chez lui, parce qu'il les avaient vues, quelques années auparavant. Il était persuadé que l'homme ne résiste-

rait pas si des voleurs se présentaient à sa porte. Les jeunes avaient un contact pour écouler les armes par la suite, et en obtenir 1000 \$. À cinq, (deux autres complices, dont une jeune femme, n'ont jamais été identifiés), ils prévoyaient toucher 200 \$ chacun. Le vol a eu lieu à 21 h 15, le 19 septembre.

En éclaircissement

Pour s'assurer que Silveira était chez lui, Langlais est allé sonner à la porte. Il a prétexté qu'il cherchait l'adresse de sa demi-soeur. Surpris par cette demande, Silveira a refusé de fournir l'information et Langlais est reparti. Silveira a immédiatement appelé son fils pour lui faire part de cette étrange visite. Alors qu'ils conversaient au téléphone, quelqu'un a sonné à la porte. Silveira est allé répondre. Toujours en ligne, le fils a entendu un coup de feu, puis sa mère, qui s'est mise à crier. La femme venait de découvrir son mari dans le hall, la tête ensanglantée. Elle dira plus tard aux policiers qu'en arrivant dans la pièce, une jeune femme en partie masquée était là et lui a pris les deux bras en la regardant droit dans les yeux. Quand elle s'est mise à crier, la jeune femme, qui n'était pas armée, s'est sauvée.

Selon le résumé de la preuve présentée hier par le procureur Normand Chénier, c'est la jeune femme qui a sonné à la porte de Silveira, sans doute pour se faire ouvrir plus facilement. Avec elle, se trouvait Gopie, armé. Quand Silveira a ouvert, il s'est retrouvé face-à-face avec Gopie, qui pointait son arme sur lui. L'homme a voulu refermer la porte, mais Gopie a tiré. Les agresseurs se sont enfuis les mains vides. Non loin, Fernandes Langlais, et probablement un autre complice les attendaient dans une voiture.

Un témoin, qui promenait son chien, a aperçu un homme et une femme près du domicile des Silveira ce soir-là. Il a pu donner une description approximative. Il a fallu plusieurs mois aux policiers pour remonter la piste. En février, ils arrêtaient Gopie et quelques jours plus tard, Langlais et Fernandes. Les trois accusés ont décidé de plaider coupables avant même de subir une enquête préliminaire. Hier, ils ont manifesté leurs regrets, et présenté des excuses aux membres de la famille de Silveira, qui se pressaient nombreux dans la salle d'audience. Même s'il admet qu'il faisait partie du complot, Gopie soutient pour sa part que ce n'est pas lui qui a tiré.

Résidants de Grande-Vallée évacués

PRESSE CANADIENNE

GRANDE-VALLÉE – Une centaine de résidants de la petite municipalité de Grande-Vallée, en Gaspésie, ont été évacués à la suite d'un incendie qui a pris naissance hier midi dans un amas de copeaux de bois, près d'une scierie. Les résidants ont été installés

par mesure préventive à l'hôtel de ville, en raison de l'épaisse fumée se dégageant du brasier et de la présence d'un réservoir de propane.

Les pompiers de plusieurs municipalités de la région (Grande-Vallée, Cloridorme, Madeleine et de Mont-Louis) ont été mobilisés pour combattre le feu.

Le Dr Lussier a fini de témoigner

LA TRIBUNE

Le Dr Jocelyn Lussier affichait une mine soulagée à sa sortie de la salle d'audience du palais de justice de Drummondville, hier midi. Et pour cause, il venait de compléter un témoignage de 13 jours où il a dû défendre, devant le juge Conrad Chapdelaine, les moindres faits et gestes qu'il a posés à l'égard de 14 plaignants l'accusant d'agression sexuelle.

Ainsi, le contre-interrogatoire du Dr Lussier par le procureur de

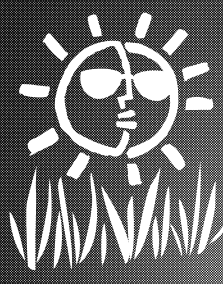
la Couronne, André Rompré, s'est terminé hier midi. Durant ces quatre journées et demie, l'avocat a tenté de démontrer à plusieurs reprises le manque de rigueur du pédiatre dans la tenue de ses dossiers, mais aussi qu'il administrait du Versed (sédatif conscient) et effectuait des cathétérismes pour tout et pour rien.

Même si Jocelyn Lussier paraissait soulagé hier, son épreuve juridique n'est toutefois pas terminée. Les audiences se poursuivent ce matin, pour une

dernière journée avant l'automne, avec la présentation par la défense d'un second témoin, un expert cette fois.

Jocelyn Lussier fait face à 14 chefs d'accusation d'agression sexuelle et à neuf chefs d'administration de sédatif (Versed) avec des intentions criminelles. Les gestes reprochés auraient été posés entre les mois de juin et décembre 2002 à la clinique privée du pédiatre et à l'hôpital Sainte-Croix où Lussier était chef du département de pédiatrie.

Solde d'été Birks



De 20% à 70% de rabais sur une sélection de fins bijoux et d'articles cadeaux du 10 au 20 juin

Magasinez en ligne au www.birks.com

Ce solde est final. Cette offre ne peut s'appliquer à de la marchandise achetée auparavant ou à des commandes spéciales et ne peut être jumelée avec toute autre offre promotionnelle.

BIRKS

CÉLÈBRE SES 125 ANS



323511A

323511B



VOICI LA PREUVE QU'ON PEUT JOUER PRUDEMMENT ET AVOIR DU PLAISIR.

L'IMPALA DE CHEVROLET A REÇU LA COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES* DE LA NHTSA DES É.-U.



Modèle LS illustré

CHEVROLET IMPALA

— À LA LOCATION, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS —

249\$ /mois*
terme de 48 mois

OU

0%

de financement à l'achat†

- Moteur V6 3,4 L de 180 HP • Boîte automatique électronique 4 vitesses avec surmultipliée • Climatisation à deux zones
- Portes, vitres, rétroviseurs et coffre à commandes électriques avec télédéverrouillage • Régulateur de vitesse avec commandes au volant • Peut asseoir 6 passagers • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD et 6 haut-parleurs
- **Plus faible consommation d'essence de sa catégorie***



322284A

3230529

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux modèles Impala (NIVEAU 7) neufs 2004 en stock. Le modèle illustré comprend certaines options. Les prix indiqués sont des prix de base. Les taxes, les frais de transport et de préparation, les frais de livraison, les frais de financement à l'achat de 0% pour des termes allant jusqu'à 48 mois, *Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager des sièges avant lors des tests d'impact frontal. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. *Basés sur les données publiées par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2004. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômes et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmc.canada.com ou au 1 800 463-7483.

VENTE DE FIN DES CLASSES
Plus de 1,5 millions en inventaire

Plus de 200 ensembles (fixation - wakeboard) réduits jusqu'à 60%

Shorty à partir de 45\$

Tube O'Brien 79\$

Skis Combo 159\$

Kneeboard O'Brien 149\$

Spéciaux valides jusqu'au 30 juin 2004

L'ENTREPÔT **au vent fou**
 NAUTISME EXTREME
 QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR

514-640-3001 3839 St-Jean Baptiste, Montréal
 www.auventfou.com 1-800-336-2126

ACTUALITÉS

MÉTRO DE LAVAL

Un des tunnels a été creusé dans un dépotoir

Le contrat ne prévoyait aucun budget de décontamination

BRUNO BISSON

Un des tunnels du métro de Laval a été creusé au milieu d'un ancien dépotoir sans qu'on prévise le moindre sou pour décontaminer le lieu extrêmement pollué dont tout le monde connaissait pourtant l'existence, depuis des dizaines d'années, dans l'île Jésus.

trer un projet de 550 millions dans une enveloppe qui n'en contenait officiellement que 345 millions, la direction de l'AMT a décidé de ne « pas retenir » ces coûts dans son budget, comme elle l'a fait pour une multitude d'autres coûts prévisibles totalisant 120 millions, qui ont été poussés sous le tapis pour préserver l'apparence d'un budget équilibré.

des chantiers du métro de Laval. L'agence n'avait pas d'expérience dans la gestion d'un mégaprojet, mais en refusant d'inclure tout budget de contingence dans un projet aussi énorme que le prolongement du métro vers Laval, elle sacrifiait un des principes les plus élémentaires de bonne gestion d'un grand projet : c'est qu'à un moment donné, sur un projet aussi long, quelque chose, quelque part, va finir par aller mal. Et ça va coûter très cher.

Selon le rapport du vérificateur général du Québec (VGQ) sur la construction du métro de Laval, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) a estimé récemment qu'il en coûtera 3,3 millions de plus que prévu pour creuser le tunnel de la station Cartier, dont l'embouchure est forcée dans le « marigot », un ancien chenal de la rivière des Prairies qui a disparu, il y a bien longtemps, sous des dizaines de tonnes de terre et de déchets.

L'AMT, un organisme gouvernemental qui relève du ministère des Transports du Québec (MTQ) et qui a géré pour lui le dossier du métro de Laval depuis trois ans, a été durement critiquée la semaine dernière dans le rapport de la vérificatrice générale Doris Paradis.

« Pourtant, lors de la phase d'avant-projet, dans un rapport estimant le coût à 553 millions, s'étonne la vérificatrice, on relevait plusieurs risques liés aux caractéristiques du sol, à l'élimination des matériaux d'excavation sur des sites autorisés, aux variations de prix pour les matériaux, les équipements, les fournitures et les frais administratifs, à la productivité de la main-d'oeuvre et aux heures supplémentaires. »

Même si l'existence de cet ancien chenal transformé en dépotoir est connue, que des études géologiques en avaient déjà cerné le périmètre approximatif, et qu'il relevait de l'évidence que de creuser un tunnel dans un sol pareil allait nécessiter d'importantes mesures de décontamination, l'AMT n'a prévu aucune somme à cette fin pendant toute la phase de préparation du projet, afin d'en réduire la facture réelle.

Sa gestion du projet a été ponctuée de décisions précipitées ou mal fondées, des étapes entières du cheminement normal d'un projet d'infrastructure ont été escamotées, les véritables coûts du projet ont été volontairement cachés au public pendant deux ans. Mais pas au MTQ, qui savait tout, mais qui n'a rien fait pour corriger la situation, et qui a, en conséquence, été critiqué aussi sévèrement que l'AMT.

« La direction de l'AMT, appuyée par le MTQ, n'a pas agi avec prudence à cet égard. Elle a jugé que la valeur de ces éléments, soit 123 millions de dollars, était trop élevée, et elle a rejeté la possibilité qu'ils se réalisent, en totalité ou en partie. Les coûts prévus du projet devenaient donc déraisonnables, par rapport à l'envergure de ce dernier. »

Les consultants embauchés par l'AMT pour préparer les études d'avant-projet en connaissaient l'existence, et savaient que le tracé retenu ferait passer la nouvelle ligne de métro dans ce marigot. En conséquence, de l'argent avait été prévu pour décontaminer les sols du tunnel et de la station Cartier à l'intérieur d'un budget estimé de 553 millions, pour l'ensemble du projet.


Sous la supervision de cette agence inexpérimentée en la matière, et l'absence de tout contrôle réel de Québec, les coûts de ce mégaprojet mal préparé ont explosé, pour passer de 345 millions en 2002, à un peu plus de 800 millions, selon les estimations les plus récentes. Mais il reste trois ans de travaux...

Le rapport ajoute « qu'il n'est guère surprenant de constater qu'en procédant de la sorte, l'AMT a été dans l'obligation d'ajuster à la hausse les différents budgets à autoriser au fur et à mesure que les risques se sont concrétisés », comme la nécessité de traiter les sols extraits d'un ancien chenal transformé en dépotoir, comme le lieu où sera construite la future station Cartier.

Mais dans un souci de faire en-

LA PLUS GRANDE SÉLECTION DOCKSIDE AU QUÉBEC

J.R. LÉONARD



SEBAGO

CHAUSSURES J. R. LÉONARD
 Complexe Desjardins 514-288-3435

Pointures Homme AA - EEE 6 à 14
 Pointures Femme B 5 à 11

B E R N A R D T R O T T I E R S P O R T S

Fête des Pères
 Notre liquidation de golf 2004 débute maintenant

jusqu'à 50% de rabais!

Ensembles complets de bâtons
 TOP-FLITE SPALDING Wilson PRECISION II
 3 bois, 8 fers vendus en ensembles
 Hommes ou femmes, gauchers ou droitiers, tiges en acier et/ou graphite
 réduits de **25% à 35%**
 Prix à partir de 169,95\$

Balles de golf
 réduites de **10% à 50%**
 Top Flite XL 2000 ou XL 3000 vendues en douzaine **9,95\$**

Sacs et souliers de golf
 réduits de **10% à 40%**

Gants de golf
 réduits de **25% à 40%**

Liquidation de vêtements de golf 2003 pour hommes et femmes
 jusqu'à **50% de rabais**

Ashworth Nike DESCENTE sunice golf adidas
 FootJoy Etonic Wilson Titleist YONEX Ashley Golf Nike Brite NANCY LOPEZ GOLF cobra adidas

On a le golf dans la peau
BERNARD TROTTIER SPORTS

Les photos sont à titre d'illustration seulement.

Greenfield Park 3680, boul. Taschereau Greenfield Park
 Pointe-Claire 183D, boul. Hymus Pointe-Claire
 Laval 2929, boul. St-Martin Ouest, (Centropolis) Laval

INTERNET

Les « arrière-boutiques de la haine » prolifèrent

MARTINE VERON
AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — Les Arabo-Musulmans, suivis par les juifs, sont les cibles privilégiées des injures et discours racistes sur les sites et forums de discussion sur Internet, ces « arrière-boutiques de la haine » qui prolifèrent, selon des rapports de la CNCNDH rendus publics mardi.

La Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCNDH) a dressé un état des lieux du racisme sur Internet dans deux rapports présentés à la conférence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) réunie à Paris sur le sujet.

Réalisée par Sylvain Tirreau, du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), une étude porte sur les groupes de discussion francophones « Usenet », accessibles avec un logiciel de courrier habituel, entre 1993 et le premier trimestre 2004.

L'auteur s'est intéressé aux « obsessions » des utilisateurs des groupes de discussion par une recherche de mots-clés, sur les 334 forums de discussion francophones et, surtout, le forum fr.soc.politique, qui reçoit près de 70 % des injures racistes et antisémites.

Les Arabo-Musulmans sont la première cible des injures raciales, suivis par les Juifs, et, mais c'est tout récent, les Américains.

L'injure qui apparaît le plus souvent est « bougnoule » (31,5 % des insultes), suivies de « youpin » (26,09 %). Vient ensuite « ritual ». Les appels au meurtre les plus diffusés sont « mort aux Juifs » suivi de « mort aux Arabes ».

L'analyse des discours et articles racistes diffu-

sés sur le forum fr.soc.politique (24 800 publiés chaque mois), dont le dénominateur commun est la pratique de l'amalgame entre religion et origine ethnique, montre, là encore, la prédominance du racisme arabo-musulman (57 % des articles), les juifs étant la deuxième cible (25 %). Vient ensuite la xénophobie à l'égard des Américains (6 %), cibles depuis 2003 devant les « immigrés » (4 %). Le racisme anti-noir est très minoritaire.

Le second rapport, de Gérard Kerfom, également du Mrap, porte sur les sites racistes. Le conflit du Proche-Orient « donne lieu à de nombreux débordements, visant les populations juive et arabo-musulmane », écrit l'auteur.

Un total de 68 sites ont été répertoriés, dont le rapport donne la liste, 76,5 % d'entre eux ayant moins de trois ans (40 % créés en 2003, 24 % en 2002, 20 % en 2001), ce qui n'exclut pas qu'ils aient eu une existence antérieure sous d'autres noms.

La plupart des sites skinheads qui avaient sévi sur Internet avant 2000 ont disparu. La mouvance « sos-racaille-libertweb » a dû fermer la totalité de ses sites en juillet 2003, ainsi que la mouvance « identitaire-unité radicale ».

Mais si les contraintes de la loi française entravent l'expression du racisme sur le Web francophone, certains sites se reconstituent. Ainsi, la mouvance sos-racaille est pratiquement reconstituée et ses sites, une quinzaine, gagnent en audience, comme sos-France, Occidentalis, France-écho. Cette mouvance est la plus importante en nombre de sites. Viennent ensuite la mouvance identitaire et nationaliste, les chrétiens intégristes, les skinheads, l'islam radical, les négationnistes et les extrémistes juifs.

La transition du secondaire au monde du travail est complexe

Le cheminement des jeunes qui entrent sur le marché du travail directement après leurs études secondaires peut s'avérer tortueux, indique une étude de Statistique Canada. Selon les nouvelles données de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), le passage des jeunes Canadiens de l'école au marché du travail se caractérise par un ensemble complexe de cheminements et ne se limite pas à un simple passage direct des études à un emploi à temps plein. Pour les fins de l'enquête, qui suit les mouve-

ments entre l'école secondaire, les études post-secondaires et le marché du travail, les jeunes ont été interviewés à deux reprises. D'abord, l'enquête a permis d'établir la situation des jeunes de 20 ans par rapport aux études et à l'activité sur le marché du travail en décembre 1999. Deux ans plus tard, les mêmes répondants ont été interviewés et leurs activités ont été mesurées en décembre 2001. Les résultats de l'EJET indiquent que certains jeunes prennent plus de temps que d'autres à terminer leurs études secondaires. Certains jeunes qui décrochent du secondaire peuvent subséquemment retourner aux études secondaires. D'autres décrocheurs reprennent leurs études, mais dans le cadre de l'enseignement postsecondaire. Presse Canadienne

« Ici votre Commandant. »



Commandant Don Johnson (B-747)
Président de l'APAC

Grâce à l'investissement et au dévouement continus de centaines de fournisseurs et de partenaires, et de milliers d'employés, l'Association des pilotes d'Air Canada (l'APAC) et ses membres pilotes professionnels croient au succès à long terme d'Air Canada.

Acteur clé dans le processus de restructuration, l'APAC est non seulement convaincue qu'Air Canada survivra, mais qu'elle prospérera tout en demeurant un transporteur sûr, sain et rentable. Nous continuerons de vous emmener à destination et de vous ramener à la maison en toute sécurité.

Au moment de planifier votre prochain voyage d'affaires ou d'agrément, soyez assuré que vous pourrez compter sur Air Canada et ses pilotes.

Merci de choisir Air Canada.



Pour obtenir plus de renseignements,
visitez le site www.votrecommandant.ca

ACURA RSX 2004
4,8% à la location et à l'achat *



Raison de plus de la faire décoller au plus vite.

Location à partir de

278\$*

par mois
48 mois

Comptant	Paiement
3 858 \$	278 \$*
1 998 \$	318 \$*
0 \$	358 \$*

Incluant:

- moteur i-VTEC™ DACT
- système de coussins gonflables avant et latéraux
- chaîne AM/FM/CD à 4 haut-parleurs
- sièges sport avant à renforts haute densité
- climatisation automatique, et beaucoup plus...

Transport et préparation inclus
Aucun dépôt de sécurité ■ Allocation de 96 000 km


ACURA
www.acura.ca

ACURA GABRIEL 4648, boul. Saint-Jean Dollard-des-Ormeaux (514) 696-7777 www.gabriel.ca/acura	LUCIANI ACURA 4040, rue Jean-Talon O. Montréal (514) 340-1344 www.lucianiacura.com	ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau O. Brossard (450) 659-1616 www.acurabrossard.com	ACURA DE LAVAL 2500, boul. Chomedey Laval (450) 682-4050 www.acuralaval.com	ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie Blainville (450) 435-4455 www.acuraplus.com	GALERIES ACURA 7100, boul. Métropolitain E. Anjou (514) 354-8811 www.galeriesacura.com
---	---	--	--	--	--

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura RSX (modèle DC5364PB) 2004 neuve. Un acompte de 3 858 \$ vous donne un versement mensuel de 278 \$ et un total des paiements de 17 202 \$. Un acompte de 1 998 \$ vous donne un versement mensuel de 318 \$ et un total des paiements de 17 262 \$. L'option 0 \$ comptant vous donne un versement mensuel de 358 \$ et un total des paiements de 17 184 \$. Taux de location annuel de 4,8 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,12 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation inclus, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. †Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Financement à l'achat de 4,8 % pour l'Acura RSX (modèle DC5364PB) 2004 neuve. S.A.C., périodes de 24 à 60 mois offertes. Par exemple, 20 000 \$ à 4,8 %. Paiements mensuels de 458,78 \$, pendant 48 mois. Coût d'emprunt de 2 021,44 \$. Total des paiements de 22 021,44 \$. Un acompte pourrait être exigé. Transport et préparation (900 \$), frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie (RSX avec l'ensemble Aero représentée). Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1^{er} au 30 juin 2004.

la Baie encore plus

Nouvelles couleurs, coupes
tendances, étoffes légères...
le printemps est bien là! Tout comme
les meilleures aubaines de la saison.

Jones New York,
Jones New York Signature
et AK Anne Klein Petites

Mode petite en promo printanière

Du jeudi 17 au dimanche 27 juin

Achetez un article, l'autre est à 50 % de rabais

Mode féminine Jones New York, Jones New York Signature et AK Anne Klein Petites
en tailles petites. Le deuxième article doit être de valeur égale ou inférieure.

3235175A

3235664

3234879A

Québec: un débat plus terre à terre

Pour mieux cerner les enjeux des référendums sur les défusions, *La Presse* a visité quelques arrondissements qui devront décider de leur avenir, le 20 juin prochain. Voici un tour d'horizon de la situation à Québec.



MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — La ville de Québec ressemble à la ville de Montréal sur un point : c'est à l'ouest que le mouvement défusionniste risque de causer le plus de dommages à la capitale lors des référendums sur les défusions municipales.

La deuxième plus grande ville au Québec devrait tout de même s'en tirer mieux que la métropole dimanche prochain. Malgré des scrutins qui seront tenus dans 12 ex-banlieues sur 12, aucune n'a atteint le chiffre magique de 35 % de signatures lors de l'ouverture des registres municipaux et le vote par anticipation n'a attiré qu'une moyenne de 10 % d'électeurs dans la région.

En outre, des sondages récents semblent donner raison au maire Jean-Paul L'Allier qui prévoit, depuis la signature des registres municipaux, que deux ou trois anciennes villes renaîtront de leur cendres à Québec : peut-être Sillery, mais surtout L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin.

« Même s'il y en avait une ou deux, ça affaiblit l'ensemble, croit le maire. C'est comme un huit cylindres qui en perd un, ça roule, mais ça enlève quelque chose. Il y aura aussi un travail de réconciliation à faire dans la ville. Ça nous mine. »

Éloignées du centre-ville, L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin, deux banlieues de 12 000 électeurs chacune, ont vu les slogans référendaires faire une vive concurrence aux pancartes des partis fédéraux depuis des semaines. En se rapprochant de la vieille ville, toutefois, c'est la campagne fédérale et les photos de candidats libéraux en difficulté qui prennent le dessus.

Le chef de l'opposition à l'hôtel de ville, Jacques Langlois, reconnaît que le contexte n'aide pas les défusionnistes de la capitale.

« Ce qui ne nous aide pas, c'est la fête des Pères, l'élection fédérale, la Saint-Jean-Baptiste, la fin des classes, le début des vacances... Ça va prendre une bonne volonté pour jouer son rôle de citoyen », explique l'ancien maire de Beauport, là où un sondage CROP-*Le Soleil* démontrait hier que seulement 44 % des électeurs de cette grande banlieue pensent voter Oui à la défusion.

Sans concéder la victoire aux pro-



PHOTO MARTIN TEMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE ©

À Québec, des référendums sur la défusion se tiendront dans les 12 ex-banlieues. Mais le débat est moins émotif qu'à Montréal où un grand nombre d'électeurs se sont rendus voter par anticipation, dimanche dernier.

fusion, M. Langlois pense que la démarche référendaire qui redonne la parole aux citoyens représente déjà une « victoire de la démocratie ».

« La pire des situations, avoue-t-il cependant, c'est de gagner la majorité simple, mais de perdre parce qu'on n'a que 34 % du vote exprimé. Je ne le souhaite à personne, mais, dans ce cas, le dossier n'est pas fermé. »

Cela semble confirmer les craintes du maire L'Allier qui affirme depuis des mois que « si on se redivise, si on se tourne le dos en refusant

L'Allier. On ne peut pas faire comme s'il n'était pas là », explique Jacques Langlois.

Deux visions s'affrontent

Les deux camps qui se font face à Québec proposent deux visions opposées de l'avenir de la capitale. Politicien d'expérience, le maire L'Allier veut toujours plus pour Québec. La fusion, dit-il, aide le développement économique de toute la région.

« Au Québec, soutient-il, on a un choix à faire dans les grandes villes. Une structure administrative, ce n'est

caux les outils pour qu'ils puissent répondre de leur gestion. Il n'y a pas de problème à avoir un niveau local et régional, puisque c'est clair dans la loi 9 », dit-il.

Un débat moins émotif

Moins émotif qu'à Montréal, le débat sur les défusions à Québec n'a pas atteint des sommets, du moins statistiques, que ce soit lors de l'ouverture des registres municipaux ou du vote anticipé de la fin de semaine dernière.

À Saint-Augustin, 24 % des électeurs ont demandé un référendum. Plus de 2100 contribuables ont voté par anticipation sur les 4300 votes requis pour atteindre la barre des 35 %, et un récent sondage CROP-*Le Soleil* indiquait que 63 % des citoyens de cette banlieue cossue sont en faveur de la défusion.

Partout ailleurs, les votes pro-défusion semblent beaucoup plus fragiles. À Sillery, 48 % des personnes sondées voteraient Oui et à Sainte-Foy, ancienne ville de la mairesse Andrée Boucher qui fait désormais campagne en faveur du Oui comme animatrice de radio, ce vote défusionniste grimpe à 53 %.

« Les gens s'aperçoivent des avantages et des inconvénients d'un démembrement et que, finalement, ça ne vaut peut-être pas le détour. Ils voient que le rattrapage fiscal est payable comptant. Ça les fait réfléchir », pense le maire L'Allier.

Des sondages récents semblent donner raison au maire Jean-Paul L'Allier qui prévoit, depuis la signature des registres municipaux, que deux ou trois anciennes villes renaîtront de leur cendres à Québec.

l'équité fiscale, on retourne aux nids à chicane qu'on a connus ».

Le débat avait d'ailleurs mal débuté pour le maire, il y a deux mois, quand il avait utilisé l'expression « maudite banlieue » pour décrire le retour aux disputes d'autrefois entre la capitale et ses banlieues. Depuis, ses opposants ont personnalisé passablement le débat, accusant le maire de tous les maux.

« On ne peut pas faire autrement que de renvoyer à des situations qu'on vit depuis 30 mois. Cette administration est celle de Jean-Paul

pas le Pérou, mais quand on est toujours les derniers dans les indicateurs des villes canadiennes, on n'a pas le luxe de perdre deux onces d'énergie avec des querelles au conseil d'agglomération. »

Son opposant, Jacques Langlois, voit plutôt dans la défusion une étape pour redonner des services de meilleure qualité aux contribuables.

« Les services de base ne peuvent pas être mieux rendus que par les gens les plus proches des gens. La proximité est un gage d'efficacité. Il s'agit de donner aux gestionnaires lo-

QUÉBEC

> Deuxième ville au Québec avec 520 000 habitants

> 1 maire et 39 conseillers

> 8 arrondissements

> 12 anciennes villes sur 12 tiennent un référendum le 20 juin

> 272 000 personnes sont habilitées à voter lors de ces référendums

Jacques Langlois pense plutôt que la situation a évolué. « Au début, on parlait de deux ou trois villages gaulois dans l'ouest de la ville. Il y a du travail à compléter, mais il n'y a pas de désintéressement. Les citoyens veulent davantage de services personnalisés ».

Jean-Paul L'Allier réplique que les présidents d'arrondissement anti-fusion n'ont pas nécessairement donné leur plein rendement depuis deux ans et qu'ils souhaitent retrouver leur ancien emploi.

« Au lieu de corriger ce qui ne marchait pas, ils ont monté en épingle des difficultés qui existaient dans leur ville, mais dont personne ne parlait. Les nids-de-poule ne sont pas venus au monde avec la ville nouvelle », conclut-il.

Joyeux 100^e anniversaire

Pour célébrer les cent ans de service de l'**Océan** dans les Maritimes, VIA Rail Canada vous offre le cadeau d'anniversaire du siècle : des tarifs aller simple spéciaux de 100 \$ ou moins en **classe Confort*** sur de longues distances. Et en plus, les enfants voyagent gratuitement**!

Pour une expérience de voyage encore plus mémorable, nous vous offrons à tarifs réduits le luxe de la **classe Alizés** et de ses voitures-lits. Détendez-vous dans une chambre privée, dégustez d'excellents repas et admirez un panorama splendide tout au long du trajet.

Voyagez pour 100 \$ ou moins

entre n'importe quelle ville du corridor Québec-Windsor et une autre de votre choix située au Nouveau-Brunswick ou en Nouvelle-Écosse



Pour profiter de ces offres, achetez vos billets auprès de VIA avant le 4 juillet et voyagez d'ici le 9 septembre. Découvrez une façon plus humaine de voyager avec VIA Rail. Cette année, venez célébrer en grand avec nous!

Pour réserver, visitez www.viarail.ca/montreal-ocean ou appelez au **1 888 VIA-RAIL** (1 888 842-7245)
 ☎ ATS 1 800 268-9503 (malentendants)

LES GENS QUI VOUS TRANSPORTENT



*Tarif adulte aller simple en **classe Confort** à bord de l'**Océan** et du **Chaleur**, à partir de n'importe quelle gare située à l'est de La Pocatière et à destination de toute ville du corridor Québec-Windsor, dans un sens comme dans l'autre, pour la somme maximale de 100 \$. **En **classe Confort**, un enfant âgé entre 2 et 11 ans peut voyager gratuitement avec un adulte et ce, jusqu'au 29 août 2004 et chaque enfant additionnel voyagera à un tarif réduit de 50 \$ maximum. Une fois émis, les billets ne sont pas remboursables, mais ils sont échangeables moyennant certaines conditions. Les arrêts ne sont pas autorisés en **classe Confort**. Pour tout renseignement supplémentaire, dont les tarifs spéciaux de la **classe Alizés**, communiquez dès maintenant avec VIA.

La journée sans voiture de retour à Montréal

NICOLAS BÉRUBÉ

La journée sans voiture sera à nouveau célébrée en grand cette année au centre-ville de Montréal. L'événement se tiendra, pour la deuxième fois, le mercredi 22 septembre prochain. Le périmètre des rues réservées aux piétons et aux cyclistes pour la journée « En ville, sans ma voiture » sera considérablement élargi par rapport à l'an dernier.

Entre 9 h 30 et 15 h 30, la circulation automobile sera interrompue dans le périmètre compris entre les boulevards de Maisonneuve et René-Lévesque, et les rues McGill College et Saint-Urbain. Il est à noter que ces quatre artères limitrophes resteront ouvertes à la circulation.

Déplacé vers l'est par rapport à l'an dernier, le périmètre des rues fermées à la circulation inclut maintenant les sites de la Place Ville-Marie, le Square Philips, le Complexe Desjardins et la Place des Arts. La Ville de Montréal encourage les marchands à monter des stands de vente

sur le trottoir, devant leur commerce.

La programmation des activités de la journée sera dévoilée au début du mois de septembre, a annoncé hier l'Agence métropolitaine de transport. La journée « En ville, sans ma voiture » se tiendra simultanément dans près de 1500 villes dans le monde.

L'an dernier, quelque 15 000 personnes avaient profité de la journée sans voiture pour se déplacer à pied dans les rues du centre-ville. Un sondage réalisé auprès de plus de 750 personnes dans les rues lors de l'événement a révélé un taux de satisfaction de 91 %.

L'absence de circulation automobile avait entraîné une réduction de près de 40 % des taux d'oxyde de carbone et d'oxyde d'azote enregistrés dans l'air extérieur lors d'une journée typique au centre-ville.

Ce jour-là, les citoyens avaient été nombreux à laisser leur voiture à la maison. La STM avait enregistré une hausse de 10 % de la clientèle. Les trains de banlieues avaient vu, quant à eux, leur nombre d'usagers grimper de 13 % lors de la journée.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

Le 22 septembre 2003, les piétons prenaient possession de la rue Sainte-Catherine, le temps d'une journée...

CONSULTATION GÉNÉRALE



PROJET DE LOI N° 57, LOI SUR L'AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES

La Commission des affaires sociales est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 5 octobre 2004 dans le cadre d'une consultation générale sur le projet de loi n° 57, Loi sur l'aide aux personnes et aux familles.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le 17 septembre 2004. La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes et les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 20 exemplaires supplémentaires. Vous êtes également invités à transmettre par courriel le fichier de votre mémoire. Toutefois, cela ne vous dispense pas de produire une version papier de celui-ci.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à: Denise Lamontagne, avocate, secrétaire de la Commission des affaires sociales, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3^e étage, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 Télécopieur : (418) 643-0248
Courriel : cas@assnat.qc.ca

Camping?

Laissez-vous tenter!



- Très grande salle d'exposition
- Choix incomparable de tentes
- À des prix d'entrepôt

André Jac Sport
5520, boul. des Laurentides, Laval
4 km au nord de la 440 / 6 km au sud de la 640
(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410

PATEK PHILIPPE
GENEVE



Twenty-4[®]
par Patek Philippe

KAUFMANN de SUISSE
Joailliers exclusifs depuis 1954

2195 RUE CRESCENT, (près de Sherbrooke), (514) 848-0595
MONTRÉAL

www.kaufmanndesuisse.com

C'EST VOTRE AVANTAGE CONCURRENTIEL, MAINTENANT.

SOLUTIONS POUR PETITES ENTREPRISES

Votre entreprise est d'une importance capitale. Il est donc normal de vouloir profiter de tous les avantages possibles. Rogers^{MC} Sans-fil vous en propose un immédiatement; accédez à toute l'information dont vous avez besoin où que vous soyez, pratiquement partout au pays. Vous pouvez compter sur notre réseau pour demeurer en contact, partout où vous allez.

Exclusif à Rogers Sans-fil
Treo^{MC} 600
599⁹⁹\$*
Après remise dans le cadre d'un abonnement de deux ans.
874⁹⁹ sans abonnement



Gestionnaire Palm OS, courriel et téléphone intégrés

Voici l'outil que tout le monde attendait: l'union parfaite entre le sans-fil et l'assistant numérique personnel.

- Courriel et messagerie texte
- Affichage des pièces jointes
- Accès Internet sans fil
- Gestionnaire électronique Palm OS
- Sans-fil photo avec assistant numérique personnel intégré

Forfaits Voix et données

Mini	Service mensuel	45 \$	• 3 Mo de données (environ 1 à 50 courriels/jour) • 150 minutes en tout temps
Inter-médiaire	Service mensuel	60 \$	• 7 Mo de données (environ 50 à 150 courriels/jour) • 200 minutes en tout temps
Maxi	Service mensuel	90 \$	• 15 Mo de données (environ 150 courriels et plus/jour) • 350 minutes en tout temps • soirs et week-ends illimités

A partir de
399⁹⁹\$*
Après remise dans le cadre d'un abonnement de deux ans.



Téléphone et courriel intégrés

L'accès à votre courriel dans le creux de votre main, partout où vous allez.

- Téléphone et courriel intégrés
- Affichage des pièces jointes
- Accès Internet sans fil
- BlackBerry avec écran couleur également offert en exclusivité chez Rogers Sans-fil

Forfaits Voix et données BlackBerry

Pour petits usagers	Service mensuel	60 \$	• 1 Mo de données BlackBerry (environ 20 à 30 courriels/jour) • 200 minutes en tout temps
Pour grands usagers	Service mensuel	90 \$	• Données BlackBerry illimitées** • 350 minutes en tout temps • Soirs et week-ends illimités

POUR COMMANDER, FAITES LE 1 866 288-7588

Ou consultez rogers.com/avantage

Le plus vaste réseau sans-fil voix et données du Canada



Votre monde. Maintenant.

ÉPARGNEZ-VOUS
ACHETEZ EN LIGNE

CONSULTEZ LE WWW.ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 866 288-7588 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL OU ROGERS PLUS. Les appareils illustrés peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. *Le prix de l'appareil BlackBerry est valable dans le cadre d'un abonnement de deux ans et, le cas échéant, après application de la remise sous forme d'un crédit de 100 \$ sur une prochaine facture mensuelle de Rogers Sans-fil. Détails en magasin. **Après rabais postal de 200 \$ sur forfait voix et données d'une durée de 24 mois. Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais d'accès au système et au service d'urgence 911, la messagerie texte et la transmission de données facturées à l'utilisation, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes applicables seront facturés mensuellement. **Rogers Sans-fil se réserve le droit de limiter l'utilisation et de facturer 7 \$ par Mo supplémentaire dans le cas d'un usage excessif de plus de 25 Mo de données par mois. ©2004 palmOne, Inc. Tous droits réservés. PalmOne, Treo, les logos palmOne et Treo ainsi que Blazer font partie des marques de commerce ou des marques déposées appartenant à ou sous licence exclusive de palmOne, Inc. ou de ses filiales. Palm, Palm OS, HotSync et le logo Palm Powered sont des marques déposées autorisées de palmOne, Inc. Utilisés sous licence. Les marques, images et symboles associés aux familles RIM et BlackBerry sont la propriété exclusive et des marques de commerce de Research In Motion Limited - utilisées sous permission. **Rogers, Rogers Sans-fil et le ruban de Möbius sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. Utilisés sous licence. Tous les autres noms de marques et de produits mentionnés peuvent être des marques de service, des marques de commerce ou des marques déposées appartenant à leurs titulaires respectifs. ©2004 Rogers Sans-fil inc. Tous droits réservés.

VOICI LE GRAND SOLDE

DE FIN D'ANNÉE D'AUDIO CENTRE

Nos fournisseurs et nous liquidons nos stocks.

RÉSULTAT :

DES RABAIS GIGANTESQUES !!!

DEUX EXEMPLES :

ENSEMBLE CINÉMA-MAISON PLASMA COMPLET

Téléviseur plasma et récepteur Marantz, hauts-parleurs Kef, supports muraux, câbles Monster.

Régulier 10 133,00 \$ — **SOLDE 6 999,99 \$**

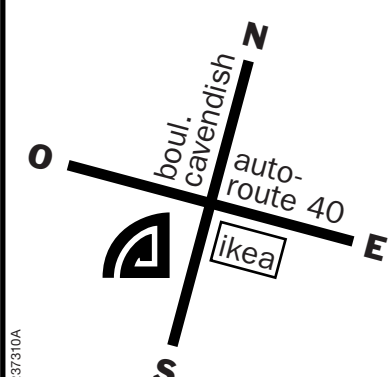
ENSEMBLE CINÉMA-MAISON AVEC UN PROJECTEUR

Projecteur et écran 80 po Toshiba, récepteur Yamaha, hauts-parleurs PSB, câbles Monster.

Régulier 8 208,00 \$ — **SOLDE 4 499,99 \$**

AUSSI, DES MILLIERS D'OFFRES INCROYABLES (JUSQU'À 40% DE RABAIS) SUR HAUTS-PARLEURS CENTRAUX, CAISSONS DE SOUS-GRAVES, TÉLÉVISEURS À ÉCRAN GÉANT, TÉLÉVISEURS À CRISTAUX LIQUIDES, RÉCEPTEURS POUR CINÉMA-MAISON ET PLUS ENCORE.

10 JOURS SEULEMENT du 17 au 27 juin



Financement disponible.

9100, boul. Cavendish

www.audiocentre.com

731-2772

audio centre

ACTUALITÉS

Étiquetage obligatoire des OGM

Québec ne veut pas nuire à l'industrie

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Avant de prendre une décision quant à l'étiquetage obligatoire des OGM, que vient de recommander la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, le gouvernement Charest veut se donner le temps d'étudier les impacts d'une telle mesure sur les producteurs et l'industrie alimentaire.

« On va évaluer les impacts pour l'ensemble des gens de l'industrie. Nos producteurs trouvent qu'ils ont beaucoup de charge. Alors, il faut faire en sorte que lorsque nous prendrons une décision, ce ne soit pas au détriment de nos producteurs, ni de notre industrie. C'est

« Il faut faire en sorte que lorsque nous prendrons une décision, ce ne soit pas au détriment de nos producteurs, ni de notre industrie. »

dans cet esprit d'ensemble que nous allons évaluer, puis regarder, puis prendre les décisions qu'il faudra », a indiqué à l'Assemblée nationale la ministre responsable du dossier, Françoise Gauthier, alors qu'elle était pressée de questions par le député de Saint-Hyacinthe et membre de la commission, Léandre Dion.

Après avoir siégé durant 11 mois, la Commission de l'agriculture a déposé, vendredi dernier, un rapport contenant 28 recomman-

dations sur la sécurité alimentaire, qui permettront d'améliorer, entre autres choses, les services d'inspection et les normes d'étiquetage des aliments, notamment ceux contenant des organismes génétiquement modifiés.

La recommandation de la commission d'adopter l'étiquetage obligatoire des OGM dans les aliments a été fort bien accueillie par les organismes représentant les consommateurs. Elle a toutefois fait peur aux producteurs et à l'industrie alimentaire qui ne veulent pas en payer seuls les coûts.

« Je vais prendre le temps d'analyser de façon responsable le rapport de la commission, a d'abord répondu la ministre de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation. En ce qui concerne l'étiquetage, effectivement, la population du Québec a le droit de savoir. Cependant, c'est une question qui est beaucoup plus complexe. Ça concerne tous les intervenants du Canada parce qu'on est dans un marché libre. Alors, c'est une question qu'il faudra effectivement analyser et faire en sorte d'arriver à des solutions gagnant-gagnant pour les consommateurs québécois, mais aussi pour nos producteurs et nos transformateurs », a expliqué la ministre Gauthier.

Il faut comprendre que l'étiquetage obligatoire des OGM entraînera des coûts additionnels qui seront assumés, au bout du compte, par les consommateurs, si la mesure est adoptée.

Le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Laurent Pellerin, a déclaré récemment que « si tout le monde assume les coûts, nous allons regarder ça sérieusement ».

Matelas et oreillers suédois

GRATUIT
Trousse de voyage Céléste d'une valeur de 300 \$ à l'achat d'un matelas.

SPACÉ
SPACE TECHNOLOGY

TEMPUR
MATÉLAS ET OREILLERS SUÉDOIS

- Confectionné à partir d'un matériau unique, TEMPUR est un produit suédois approuvé par la NASA.
- L'un des 18 produits admis au Temple de la renommée de la technologie spatiale américaine
- Procure un sommeil plus profond, plus récupérateur en soulageant les points de pression.
- Idéal pour personnes stressées ou ayant des problèmes physiques (maux, articulaires, douleurs musculaires, etc.)

Comme si vous flottiez dans l'espace!

BOUTIQUE MULTI-MATELAS
527 Notre-Dame Repentigny
Tél.: (450) 582-0637
Sans frais : 1-877-582-0637

Boutique **Tout pour le dos**
7-8780, boul. Saint-Laurent Montréal QC
Tél.: (514) 383-1582
Sans frais : 1 800 268-1582
www.toutpourledos.com

Expérience Sommeil
8025, boul. Taschereau Brossard QC
Tél. : (450) 445-1216
Sans frais : 1 877 NAHTAJO



La petite vache bleue se trouve sur des produits laitiers fabriqués avec le lait de chez nous, un lait fait selon des standards de qualité parmi les plus élevés au monde.



Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne

Un record Guinness pour les 20 ans du Cirque du Soleil

ÉMILIE CÔTÉ

Pour les 20 ans du Cirque du Soleil, 544 employés transformés en géants ont parcouru 100 mètres sur des échasses de 13 pouces, établissant du coup un record Guinness. Une idée de grandeur à l'image des ambitions de son président, Guy Laliberté. « Dans 20 ans, il y aura 6500 échassiers. Non, un Tour de l'Île d'échassiers ! » blague le cofondateur de la troupe, qui s'est produite pour la première fois à Gaspé, le 16 juin 1984.

Du côté de Las Vegas, où le Cirque tient depuis 11 ans des spectacles permanents, le *Review Journal* a annoncé pour 2005 une production à l'hôtel Mirage de MGM comprenant des tubes des Beatles. L'endroit est libre car le *Siegfried et Roy Show* a avorté, le dompteur Rot Horn s'étant fait mordre à la gorge par un tigre blanc. Mais Guy Laliberté et Jenn Michaels, la porte-parole de MGM Mirage, ont tous deux affirmé à *La Presse* qu'ils sont encore loin d'une entente.

Un 12^e spectacle avec le metteur en scène Dominic Champagne est néanmoins confirmé pour 2005. Cette année, Las Vegas attend aussi l'oeuvre multidisciplinaire de Robert Lepage, dont le coût frise les 180 millions de dollars.

Le Cirque dans le livre Guinness

Quant au record Guinness du plus grand nombre d'échassiers franchissant une distance dans un même endroit, c'est une récompense purement symbolique pour Gilles Ste-Croix, cofondateur du Cirque. « C'est une excuse, dit-il. On voulait un événement pour le 20^e anniversaire qui ramène tout le monde à la source. »

Mission accomplie : une armée sur deux échasses a investi la vaste cour arrière du siège social du Cirque. Une armée qui se démarquait par les nombreux sourires de ses soldats.

La côte séparant le terrain et l'édifice du Cirque donnait aux spectateurs une place de choix pour encourager les échassiers, créant une ambiance chaleureuse, les degrés Celsius aidant.

« Bon 20^e ! » scandait M. Ste-Croix, armé d'un porte-voix enterré sous les applaudissements de la foule. « Le Cirque ne nous surprend plus. Il y a un tel esprit de folie », a commenté Isabelle Magnan.

Depuis une semaine, M. Ste-Croix donne par ci par là des leçons d'échasses. Hier, il a mis en garde ses élèves avant leur traversée, en leur signalant que « ce n'est pas une course ».

Malgré tout, en quelques minutes à peine, tous avaient franchi le fil d'arrivée. Tel qu'exigé par l'équipe des records Guinness, la marche se déroulait sous le regard averti de deux juges : Lysianne Richard, finalisante de l'École nationale de cirque, et le skieur acrobatique Jean-Luc Brassard. Le médaillé olympique devait s'assurer qu'en cas de chute, le parcours soit repris du début. Heureusement, il n'a pas dû sévir.

Le bossueur admire l'esprit du Cirque du Soleil. « C'est devenu un immense paquebot qui a gardé son âme de rue. »

Une collaboration future entre l'athlète et le Cirque ? « Ce serait intéressant », ne cache-t-il pas. Le Cirque a recruté des amis Français avec qui j'ai fait de la compétition, tout comme des trampolinistes. »

En 20 ans, plus de 40 millions de personnes ont vu l'un ou l'autre des 10 spectacles du Cirque du Soleil, qui compte aujourd'hui 3000 employés. « C'est l'fun de voir ma gang fêter le 20^e avec nous », se réjouit M. Laliberté.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Plus de 500 employés ont parcouru 100 mètres sur des échasses pour établir un record Guinness. Une façon plutôt originale de souligner les 20 ans du Cirque du soleil.

Je clique, j'envoie et on placote.



Audiovox 8900 LG 5450 Samsung A600

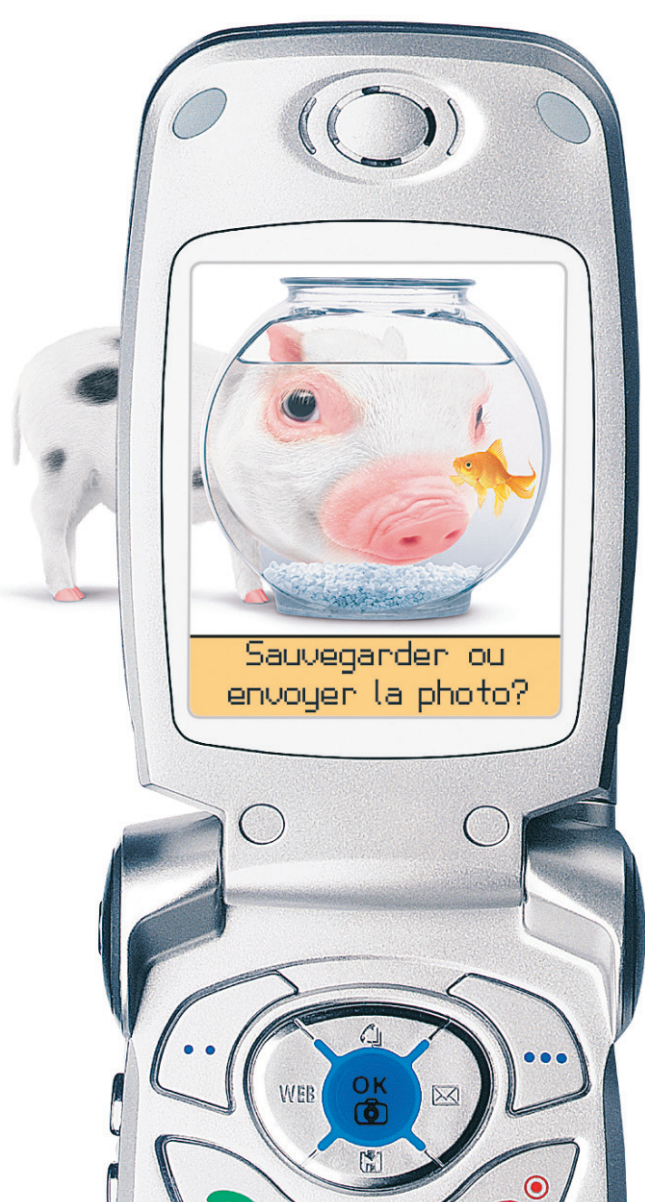
Photo-téléphones à partir de

99,99 \$

avec un contrat de 3 ans*

Avec un photo-téléphone TELUS Mobilité, non seulement vous pouvez décrire ce que vous voyez, mais en plus, vous pouvez le montrer. Et à ce prix là, il faut vraiment le voir pour le croire !

DE PLUS, recevez 30 jours de messagerie photo gratuite* ET 3 mois d'appels locaux illimités au Canada†.



3233134A

TELUS
mobilité[™]

le futur est simple[™]

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

- Carrefour Angrignon
- Centre commercial Le Boulevard
- Centre Eaton
- Centre Rockland
- Complexe Desjardins
- Fairview Pointe-Claire
- Galerias d'Anjou
- Galerias Lachine
- Mail Cavendish
- Place Alexis Nihon
- Place Lasalle
- Place Versailles
- Place Vertu
- Centre-ville
- 950, rue Sainte-Catherine Ouest
- 4202, rue Saint-Denis
- Action Télécom Inc.
- 1531, rue Notre-Dame Ouest
- Communications Métropolitaine
- 10223, boul. Pie-IX
- Communications Mobilenet
- 5165, ch. Queen-Mary
- La Zone SCP
- 6321, route Transcanadienne, local 1470

Dollard-des-Ormeaux

- La Zone SCP
- 3349B, boul. des Sources

Saint-Laurent

- D2 Technologie Inc.
- 2119, boul. Marcel-Laurin
- PC Page Communications Inc.
- 3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville

- Digital Radiocommunication
- 9, boul. de la Seigneurie, bureau 7

Joliette

- Multicom Communications 2000
- 159, boul. Antonio-Barrette

Laval

- Carrefour Laval
- Centre Laval
- Contact Com. D.L. Communications
- 1521, autoroute 440 Ouest
- Proxi Telecom Inc.
- 1662, boul. Saint-Martin Ouest
- SRAD Communications Inc.
- 2995, boul. Dagenais, local D

Repentigny

- Galerias Rive-Nord
- Technicomm
- 346, rue Notre-Dame, bureau C

Rosemère

- Place Rosemère
- Contact Com. D.L. Communications
- 259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme

- Carrefour du Nord

Terrebonne

- Galerias de Terrebonne
- SRAD Communications Inc.
- 2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe

- Cellulaire +
- Galerias Saint-Hyacinthe
- 3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

- Mail Champlain
- Place Longueuil
- Promenades Saint-Bruno

Beleil

- Cellulaire +
- 559, boul. Laurier

Candiac

- D2 Technologie Inc.
- 89, ch. Saint-François-Xavier

Greenfield Park

- Proxi Telecom Inc.
- 3814, boul. Taschereau

Sainte-Julie

- Alto Communication
- 1950, ch. du Fer-à-Cheval

ACTUEL
magazine

LE WEEK-END
TOUTE LA SEMAINE !

Tous les vendredis dans
LA PRESSE

FUTURE SHOP

BYRON

LA BANCHE TÉLÉPHONIQUE

24-Tel+Plus

Demoville

BRASSERIE

Home

Le choix des téléphones peut varier d'un emplacement à l'autre. Nouvelles mises en service seulement. *Le prix indiqué est celui de l'Audiovox 8900. †La messagerie photo est seulement offerte dans nos zones de couverture numérique 1X. Pour consulter nos cartes de couverture numérique, visitez telusmobilité.com. Seuls les clients de TELUS Mobilité abonnés à la messagerie photo pourront visualiser les messages photos à l'aide de leur appareil. Tous les autres clients devront visualiser les messages photos en ligne sur un ordinateur personnel. Cette offre inclut la messagerie photo gratuite (envoi et réception) pendant 30 jours à partir de la date de la mise en service de l'appareil. ‡Obtenez 3 mois d'appels locaux illimités au Canada avec un contrat de 2 ou 3 ans. Offre valable jusqu'au 30 juin 2004 avec certains forfaits. Visitez telusmobilité.com ou votre marchand le plus près pour tous les détails. © 2004 SOCIÉTÉ TELE-MOBILE.



Bovet
POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES
Chaussures d'été

Très légères, brun tabac et noir, grandeur 7 à 15. Prix rég.: 70\$

SPÉCIAL 44.99

• MONTRÉAL: 4475, boul. Métropolitain Est - Galeries d'Anjou • CENTRE-VILLE: Complexe Desjardins
• OUEST: Centre Rockland - Fairview Pointe-Clair • RIVE-SUD: Promenades St-Bruno - Mail Champlain, Brossard
• LAVAL: Carrefour Laval • RIVE-NORD: Place Rosemère • REPENTIGNY: Galeries Rive-Nord
• JOLIETTE: Galeries Joliette • QUÉBEC: Place Sainte-Foy (Espace Nord) - Galeries de la Capitale

Demande de clonage d'embryons humains

Six scientifiques s'opposent à ce que les autorités britanniques accordent leur autorisation

AGENCE FRANCE-PRESSE

LONDRES — L'Autorité de régulation de la bioéthique britannique (HFEA) examine pour la première fois une demande de clonage d'embryons humains par une équipe de scientifiques qui veut les utiliser dans la recherche sur le diabète.

Le clonage thérapeutique est légal en Grande-Bretagne depuis 2002, mais aucune demande n'avait jusqu'ici été déposée. Le clonage reproductif est interdit et il est passible d'une peine de prison de dix ans.

Le Stem Cell Group, dirigé par le Dr Miodrag Stojkovic, de l'Institut de génétique humaine de l'Université de Newcastle, veut avoir recours, pour cloner des embryons humains, à la technique utilisée pour cloner la brebis Dolly en 1997. La brebis avait connu un vieillissement prématuré et avait dû être euthanasiée en 2003.

Le premier clonage d'embryons hu-

ains a eu lieu en Corée du Sud en février et des expériences semblables sont en cours aux États-Unis.

L'équipe souhaite cloner des embryons humains et en utiliser les cellules souches. Les embryons seraient détruits au bout de quatorze jours.

« Peut-être que dans dix ans, lorsque ces technologies marcheront, nous pourrons prélever une cellule de peau d'un enfant diabétique pour fabriquer des cellules qui fabriqueront de l'insuline pour lui », a déclaré à la BBC le Pr Alison Murdoch, du Centre de fertilité de Newcastle, qui dirige également l'équipe.

« Ne pas faire cette recherche, ce serait non seulement ignorer les besoins de ceux qui vivent aujourd'hui, mais des générations futures également », a-t-elle ajouté.

Mais cette demande d'autorisation divise la communauté scientifique. Six scientifiques et experts en questions éthiques ont écrit une lettre à l'Autorité de fertilisation et d'em-

bryologie humaines (HFEA) britannique pour lui demander de refuser son accord.

Dans leur lettre, ils qualifient cette recherche d'irresponsable, amoral, faible sur le plan scientifique et inutile et l'accusent d'avoir des motivations politiques.

« Cette recherche est un gaspillage d'argent public et franchit les limites de l'éthique pour la première fois », a fait valoir le Dr David King, signataire de cette lettre, biologiste moléculaire et directeur du groupe anti-clonage Human Genetics Alert.

« Il est peu probable que cela produise quoi que ce soit d'utile au plan médical, mais cela sera d'une grande aide pour ceux qui veulent cloner des bébés », a-t-il estimé.

« Il semble que des scientifiques veulent trouver une utilité au clonage, afin que les Nations unies ne l'interdisent pas », selon le Dr King.

La HFEA doit rendre sa décision la semaine prochaine.

Plans de location et de financement de Toyota Services Financiers. Approbation de crédit requise. *La location est basée sur une location-bail de 48 mois et un taux de location de 3,1 % pour une Corolla CE 2004 (modèle BR32EM-A avec boîte manuelle), avec acompte de 1 750 \$. Premier paiement de 189 \$ et dépôt de garantie de 0 \$ exigés au moment de la livraison. Coût total de la location de 10 821 \$. Prix de l'option d'achat de 6 934,50 \$ basé sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,07 \$ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire. En fonction du PDSF de 15 410 \$. La location comprend un maximum de 1 010 \$ pour frais de transport et de préparation. Immatriculation, enregistrement, assurance et taxes applicables en sus. **Exemple de financement : 20 000 \$ à 2,8 % par an équivaut à 579,86 \$ par mois pendant 36 mois. Frais d'emprunt de 874,96 \$ pour un total de 20 874,96 \$. Immatriculation, frais de transport et de préparation, enregistrement, assurance et taxes en sus. Offres valables sur une Corolla 2004 achetée ou louée avant le 30 juin 2004. Certaines conditions s'appliquent. †Basé sur les statistiques d'enregistrement des véhicules neufs de R.L. Polk Canada, Inc. en fin d'année civile 2003. Tous droits réservés.

Un concessionnaire Toyota est libre d'établir ses propres prix de détail et ne subira aucune réclamation s'il choisit de vendre à un prix inférieur à ceux indiqués dans cette annonce. Voyez votre concessionnaire Accès Toyota participant pour plus de détails ou visitez www.acces.toyota.ca ou composez le 1 888 TOYOTA-8.



viens chercher ton volant!

ÉQUIPE TOYOTA

Corolla CE
2004

Location à
189 \$*
par mois

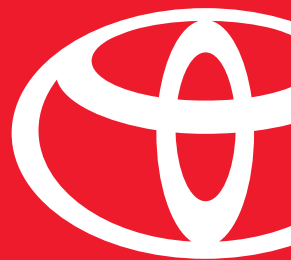
avec dépôt de garantie de 0 \$

Ou financement à
2,8 %
jusqu'à 36 mois**

Oui, il y a moyen de s'offrir voiture et essence.

Bon moment pour acheter une voiture ! Vous ferez une affaire formidable sur la Corolla — très économe d'essence — la berline la plus vendue au Canada en 2003.† Pendant l'événement « Viens chercher ton volant — Équipe Toyota ».

- Moteur de 1,8 litre, distribution à calage variable intelligent
- Faible consommation d'essence ville/route L/100 km : 7,1/5,3
- Véhicule à émissions ultra faibles
- Banquette arrière divisée 60/40 à dossiers rabattables
- Radio AM-FM CD
- Rétroviseurs à télécommande assistée
- Indicateur de température extérieure
- Qualité légendaire Toyota



TOYOTA
un coup de cœur sans fin

Visitez votre concessionnaire Accès aujourd'hui. Ou visitez notre site www.acces.toyota.ca ou composez le 1 888 TOYOTA-8.

CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

Bécharard pense à une banque de temps



DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les familles québécoises manquent davantage de temps que d'argent, observe le ministre Claude Bécharard. Québec verrait donc d'un bon oeil la mise en place de « banques de temps » que les parents pourraient utiliser à leur gré quand les enfants sont malades ou que la garderie est fermée.

Hier, le ministre de l'Emploi, responsable de la Famille, Claude Bécharard, a lancé une consultation sur la conciliation travail-famille qui devrait, espère-t-il, déboucher sur une politique avant la fin de l'année.

La question de la conciliation travail-famille avait été un enjeu lors des dernières élections provinciales. Le gouvernement Landry avait proposé que tous les parents puissent réclamer la semaine de quatre jours — la cinquième journée non travaillée n'était cependant pas rétribuée. Pour M. Bécharard, la mise en place d'une « banque de temps » rétribuée par l'employeur

signifierait qu'on aurait « 20, 30 ou 40 heures pendant l'année que les parents pourraient utiliser à leur guise ».

Cette avenue pourra être discutée lors de la consultation, indique-t-il. Pas question toutefois d'imposer de politique de conciliation travail-famille contre leur gré aux partenaires syndicaux et patronaux « parce

Pour le ministre, il est clair que le temps plutôt que l'argent est au centre de la conciliation des rôles de parents et de salariés.

que cela ne fonctionnerait pas », a précisé le ministre Bécharard.

Pour lui cependant il est clair que le temps plutôt que l'argent est au centre de la conciliation des rôles de parents et de salariés. Les parents « ne me parlent pas d'avoir un salaire supplémentaire, d'augmenter leur gains, ils veulent du temps dans l'aménagement des horaires », ob-

serve le ministre Bécharard.

Une solution serait de mieux arrimer les heures de travail et les horaires des écoliers. Le document de consultation relève l'exemple d'une ville d'Italie, Bolzano, où les horaires d'arrivée à l'école ont été étendus pour ralentir le rythme de la vie familiale le matin.

Comparant les mesures pro-familiales du Québec et de plusieurs pays d'Europe, le document d'hier prévient aussi que la pénurie prévisible de main-d'oeuvre « entraînera une pression accrue » sur les salariés disponibles. L'augmentation des horaires atypiques ainsi que le travail de nuit contribuent à rendre plus difficile l'organisation de la famille. Les mères risquent d'avoir des problèmes, surtout celles qui ont des enfants de moins de trois ans.

De plus, avec le vieillissement de la population, d'autres difficultés apparaîtront : la prise en charge de parents en perte d'autonomie causera des maux de têtes aux enfants forcés de travailler.

SAINT-JEAN

L'argent du défilé est allé aux sans-logis

Accusé par l'opposition péquiste d'avoir coulé le défilé de la Saint-Jean, à Montréal, en acceptant des compressions de 500 000 \$ dans le budget de la Fête nationale, le ministre des Affaires municipales, des Loisirs et du Sport, Jean-Marc Fournier, a déclaré : « Il y a des problèmes importants le 1^{er} juillet, la crise du logement. Et si la Fête nationale est une fête de solidarité des Québécois, je pense que le moins qu'on puisse faire, c'est de se dire qu'on est capable d'avoir des budgets pour la fête et en même temps penser à ceux qui ne feront pas la fête la semaine d'après. » Le budget de la Fête nationale est passé de 4 millions à 3,5 millions avec le gouvernement libéral, mais M. Fournier a rappelé que c'était quand même 1,5 million de plus que ce que les 2 millions qu'allouait Lucien Bouchard.

Gilles Normand

PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC
Le ministre Claude Bécharard.

BEAUCOUP PLUS **149\$***
Voici notre plus récent Forfait Évasion Toronto
POUR ENCORE MOINS ! Basé sur un séjour dans une chambre pour deux personnes
Valeur au détail de plus de 300 \$
par personne

hairspray
• BROADWAY'S BIG FAT MUSICAL COMEDY HIT •

ou

Prend fin le 5 septembre
RÉSERVEZ MAINTENANT !

THE PRODUCERS
the new MEL BROOKS musical

ou

BENNY ANDERSSON & BJÖRN ULVÆUS'
MAMMA MIA!
THE SMASH HIT MUSICAL BASED ON THE SONGS OF ABBA®

et

Hôtel

Repas

20 \$ chez ROOTS

VOUS EN AUREZ POUR VOTRE ARGENT !

ALLEZ VOIR
Hairspray
ou
The Producers
ou
Mamma Mia!

SÉJOURNEZ
dans un hôtel luxueux au centre-ville

SAVOUREZ
un souper 3 services dans un somptueux restaurant

RECEVEZ
un chèque-cadeau
ROOTS
d'une valeur de 20 \$

Réservez votre Forfait Évasion Toronto au
1 800 461-3333
www.timefortoronto.com
Vous trouverez une liste d'hôtels et de restaurants sur le site



Modalités : Basé sur un séjour d'une nuit dans une chambre pour deux personnes à l'hôtel de votre choix entre le 1^{er} juin et le 4 juillet 2004. Tous les forfaits sont assujettis aux disponibilités et doivent être réservés au moins deux jours ouvrables à l'avance. Les forfaits ne peuvent être jumelés à aucune autre promotion ou réduction et ne s'appliquent pas sur les achats antérieurs. Des frais de service peuvent s'appliquer aux réservations téléphoniques. Le forfait d'hébergement n'est pas offert sur place. La taxe provinciale (8 %) et la taxe sur les produits et services (7 %) en vigueur peuvent s'appliquer aux forfaits. **BILLETTS DE THÉÂTRE :** Valables pour les représentations entre le 1^{er} juin et le 4 juillet 2004 seulement. Les billets sont assujettis aux disponibilités. Certaines restrictions peuvent s'appliquer quant à l'allocation des places. Aucun échange ou remboursement. **RESTAURANTS :** Offre valable avec réservation entre le 1^{er} juin et le 4 juillet 2004 seulement. Les repas au restaurant comprennent trois services, ce qui inclut généralement l'entrée, le repas principal et le dessert, choisis à partir d'un menu prédéterminé. Le pourboire et les breuvages ne sont pas inclus. Les menus sont sujets à changements sans préavis. **CHÈQUE-CADEAU ROOTS :** Le chèque-cadeau de 20 \$CAN doit être présenté au moment de l'achat dans une boutique participante et ne peut être jumelé à aucune autre promotion ou réduction. Le chèque-cadeau n'est pas monnayable. Aucun remboursement n'est possible sur les achats effectués avec le chèque-cadeau, une note de crédit sera remise. Non responsable pour les chèques perdus ou volés. **HÔTEL :** L'hébergement est assujéti aux disponibilités. Le prix du forfait comprend l'hébergement pour une nuit seulement. Tous les autres frais encourus à l'hôtel sont la responsabilité du visiteur. Informez-vous sur les nuits additionnelles. Les forfaits ne peuvent être jumelés à aucune autre promotion et l'admission est assujétiée aux disponibilités. AUCUN REMBOURSEMENT OU ÉCHANGE ACCEPTÉ. AUCUNE ANNULATION OU MODIFICATION POSSIBLE.

POLITIQUE

L'ADQ s'adressera aux tribunaux pour être reconnue à l'Assemblée nationale



PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES PRESSE CANADIENNE
Mario Dumont posant une question à l'Assemblée nationale en mars 2003.

GILLES NORMAND

QUÉBEC – L'Action démocratique du Québec a échoué, hier, dans une ultime tentative d'être reconnue comme groupe parlementaire à l'Assemblée nationale. Elle a par la suite choisi la voie des tribunaux pour tenter d'infléchir le Parlement, en contestant certains articles de son règlement.

Le chef du parti, Mario Dumont, a bien présenté une motion sollicitant une reconnaissance de sa formation, conformément à la volonté exprimée par le ministre délégué à la Réforme des institutions, Jacques Dupuis, dans le projet de réforme qu'il a présenté la semaine dernière, mais le même M. Dupuis s'y est opposé.

« Les propositions qui ont été déposées par le gouvernement constituent évidemment un tout. La proposition de reconnaître, comme groupe parlementaire, les députés indépendants est une proposition qui est sincère, qui est sur la table, mais pour discussion avec tous les parlementaires. Dans les circonstances, nous résistons à ce qu'il y ait des modifications au règlement à la pièce. Il s'agit d'un tout. Dans les circonstances, il n'y aura pas de consentement », a déclaré le ministre aussitôt que M. Dumont

eut terminé la lecture de sa motion.

Le leader parlementaire de l'opposition officielle, André Boisclair, a aussitôt enchaîné : « Le responsable de la réforme est cohérent, nous l'appuyons. »

Pourtant, en point de presse, aussitôt après ce rejet, Mario Dumont a déclaré que, la semaine dernière, il avait obtenu l'approbation du premier ministre Jean Charest et du chef de l'opposition Bernard Landry à ce propos. Ce qu'on a nié de toutes parts. L'entourage de chacun a indiqué qu'on montrait beaucoup d'ouverture, mais qu'en raison des impacts sur une foule de choses, dont les budgets, il n'y avait pas lieu à ce stade de permettre une telle reconnaissance.

M. Dumont, dont la formation a obtenu près de 700 000 voix aux élections générales, a indiqué qu'il se tournait maintenant vers les tribunaux pour obtenir cette reconnaissance qui lui est refusée.

« Depuis plus de 14 mois, nous faisons appel à la bonne foi et au sens démocratique des péquistes et des libéraux pour qu'un électeur sur cinq ne soit plus réduit à un quasi-silence à l'Assemblée nationale. Avec le rejet de notre motion de ce matin, il est maintenant clair et limpide que nos ad-

versaires sont motivés par des considérations mesquines, partisans et antidémocratiques et nous devons maintenant nous tourner vers les tribunaux pour enfin obtenir justice », a expliqué Mario Dumont.

Le chef de l'ADQ estime que depuis un peu plus d'un an, « la voix d'un Québécois sur cinq est quotidiennement bâillonnée à l'Assemblée nationale ». Il veut donc faire invalider certains articles du règlement en vertu desquels un parti politique peut être reconnu en chambre.

« En admettant que la réforme de M. Dupuis soit adoptée dans 15 ou 18 mois, nous serons rendus en fin de mandat et cette injustice flagrante aura persisté. Et si elle n'était pas adoptée, nous serons passés à côté », a expliqué le chef adéquate.

Dans son projet de réforme parlementaire, le ministre Dupuis proposait que « constitue un groupe parlementaire tout groupe d'au moins six députés siégeant à l'Assemblée nationale sous la bannière d'un même parti politique ou tout groupe de députés siégeant à l'Assemblée nationale sous la bannière d'un parti politique qui a obtenu au moins 15 % des voix aux plus récentes élections générales ». C'est notamment ce que formulait la motion de l'ADQ.

Renaud Lachance, nouveau vérificateur général du Québec

Le successeur de Guy Breton était le vice-président des Aliments Ouimet-Cordon Bleu

GILLES NORMAND

QUÉBEC – L'Assemblée nationale a enfin procédé, hier, à la nomination de Renaud Lachance comme vérificateur général pour succéder à Guy Breton, qui a quitté ses fonctions en décembre 2001.

M. Lachance, qui vient du secteur

privé à l'appel du premier ministre Jean Charest, entrera en fonction le 9 juillet et son mandat s'étendra sur 10 années. Doris Paradis, attachée au bureau du vérificateur depuis une dizaine d'années, assurait l'intérim depuis le départ de M. Breton. Elle a récemment déposé un rapport percutant en ce qui a

trait aux dépassements de coût de la construction du métro de Laval, et à la gestion de la SGF.

Le nouveau vérificateur a été nommé au vote, comme le prévoit le règlement qui requiert l'assentiment des deux tiers des parlementaires lorsqu'on procède par voie de motion sans préavis. Les 106

députés présents des deux principales formations politiques ont voté pour M. Lachance, tandis que les quatre élus de l'ADQ, dont Mario Dumont, ont enregistré leur abstention.

M. Lachance était, jusqu'à tout récemment, vice-président et premier officier financier de la compa-

gnie Aliments Ouimet-Cordon Bleu. Il a auparavant été directeur du baccalauréat en administration à l'école des Hautes études commerciales, à Montréal. Il détient une maîtrise de la London School of Economics et était membre de la commission Séguin sur le déséquilibre fiscal.

Ici au Canada

Parc provincial Sandbanks



Faites le plein de soleil. Traversez les dunes géantes de sable blond et découvrez une plage magnifique. Oubliez tous vos soucis en écoutant le son apaisant des vagues. Sentez le soleil ardent vous chauffer la peau. C'est paradisiaque et c'est seulement à 4 heures de Montréal.



Composez le 1 800 ONTARIO (668-2746) pour obtenir GRATUITEMENT les guides vacances de l'Ontario. Découvrez les plages de l'Ontario et des centaines de destinations qui stimuleront tous vos sens.

Quand est-ce qu'on part ?

Visitez ontariotravel.net/ete



ÉLECTIONS

2004

SHERBROOKE
LE BLOC EN AVANCE
PAGE A 20

DES JEUNES DU SECONDAIRE S'ENTRAÎNENT À VOTER PAGE A 19

D'UN CANADA À L'AUTRE...

OUPS ! Charabia moi parler

La nouvelle est arrivée par courriel. Le Parti vert ne fait pas dans la dentelle lorsqu'il s'agit de traduire son slogan de l'anglais au français. *Elect Green party* serait devenu *Élire Parti vert*. Tel quel. Il aurait fallu dire *Élisez le Parti vert* écrit l'auteur du courriel. Vérification faite, il est effectivement écrit *Élire Parti vert* sur les petits panneaux de plastique mou de la formation politique. « C'est l'erreur de l'imprimeur. C'est l'horreur de travailler avec les imprimeurs », fulmine Daniel Breton, responsable des communications du parti pour le Québec. Ce n'est pas la première fois que M. Breton voit une telle chose. Lors de partielles au Québec en 2002, l'imprimeur de l'époque avait imprimé 10 000 dépliants du Parti vert en omettant d'y apposer le logo et le nom de la formation politique.

LE CANADA EN PARLE



Mary Soderstrom

Elle est née dans l'État de Washington, s'est établie à Montréal — son mari venait de décrocher un poste d'enseignant à McGill — en 1968 et a pris la citoyenneté canadienne en 1985. Mary Soderstrom est bien connue pour ses activités littéraires dans le Québec anglophone. *Le Montreal Review of Books* lui a tout récemment consacré un très long article pour son plus récent roman, *After Surfing Ocean Beach*. Campé à San Diego, l'ouvrage explore les thèmes des relations hommes-femmes et de la mort.

LE CHIFFRE DU JOUR
12 793 125

Nombre de Canadiens de religion catholique en 2001, soit 43,2 % de la population. Par ailleurs, 4 796 325 personnes se disaient sans religion, 2 838 125 membres de l'Église unie, 2 035 500 de l'Église anglicane, 579 640 musulmans, 329 995 juifs, 300 345 bouddhistes, 297 200 hindous et 278 410 sikhs. Au Québec, on comptait alors 5 930 380 catholiques, soit 83,2 % de la population totale.
Source : Statistique Canada

DANS CE TEMPS-LÀ...

« Il existe un appui scientifique autant au créationnisme qu'à (la théorie de) l'évolution. » — Le chef de l'Alliance canadienne Stockwell Day, le 15 novembre 2000, au sujet de sa position favorable à la croyance religieuse du créationnisme.

QUESTION QUIZ

Quels sont les cinq principes fondamentaux de la Loi canadienne sur la santé ?
Réponse en page A 18

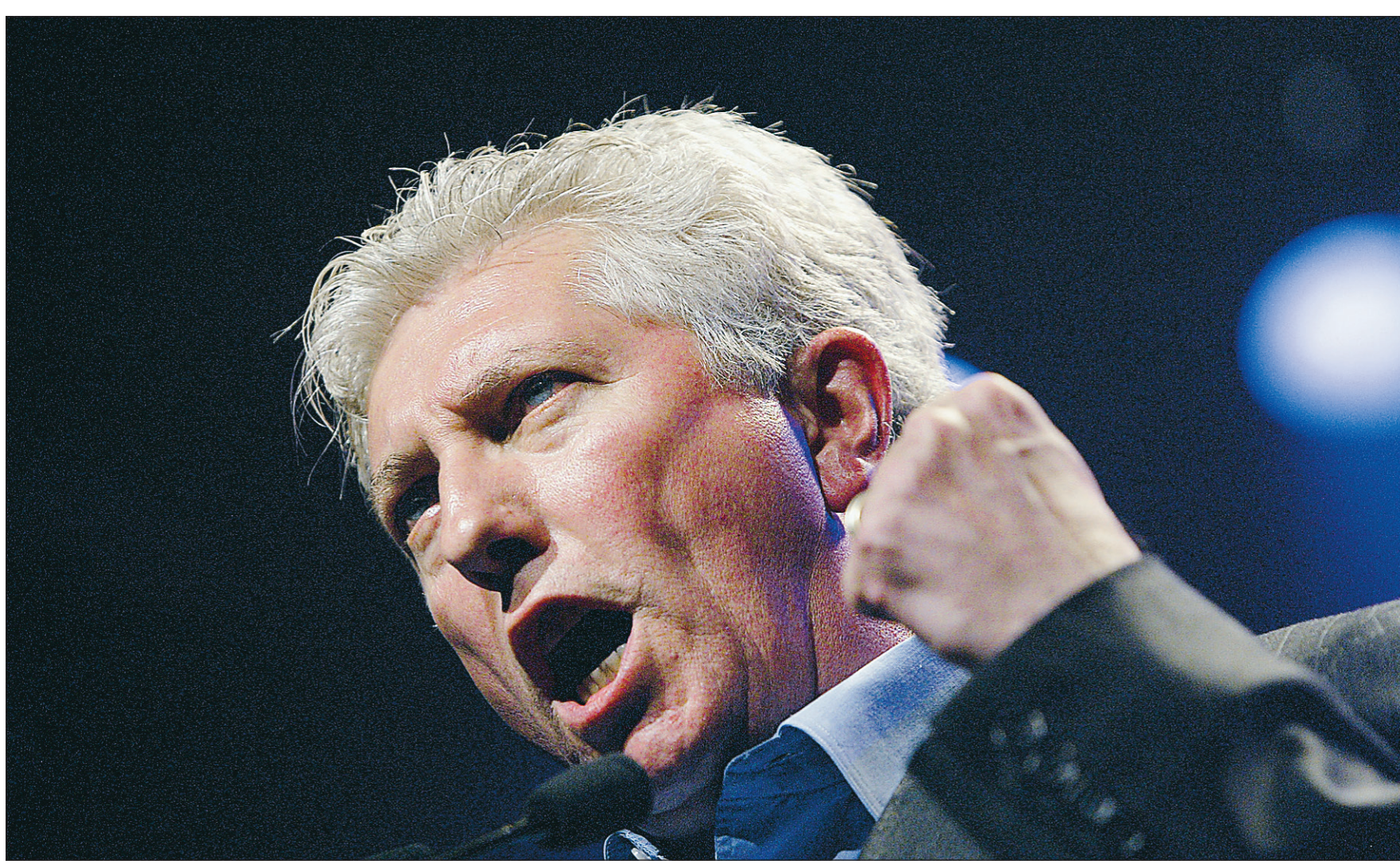


PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE ©

« On est au milieu de la troisième période, il faut se rendre au bout. Il faut travailler fort, il faut démontrer qu'on est déterminés », a déclaré hier soir Gilles Duceppe au cours d'un rassemblement organisé par le forum jeunesse du Bloc québécois, au Spectrum de Montréal.

Le Bloc veut faire sortir les électeurs

NATHAËLLE MORISSETTE

Largement en avance dans les sondages, les bloquistes, qui s'évertuent à dire qu'ils ne prennent rien pour acquis, doivent maintenant relever un défi de taille : convaincre les électeurs québécois de se rendre aux urnes le 28 juin.

Faire sortir les électeurs, voilà le mot d'ordre du Bloc jusqu'à la fin de la campagne. Le chef Gilles Duceppe n'a pas manqué de faire passer son message lorsqu'il s'est adressé à des militants qui l'attendaient, hier matin, à l'aéroport de Québec. « L'enthousiasme que vous générez, dites-vous qu'il faut le conserver, l'alimenter, l'augmenter parce qu'il nous reste 12 jours, a-t-il lancé. Ce n'est pas terminé. On est au milieu de la troi-

sième période, il faut se rendre au bout. Il faut travailler fort, il faut faire sortir ce vote. Il faut démontrer qu'on est déterminés. »

Et pour inciter les jeunes électeurs à faire entendre leur voix, le forum jeunesse du Bloc québécois a organisé hier soir un grand rassemblement au Spectrum de Montréal. Plusieurs centaines de personnes s'y étaient donné rendez-vous pour assister au spectacle de Daniel Boucher et des Loco Locas, mais également pour venir entendre Gilles Duceppe. Des affiches du BQ avaient été accrochées un peu partout et on pouvait y lire : « Mon vote ce n'est pas de la petite bière ».

Avant que le chef bloquiste fasse son apparition, l'animateur de la soirée, le comédien Julien Poulin, a réchauffé la salle. « Êtes-vous prêts pour le 28 ? a-t-il lancé en

arrivant sur scène sous les chauds applaudissements de la foule. L'avenir est à vous autres si vous le voulez bien. » Il en a également profité pour parler des différentes façons de voter. Le comédien, connu pour son rôle d'Elvis Gratton, a même proposé aux jeunes d'aller voter « entre chums ». C'est important, dit-il, « on s'en va faire le ménage ».

« Se débarrasser des libéraux »

À son arrivée dans la salle, Gilles Duceppe a été accueilli comme un véritable héros. Pendant plusieurs minutes la foule scandait son nom avec enthousiasme. « Quand je vous regarde, je me dis que vous voulez changer le monde, a-t-il déclaré. Je sais que vous êtes confiants de former une nation, la nation québécoise, a-t-il ajouté alors que la foule criait : *le Québec, un pays*. Bien sûr je vous de-

mande d'aller voter le 28 et je vous demande d'aller chercher un jeune qui n'a pas un nom de souche, mais qui est Québécois comme vous, comme moi. Imaginez le soir du 28 quand on aura gagné. Imaginez ce jour où on se donnera ce pays qui s'appelle le Québec. Est-ce qu'on veut se débarrasser des libéraux le 28 ? » a-t-il lancé en terminant.

À la fin de son allocution, les militants l'ont chaudement applaudi. La performance du leader bloquiste lors des deux débats des chefs a visiblement donné un second souffle à une campagne qui allait déjà bien. « Je suis très satisfait des deux débats qui se sont tenus, a déclaré Gilles Duceppe en début de journée. Je pense qu'on a bien présenté nos points. Je suis déçu cependant du fait que M. Martin n'ait pu répondre aux questions. »

En plus, M. Duceppe semble avoir fait bonne impression au Canada anglais, ce qui est loin de lui déplaire, même s'il sait pertinemment qu'il ne peut pas aller chercher d'appuis dans le reste du pays. Pour lui, les occasions de s'exprimer en anglais devant des électeurs qui habitent en dehors du Québec sont très rares. Mardi soir, il a pu se présenter sous un jour nouveau. « Les gens se sont rendu compte que j'étais un souverainiste bien sûr, mais que je respecte aussi le peuple canadien, je respecte le Canada. »

Peter McKay tend la main au Bloc

« Pas question de discuter avant le 28 juin », réplique Duceppe

NATHAËLLE MORISSETTE

QUÉBEC — Bien que l'ancien chef du Parti progressiste conservateur, Peter McKay tende la main au Bloc québécois en affirmant que son parti tenterait peut-être d'établir des ponts avec les troupes de Gilles Duceppe d'ici au 28 juin, le chef bloquiste reste prudent et soutient que rien ne sera décidé avant la tenue des élections.

En effet, dans un article publié dans *Le Devoir* hier, M. McKay affirmait que les deux formations pouvaient s'entendre sur certaines

questions et que des liens seraient peut-être établis avant la tenue du scrutin. « Pour nous, il n'est pas question d'entreprendre des discussions avant le 28, a répliqué le chef bloquiste alors qu'il était de passage à Québec pour y rencontrer des militants. Après le 28 bien sûr, on verra les résultats. » Il ne ferme toutefois pas la porte à la possibilité de former des alliances ponctuelles si un gouvernement minoritaire est porté au pouvoir. Mais pour l'instant, il assure qu'aucune rencontre n'a eu lieu entre le Bloc et les conservateurs.

Il a une fois de plus rappelé que, pour le moment, il ne prenait rien pour acquis, contrairement aux conservateurs qui s'imaginent déjà en train de former le prochain gouvernement. Plusieurs candidats bloquistes de la région de Québec, présents lors de la visite de leur chef, se sont pour leur part montrés très sceptiques face aux propos de M. McKay.

« Ils (les conservateurs) auront beau bâtir des ponts, le pont va se construire longtemps avant qu'il y ait une rive, parce que ce vers quoi ils bâtissent, ce n'est pas ce que les

Québécois veulent, a déclaré Richard Marceau, candidat bloquiste dans Charlesbourg. Entendre parler d'avortement, du bouclier antimissile, de l'Irak, ce n'est pas ce que les Québécois veulent. »

Christiane Desjardins, candidate dans la circonscription de Québec, abonde dans le même sens. « On verra ce qu'ils ont à offrir, dit-elle avec réserve. Je crois que ça va se faire au cas par cas. Il y en a qui ont des rêves au Parti conservateur, on va voir ce qui va vraiment se produire dans la réalité. »

ÉLECTIONS 2004

ILS, ELLES ONT DIT...

« Nous avons deux semaines pour démontrer aux Canadiens à quel point on est sincères. »

— Paul Martin à Hamilton

« Les gens m'ont vu intervenir pendant deux heures. Ils ont vu que j'étais un souverainiste, bien sûr, mais je respecte le peuple canadien, je respecte le Canada. »

— Gilles Duceppe sur le débat anglais de mardi soir.

« Je préférerais être à la tête du gouvernement, mais nous avons l'intention de jouer un rôle central. »

— Le chef du NPD, Jack Layton.

LE CANADA DEVRAIT-IL...

MODIFIER LE CODE CRIMINEL POUR INTERDIRE LES CASINOS?

SITUATION ACTUELLE

Autrefois chasse gardée de quelques villes aussi attirantes pour les uns que démonisées par les autres, les casinos prolifèrent et deviennent des sources providentielles de revenus pour les gouvernements aux prises avec de sérieux casse-tête budgétaires. Mais il y a un prix à payer à cela : le jeu compulsif. La « démocratisation » des casinos a mis au jour l'ampleur du problème et les gouvernements, montrés du doigt, doivent agir.

LES POUR

- > Interdire les casinos permettra au gouvernement de réduire en partie les problèmes de jeu compulsif qui coûtent des millions en fonds publics pour la prévention et le traitement.
- > Une interdiction totale permettra de mieux organiser la lutte aux casinos en ligne (Internet), un fléau en pleine progression.
- > Les gouvernements ne doivent pas devenir dépendants de cette source de revenus.

LES CONTRE

- > Les casinos fournissent d'importants revenus réinvestis en santé et en éducation.
- > Comme avant, le crime organisé tiendra des maisons de jeu illicites.
- > Le problème du jeu compulsif ne sera pas réglé pour autant. Pis encore, les personnes touchées n'oseront plus se manifester, amplifiant leur détresse.

POSITION DES PARTIS

- > Le Parti conservateur et le NPD rappellent que cette question est de juridiction provinciale.
- > Le PLC dit respecter la compétence des provinces et territoires en ce qui concerne les casinos, loteries et jeux de hasard.
- > Le vrai problème n'est pas d'ordre criminel mais d'ordre social, ce qui n'est pas de compétence fédérale, répond le Bloc québécois.

VU DU QUÉBEC

Le gouvernement Charest a annoncé récemment son intention de maintenir ouverts les casinos tout en concentrant les appareils de loterie vidéo dans cinq centres de jeu. Jusqu'à maintenant, aucun des trois principaux partis provinciaux n'est allé aussi loin que de proposer l'interdiction des casinos. Selon le Parti québécois, l'État doit s'assurer de se doter de programmes et de mesures sociales qui permettent d'encadrer les personnes ayant un problème de jeu.

Recherche : La Presse, André Duchesne

HORAIRE DES CHEFS



PHOTO PC

Stephen Harper

> Le chef tory sera d'abord à Windsor et North Bay, en Ontario, puis se rendra à Montréal.

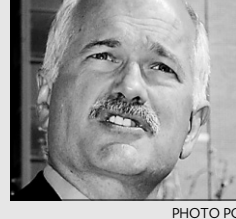


PHOTO PC

Jack Layton

> Avant-midi à Vancouver et à Nanaimo. Soirée dans un gala à Vancouver.



PHOTO PC

Gilles Duceppe

> D'abord, déjeuner à Salaberry-de-Valleyfield puis alternance entre la Rivière-Sud et Montréal.



PHOTO PC

Paul Martin

> Le premier ministre est à Chatham et à London aujourd'hui.

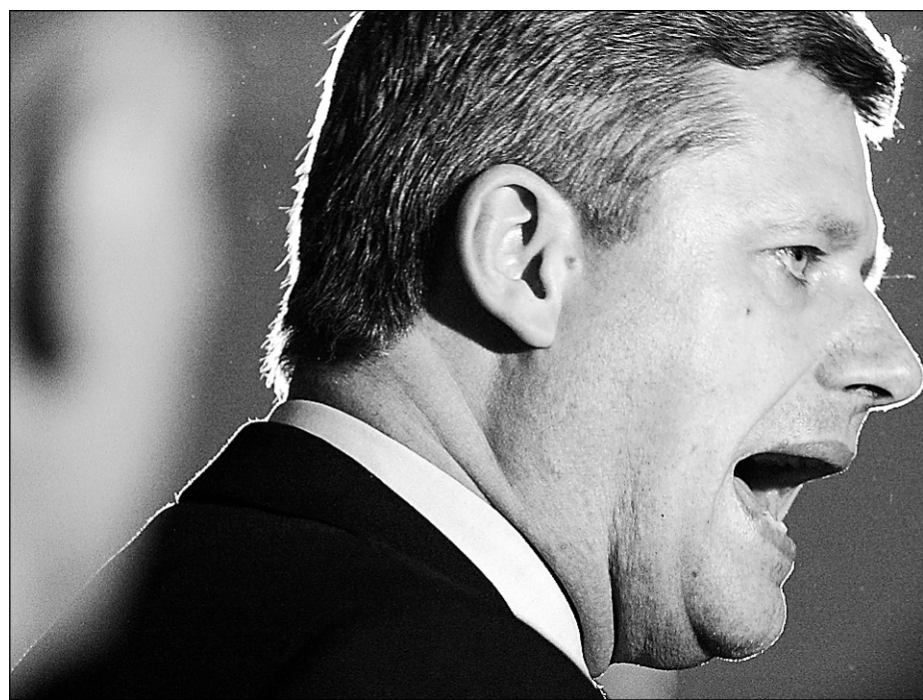


PHOTO FRANK GUNN, PC ©

En tournée en Ontario, hier, Stephen Harper n'a pas caché ses ambitions : « C'est notre but que d'obtenir une majorité nationale et je crois que nous nous approchons de plus en plus de cela. »

Stephen Harper réclame un mandat fort

GILLES TOUPIN

WINDSOR — Le chef conservateur, Stephen Harper, s'est jeté dans la bataille de l'Ontario hier, persuadé qu'il n'y avait plus « aucune possibilité réaliste » pour que les libéraux de Paul Martin forment un gouvernement majoritaire au Canada.

Il est ainsi déterminé, a-t-il déclaré hier midi à Niagara, à faire basculer le vote en sa faveur dans cette province. « Il y a cinq ou six semaines, très peu d'entre vous, a-t-il déclaré aux journalistes, croyaient que j'avais des chances de gagner les élections. Les choses ont changé rapidement et elles vont continuer à changer, particulièrement après les débats. »

Après en effet les deux confrontations télévisées où ni le chef libéral ni le chef conservateur n'a réussi à creuser l'écart, la bataille qui fait rage en Ontario est d'une intensité sans précédent. Stephen Harper, satisfait de ses prestations télévisées, a le vent dans les voiles et souhaite capitaliser sur ses acquis et maintenir son adversaire libéral sur la défensive. La popularité des conservateurs en Ontario a légèrement dépassé celle des libéraux ces derniers jours et M. Harper a décidé de mettre le paquet pour tenter de semer les troupes de Paul Mar-

tin dans la dernière ligne droite.

Stephen Harper a estimé que l'union des familles conservatrices était enfin réalisée en Ontario. « Plus de 90 % des membres des anciens partis de la droite, a-t-il rappelé, ont voté en faveur de l'union de la droite. Pour nous, cela nous donne une base électorale de 30 sièges. Mon impression est que nos possibilités sont beaucoup plus grandes que cela. »

Les deux Paul Martin

Dans un discours hier midi devant des militants de Niagara Falls, M. Harper a fait appel à ce qu'il a appelé les libéraux désenchantés, considérant que beaucoup d'éléments de son programme politique étaient proches des engagements faits par Paul Martin voici deux ou trois ans. Il a affirmé que pendant des années, M. Martin avait tenté de se gagner des électeurs libéraux conservateurs par un programme plus ou moins conservateur. « Maintenant, a-t-il ajouté, il a changé ses idées. Il est contre les réductions d'impôt. Il est pour davantage de gouvernement. Il a changé sa position sur la définition du mariage. Il y a beaucoup de libéraux qui ont été attirés par l'ancien Paul Martin et qui ne sont pas attirés par le nouveau Paul Martin. »

Le chef conservateur n'a pas nié

pendant qu'un gouvernement minoritaire est toujours possible. « Je travaille fort pour arriver là où je veux arriver, a-t-il dit. Je ne parle pas beaucoup des sondages dans cette campagne, mais je me rends compte qu'il y a seulement deux ou trois semaines, tout le monde parlait d'une majorité libérale. »

Du changement

M. Harper estime que les Canadiens veulent du changement et qu'après le débat de mardi soir, cette tendance se renforce. « C'est notre but que d'obtenir une majorité nationale et je crois que nous nous approchons de plus en plus de cela », a-t-il déclaré tout en soulignant que la division des libéraux en raison des querelles entre Paul Martin et Jean Chrétien le servait bien.

Le leader tory a reconnu qu'il mettait pour un temps l'Ouest canadien de côté en concentrant ses efforts en Ontario, au Québec et dans le Canada atlantique où il sera samedi et dimanche. « De toute évidence, a-t-il confié, je passe plus de temps dans l'Est que dans l'Ouest et j'ai l'intention de continuer. Si je passe du temps dans des circonscriptions libérales, c'est que je veux m'assurer qu'elles passent aux mains des conservateurs. »

Paul Martin refuse de baisser les bras

JOËL-DENIS BELLAVANCE

CAMBRIDGE — Vingt-quatre heures après avoir affronté sans relâche les tirs nourris de ses trois adversaires durant le débat anglais, le chef du Parti libéral, Paul Martin, a refusé hier d'envisager une défaite de ses troupes aux élections du 28 juin.

Entreprenant une semaine cruciale de la campagne en Ontario, où les libéraux et les conservateurs sont à égalité dans les intentions de vote pour obtenir une majorité des 106 sièges que compte la province, M. Martin a soutenu que les électeurs vont se ranger massivement derrière le Parti libéral après avoir comparé son programme électoral et celui que propose le chef du Parti conservateur, Stephen Harper.

Le chef libéral a affirmé qu'il a réussi à illustrer toutes les différences entre lui et Stephen Harper durant les échanges musclés du débat de mardi soir au Centre national des arts à Ottawa.

Interrogé par *La Presse* hier à savoir s'il compte demeurer à la barre du Parti libéral et continuer de représenter les électeurs de LaSalle-Émard aux Communes depuis 1988 quoi qu'il advienne le 28 juin, M.

Martin a répondu en se disant convaincu que son parti va triompher le jour du scrutin.

« Je suis convaincu que lorsque les Canadiens vont comprendre les différences fondamentales entre M. Harper et moi et entre nos deux partis, le choix qu'ils vont faire, c'est de regarder vers l'avenir et c'est le Parti libéral qui va former le prochain gouvernement », a déclaré le premier ministre qui est venu prêter main-forte à ses candidats du sud de l'Ontario.

Plus tard, M. Martin a affirmé qu'il n'a jamais envisagé l'idée de devenir le chef de l'opposition à la Chambre des communes. Il a aussi fait fi des résultats d'un sondage Ipsos-Reid fait après le débat, selon lesquels 37 % des répondants croient que son adversaire conservateur a remporté l'affrontement en anglais contre 24 % qui ont opté pour lui.

« Nous allons voir qui a eu la meilleure performance le 28 juin », a déclaré M. Martin, qui s'est dit satisfait de la manière dont évolue la campagne libérale jusqu'ici. Cela dit, le chef libéral, qui fera campagne en Ontario jusqu'à demain, a répété à plus d'une reprise que la

campagne électorale était dorénavant une lutte serrée entre le PLC et le Parti conservateur.

« Un gouvernement central fort »

Dans une entrevue à CTV, M. Martin a ensuite expliqué que l'une des caractéristiques qui le distingue de Stephen Harper est qu'il croit en « un gouvernement central fort ». Il a soutenu n'avoir aucun regret d'avoir convoqué les électeurs aux urnes en juin même si son parti a perdu de nombreuses plumes dans les sondages et que le Parti conservateur pourrait former le prochain gouvernement.

« Je me doutais bien que ce serait une dure bataille électorale », a-t-il affirmé. Il a aussi ajouté qu'il avait l'obligation d'obtenir un mandat des électeurs le plus rapidement possible avant de rencontrer les premiers ministres des provinces au cours de l'été pour discuter de la viabilité du régime de soins de santé au pays.

À son tout premier arrêt hier à Hamilton, où il est venu donner son appui à deux de ses ministres, le ministre du Revenu, Stan Keyes, et le ministre des Transports, Tony Valeri, M. Martin a d'ailleurs utilisé la carte de l'avenir des soins de santé pour tenter de relancer sa campagne. « Au cours des 10 prochains jours, l'avenir du régime de soins de santé sera la bataille de notre vie », a déclaré le chef libéral sur les marches de l'autobus libéral à quelque 100 militants réunis devant un Second Cup.

Jack Layton entend jouer un rôle important

PRESSE CANADIENNE

WINNIPEG — Au lendemain du second débat des chefs, Jack Layton a présenté hier un nouveau thème aux électeurs : le rôle que pourraient jouer les néo-démocrates auprès d'un gouvernement minoritaire.

Jack Layton espère toujours pouvoir enregistrer une victoire minoritaire le 28 juin, mais peu importe

le résultat du scrutin, il souhaite en effet que le NPD joue un rôle important à la Chambre des communes au cours de la prochaine session parlementaire.

« Je préférerais être à la tête du gouvernement, mais nous avons l'intention de jouer un rôle central », a dit le chef du NPD. Bien que M. Layton ait refusé de dire avec quels partis le NPD pourrait

accepter de collaborer advenant l'élection d'un gouvernement minoritaire, un de ses députés s'est montré plus loquace.

« Je ne voudrai jamais respirer le même air que les conservateurs, encore moins les appuyer au Parlement », a affirmé Pat Martin, qui tente de se faire élire à nouveau dans la circonscription de Winnipeg-Centre.

RÉPONSE À LA QUESTION QUIZ

- > La gestion publique, l'intégralité, l'universalité, la transmissibilité et l'accessibilité.

SUR CYBERPRESSE

Pour lire des portraits de candidats
Pour voir la campagne en photos
Pour tout savoir des dernières nouvelles

Rendez-vous à www.cyberpresse.ca/elections



ÉLECTIONS 2004

Harper accuse une députée libérale d'avoir reçu des pots-de-vin en 1997

CHRISTIAN GEISER
COLLABORATION SPÉCIALE

À l'occasion d'un discours prononcé hier devant des partisans à Niagara Falls, Stephen Harper a accusé des libéraux d'avoir reçu des pots-de-vin des employés de Lafleur Communications.

Les événements dont parlait le chef conservateur remontent à la campagne électorale de 1997. La députée libérale de la circonscription de Saint-Lambert, Yolande Thibeault, aurait alors encaissé illégalement de l'argent provenant de cette agence.

Selon des informations rapportées sur le site de nouvelles de la CBC, des employés de Lafleur Communications, une firme impliquée dans le scandale des commandites, auraient effectué des dons personnels à la candidate libérale à la demande de leur employeur et celui-ci les aurait remboursés par la suite. Cette pratique était illégale puisque la loi fédérale interdit de faire des dons avec de l'argent provenant d'une tierce personne.

Même si M. Harper a sonné l'alar-



PHOTO ARMAND TROTTIER, ARCHIVES LA PRESSE ©
La députée libérale de Saint-Lambert, Yolande Thibeault.

me à propos de cette affaire, il a reconnu, devant les journalistes, ne pas connaître le nom des personnes chez Lafleur à qui on aurait promis un remboursement pour leurs con-

tributions aux libéraux. Quand les journalistes ont demandé au chef conservateur comment il pouvait lancer des accusations sans preuve, il a répondu : « Ce genre d'histoire, ce

genre de manigances, c'est ce qu'on appelle des pots-de-vin. Maintenant, ce n'est pas prouvé. Mais c'est une information sérieuse. Et comme je l'ai dit — et je le répète — le premier ministre a l'obligation de nous révéler tous les faits. Ce sont des allégations sérieuses. »

Ces informations ne troublent pas Jean-Paul Carrier, agent officiel de Yolande Thibeault. « Il n'y a aucune preuve que M^{me} Thibeault ait été impliquée dans cette affaire », lance-t-il. « Le rapport de 1997 a déjà été fouillé avec grande attention, les journalistes ont même obtenu des copies des chèques. Rien n'avait été trouvé. » De toute façon continue-t-il, « en 1997, M^{me} Thibeault ne connaissait ni M. Lafleur, ni Lafleur Communications. Elle les a connus comme tout le monde en lisant les journaux ».

Patrick Clune, candidat conservateur dans Saint-Lambert, considère que ces réponses ne sont pas très surprenantes : « Soit qu'elle ne savait pas, soit qu'elle ne souhaitait pas le savoir », a-t-il fait savoir par voie de communiqué.

Quant à Maka Kotto, candidat du

Bloc québécois dans cette circonscription, il constate que ce type d'agissement jette un discrédit sur toute la classe politique. « On sent une colère sourde auprès de la population. C'est une autre preuve des moeurs politiques du Parti libéral et de leur manque de transparence. »

Par ailleurs, selon les données d'Élections Canada, d'autres compagnies dont les noms ont été mêlés au scandale des commandites ont également contribué — de façon tout à fait légale — à la campagne électorale de Yolande Thibeault en 1997. Groupe Polygone et Groupaction avaient alors versé chacun une contribution de 5000 \$ à la candidate libérale.

L'avocat de Jean Lafleur, M^e Jean-Claude Hébert, et l'agent officiel de Yolande Thibeault en 1997, Bruce Dent, n'ont pas répondu aux appels de *La Presse*. Absent jusqu'au 21 juin, Éric Lafleur, qui dirige la compagnie Dézert Concept Marketing, n'a pu commenter la nouvelle concernant son père.

Avec la collaboration de Gilles Toupin.

Des élèves s'entraînent à voter

120 écoles au Québec participent à la simulation

MARIE ALLARD

Shea McGuinness, 15 ans, a voté pour la première fois de sa vie le 3 juin. « C'est important pour les jeunes de voter, sinon on n'a pas notre mot à dire dans ce que fait le gouvernement », dit l'adolescente aux longs cheveux blonds.

Son bulletin de vote — comme celui des autres élèves de l'école St. Johns, de Saint-Jean-sur-Richelieu — ne comptera pas officiellement. Il sera cependant compilé par Élections Canada dans le cadre du Vote étudiant 2004, programme auquel participent 2467 écoles au Canada, dont 120 au Québec.

« Élections Canada s'emploie à remédier à la baisse de la participation électorale chez les jeunes, en les aidant à approfondir les connaissances qu'ils ont du processus électoral et de leur droit de vote », a expliqué le directeur général des élections Jean-Pierre Kingsley, lors du lancement du projet, en mars.

Chacune des écoles participantes a reçu une trousse pédagogique décrivant le processus électoral, en plus de bulletins de vote, d'urnes et d'isoloirs presque identiques au véritable matériel d'Élections Canada. La seule différence, c'est qu'ils portent la mention « Vote étudiant 2004 ».

Il ne s'agit pas d'une première, puisqu'un scrutin étudiant a été organisé l'an dernier, à l'occasion des élections provinciales en l'Ontario. Ce vote a connu un tel succès — 335 000 élèves ont participé — qu'Élections Canada a décidé de répéter l'expérience cette année.

« Malheureusement, la date tardive choisie pour la tenue des élections nous complique la vie », dit Stéphanie Christophe, 25 ans, directrice des relations avec les francophones pour le Vote étudiant 2004.

Impossible, en effet, de tenir le scrutin le 28 juin, alors que les élèves sont en vacances.

« Paul Martin n'a pas pensé à nous », souligne à la blague Anthony McGuinness, enseignant



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE ©
L'école St. Johns, de Saint-Jean-sur-Richelieu, est l'un des 2467 établissements scolaires au Canada à organiser une simulation de vote. Ce sont des élèves — ici, Mélissa Rémillard, Monika Beaulieu et Shea McGuinness — qui jouent le rôle des scrutateurs et greffiers, tandis que Greg Gibson vote.

d'histoire responsable du vote à l'école St. Johns.

La solution ? Tenir un vote par anticipation, si possible avant les examens de fin d'année. À St. Johns, l'équipe responsable des élections a distribué un résumé des programmes des partis, collé des affiches aux murs et monté un bureau de vote itinérant, qui s'est déplacé d'une classe à l'autre. « On a travaillé là-dessus pendant un mois », dit Monika Beaulieu, 16 ans.

Une école néo-démocrate

D'après les sondages maison, néo-démocrates et conservateurs se sont fait une chaude lutte dans cet établissement anglophone. « Les élèves votent davantage par élimination que par enthousiasme, note Monika. Les libéraux sont au pouvoir depuis si longtemps que certains souhaitent du changement. » Elle-même se dit toutefois séduite par leur promesse d'implanter des garderies partout au pays.

« Sur papier, les prises de position du Parti vert me semblent les meilleures, indique pour sa part Shea. Il reste que c'est un petit parti qui n'a pas vraiment de chance d'accéder au pouvoir, alors je ne sais pas s'il faut voter pour lui. »

En fin de journée, les résultats sont annoncés : le Nouveau Parti démocratique a remporté 57 % des voix de l'école, contre 22 % pour le Parti libéral, 14 % pour les conservateurs, 2 % pour le

Bloc québécois et 1 % pour les verts (4 % des bulletins ont été rejetés). « Je suis surpris de voir que le NPD est aussi fort, dit M. McGuinness. Son programme a, de toute évidence, beaucoup d'attrait aux yeux des jeunes. »

Tous les élèves n'ont pas gagné leurs élections, mais chacun semble avoir aimé exercer ce droit de vote qu'ils n'ont pas encore réellement. « La prochaine fois, fait remarquer Monika, ce sera pour vrai ! »

Ce qu'ils ont dit... et la réalité

NATHAËLLE MORISSETTE ET ANDRÉ DUCHESNE

Si le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, s'est fait remarquer au cours des deux débats télévisés de cette semaine, certaines de ses affirmations en ont fait sourciller plusieurs. En voici deux.

Les enfants pauvres au pays

Mardi, M. Duceppe a dit au pre-

mier ministre Paul Martin qu'il y avait plus d'enfants pauvres maintenant qu'au moment où les libéraux ont pris le pouvoir en 1993. Selon une vérification du *Globe and Mail*, le nombre d'enfants pauvres aurait en fait diminué, passant de 1,5 million en 1993 à 1,3 million en 2001 selon les données de Statistique Canada.

D'importantes nuances s'imposent toutefois. D'abord, Statistique Canada n'emploie jamais le terme de pauvreté, sujet à interprétation, mais celui de familles à faible reve-

nu. Selon l'agence, près de 1 245 700 enfants vivaient dans une situation de faible revenu en 2000, une hausse de 3,5 % par rapport à 10 ans plus tôt.

Quant à M. Duceppe, il affirme vouloir vérifier les chiffres et ajoute qu'il n'aura pas de difficulté à l'admettre s'il s'est trompé. « Les libéraux et tous les partis en 1989 avaient promis d'éliminer cette pauvreté pour les enfants. Or, avec l'économie qui a fonctionné à un rythme beaucoup plus important dans les années 1990 qu'apara-

vant, si jamais le résultat net est de 200 000 enfants pauvres de moins, c'est nettement insuffisant. »

La caisse (vide) de l'assurance-emploi

M. Duceppe a attaqué Paul Martin sur le fait que la caisse de l'assurance-emploi était vide. Au cours des dernières années, a-t-il dit, les travailleurs canadiens ont versé 45 milliards de dollars de plus qu'ils n'ont retiré de l'assurance-emploi. « Ces 45 milliards-là ont été utilisés à d'autres fins. C'est ça que j'appelle la caisse, ce surplus-là, et c'est pour ça que je dis que ça prend une caisse autonome d'assurance-emploi », a-t-il expliqué à *La*

Presse hier. Le Bloc souhaiterait que l'argent des cotisations à l'assurance-emploi serve uniquement à payer des prestations d'assurance-emploi ; des milliers de chômeurs supplémentaires pourraient ainsi en bénéficier.

Dans son rapport du 30 octobre 2002, la vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, avait elle aussi dénoncé l'imposition de taux de cotisation plus élevés que nécessaire aux travailleurs, et l'accumulation de surplus records frisant l'illégalité.

En fait, les sommes perçues au titre de l'assurance-emploi sont comptabilisées séparément, mais elles font partie des revenus consolidés du gouvernement. Donc, elles peuvent servir à d'autres fins, ce que les libéraux ont fait au fil des ans.



PAUL ROY

Pendant ce temps à Sainte-Perpétue...

Le député

Louis Plamondon est arrivé au Resto-Bar le St-Père à midi et quart. Il a serré quelques mains avant de commander le pâté au poulet.

— Les patates ?
— Pilées, s'il vous plaît.
Manque de pot, il ne restait plus de pâté au poulet. Il s'est rabattu sur le steak haché. « Je vais vous le mettre dans le menu du jour (avec la soupe, le dessert et le café) », l'a assuré Isabelle Leclerc, la serveuse.
— Mais non, a-t-il fait, un peu gêné...
— Si, si.

Louis Plamondon, le frère de Luc, le parolier de *Notre-Dame-de-Paris*, est député de la circonscription de Richelieu depuis 1984. Au départ conservateur, avec Brian Mulroney et Lucien Bouchard, il fut l'un des fondateurs du Bloc québécois après la mort des accords du lac Meech, en 1990.

Il est l'un des plus anciens députés de la Chambre des communes. Et l'un des bloquistes qui obtiennent, élection après élection, les plus fortes majorités. « En 2000, j'ai fait 12 500. »

Le 28, il souhaite faire mieux. « Cette fois-ci, j'ai le vent dans le

dos », dit-il, faisant référence aux sondages qui montrent le Bloc largement en tête au Québec.

— Et si vous perdiez ?
— Il n'y aurait plus un bloquiste au Québec.

Il était à Sainte-Perpétue, un village parmi la cinquantaine de villages de sa circonscription, mardi après-midi. Chez Aliments Nordiques, une usine d'emballage de filets de poisson, il a dû revêtir un sarrau blanc et un bonnet d'âne, tenue qui n'avantage pas grand monde... et qui a déjà fortement désavantagé son chef, Gilles Duceppe, lors d'une autre campagne électorale.

Prudent, il a vérifié si j'avais un appareil photo. Je n'en avais pas.

////////////////////

Il faisait froid et humide à l'intérieur. Des employés s'affairaient, plusieurs portant manteaux et cols roulés sous leurs sarraus.

— Est-ce que tu viens de Sainte-Perpétue ?

— Non, de Saint-Elphège.

— C'est quand même dans mon comté. Veilleux, tu dis ? Ton grand-père vient pas de fêter son 60^e anniversaire de mariage ?

Un autre employé vient de La Visitation.

— Peut-être qu'on s'est déjà vus à la Criée des âmes ?

— Peut-être... sûrement.

Plus tôt, en mangeant son steak haché, Louis Plamondon m'avait expliqué qu'il visite tous ses villages quelques fois par année. Il va aux chorales, aux inaugurations de dépanneurs, aux fêtes de 60^e anniversaire de mariage et autres Criées des âmes.

— Vous faites ça depuis 20 ans ! Et vous n'êtes pas tanné ?

— Je suis fou de ça, c'est ma drogue ! Autrement, je ne resterais pas, j'ai droit à ma *full* pension.

Après les Aliments Nordiques, il ira serrer des mains au magasin général L.D. Roy, puis chez P.H. Vitres, un distributeur géant — 300 employés, 200 camions de livraison, 120 000 pieds carrés — de pare-brise, phares et autres pièces d'autos.

Vous êtes à Saint-Jérôme ? À Bedford ? Vous avez une Chevrolet Cavalier 2002 ? Une Mercedes C-280 1996 ? Vous avez besoin d'un pare-brise ? D'un phare ? D'une lunette arrière ? Il y a de très bonnes chances que la pièce, quand elle vous

parviendra des États-Unis ou d'Allemagne, soit d'abord passée par P.H. Vitres... à Sainte-Perpétue !

Toujours est-il que Louis Plamondon a continué de se faire dire d'autres « soyez pas inquiet, on est avec vous », mardi après-midi. Il nous avait prévenu : il a le vent dans le dos.

////////////////////

Est-ce à dire que tout le monde va voter Bloc, à Sainte-Perpétue ? Certainement pas ! Certainement pas Roch Bouchard !

« Ici, Plamondon est indélogeable, et je ne comprends pas pourquoi, dit-il. Le Bloc, pour moi, ne peut être autre chose qu'un gérant d'est-trade, un parti de purs qui ne recherchent que la bêtise des autres. »

— Il va être réélu ?

— Oui, et je ne sais pas pourquoi.

Roch Bouchard, qui habite le rang de la Ferme, à l'entrée du village, est sexologue clinicien et psychothérapeute. Il partage ses activités de travail entre Montréal (l'UQAM), Drummondville et Trois-Rivières. Il travaille entre autres pour les services correctionnels canadiens et la Commission natio-

nale des libérations conditionnelles.

Il va voter, le 28, mais quand je l'ai rencontré, il ne savait pas encore pour qui.

« Le Parti conservateur soulève de bonnes questions au sujet de l'avortement et des mariages gays notamment, et je pense qu'il est justifié de le faire. De même pour les Forces armées, qu'il faut rééquiper. C'est pas normal qu'on mette la *switch* dans un hélicoptère et que l'hélicoptère tombe sur le bateau ! »

Mais M. Bouchard s'inquiète de « ce vent de droite de l'Ouest » qui souffle sur le parti de Stephen Harper, particulièrement en matière de justice. Un vent répressif, qui ne fait pas suffisamment de place à la réhabilitation et au traitement. « La peine de mort, les armes à feu, j'ai besoin d'être rassuré par rapport à ça. »

Et Paul Martin ? « C'est un gentil monsieur qui dit exactement ce qu'on veut entendre, qui ne remet rien en question... »

Si cela se trouve, Roch Bouchard s'ennuie presque de Jean Chrétien. « Il nous faisait un peu honte, mais je ne le haïssais pas, Chrétien. »

Un sondage accorde l'avance au bloquiste dans Sherbrooke

DENIS DUFRESNE
LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Le candidat du Bloc québécois dans la circonscription de Sherbrooke, Serge Cardin, bénéficie d'une avance écrasante sur son principal adversaire, le libéral Bruno-Marie Béchard, avec 63 % des intentions de vote, contre 23 % pour M. Béchard, après répartition des 18 % d'indécis, indique un sondage CROP-*La Tribune*.

Bruno-Marie Béchard est un candidat vedette de l'équipe libérale au Québec qui s'est lancé en politique à la veille du déclenchement des élections. Il était jusqu'alors recteur de l'Université de Sherbrooke et avait bénéficié d'une bonne presse à la suite des succès de son institution.

Le sondage a été effectué du 8 au 14 juin auprès de 650 répondants dans la circonscription fédérale de Sherbrooke, soit à la veille du premier débat des chefs. L'appui au Bloc québécois dans Sherbrooke s'explique principalement par le taux élevé de satisfaction des Sherbrookois à l'égard du député sortant, qui est de 60 %, par la grande popularité de ce parti actuellement, et par un désaveu de la population québécoise envers les libéraux de



PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE ©

Le candidat libéral, l'ex-recteur de l'Université de Sherbrooke, Bruno-Marie Béchard, serait en danger si l'on en croit un sondage.

Paul Martin, croit Claude Gauthier, vice-président de CROP.

« Ce qui me frappe au départ, c'est le taux de satisfaction à l'égard du député sortant ; c'est très fort. Je trouve que c'est une des données les plus significatives du sondage et qui explique les intentions de vote », commente M. Gauthier.

Selon CROP, le candidat du Parti conservateur du Canada, Réal Leblanc, récolte 6 % des inten-

tions de vote dans Sherbrooke, contre 4 % pour Philippe Dion, du Nouveau Parti démocratique, et 4 % pour Jeffrey Champagne, du Parti vert, après répartition des indécis.

Lors des élections fédérales de 2000, Serge Cardin avait été élu par 2300 voix de majorité sur son adversaire libéral d'alors, Jean-François Rouleau, et avait reçu un appui de 48 % des électeurs.

EN BREF

Martin mène... chez les parieurs virtuels

Même si la cote de Stephen Harper s'est améliorée de façon spectaculaire depuis le début de la campagne électorale, c'est le libéral Paul Martin qui mène toujours chez les... parieurs virtuels. C'est ce que nous apprend Betfair, un site Internet britannique spécialisé dans l'échange de paris où les joueurs spéculent sur des cotes qu'ils fixent eux-mêmes. Betfair compte 250 000 abonnés dans 85 pays et gère 500 000 paris quotidiens.

Pierre Falardeau dans Papineau

La candidate du Bloc québécois dans Papineau (circonscription détenue par le ministre Pierre Pettigrew), Martine Carrière, accueillera le scénariste et réalisateur Pierre Falardeau pour son cocktail de financement dimanche prochain. M. Falardeau parlera de sa vision de la souveraineté et de son importance dans le monde d'aujourd'hui avant d'aborder la question de son prochain film, *Elvis Gratton XXX : la vengeance d'Elvis Wong*. L'émule d'Elvis, le comédien Julien Poulin, présentait hier soir Gilles Duceppe à l'occasion d'un rallye au Spectrum.

Les soldats canadiens votent

Plus de 1800 des 2300 soldats ca-

nadiens qui se trouvent actuellement à Kaboul, en Afghanistan, peuvent voter par anticipation aux élections fédérales. La majorité des autres soldats sont en vacances à l'extérieur de la capitale. Au Camp Julien, quartier général des militaires canadiens à Kaboul, et au Camp Mirage, point de ravitaillement dans le golfe Persique, il est possible de voter par anticipation jusqu'à samedi, et ce depuis lundi.

Presse Canadienne

Le PDG de CAE conseillera Harper

Pour superviser un éventuel changement de la garde à Ottawa, les conservateurs de Stephen Harper viennent de mettre en place un comité qui compte plusieurs « amis » de l'ex-premier ministre Brian Mulroney. Derek Burney, 64 ans, qui laissera son poste de PDG du concepteur et fabricant de simulateurs de vols CAE au mois d'août est un des membres du comité. M. Burney est un ancien ambassadeur canadien aux États-Unis et a également été chef de cabinet de M. Mulroney à l'époque de la signature de l'Accord de libre-échange nord-américain. L'ancien ministre des Finances, Michael Wilson, l'ancien vice-premier ministre Don Mazankowski, le conseiller conservateur Hugh Segal ainsi que l'ex-ministre John Crosbie font également partie du comité de transition.

Presse Canadienne

DANIER

cuir danier entrepôt

TOUT À 1/2 PRIX

...ou moins*

jusqu'au lundi 21 juin

*du prix initial de l'étiquette

[bénéficiez d'un rabais supplémentaire de 20% sur toute la marchandise en liquidation]

Entrepôt Decarie : 5425, rue Des Jockeys (514) 341-0110 · Entrepôt Boucherville : 582, chemin de Touraine (450) 449-4126 · Entrepôt Kirkland : 3216, rue Jean-Yves (514) 426-1013

Entrepôt Lachenaie : 540, montée des Pionniers (450) 581-5523 · Entrepôt Marché Central : 999, rue Marché Central (514) 382-4220

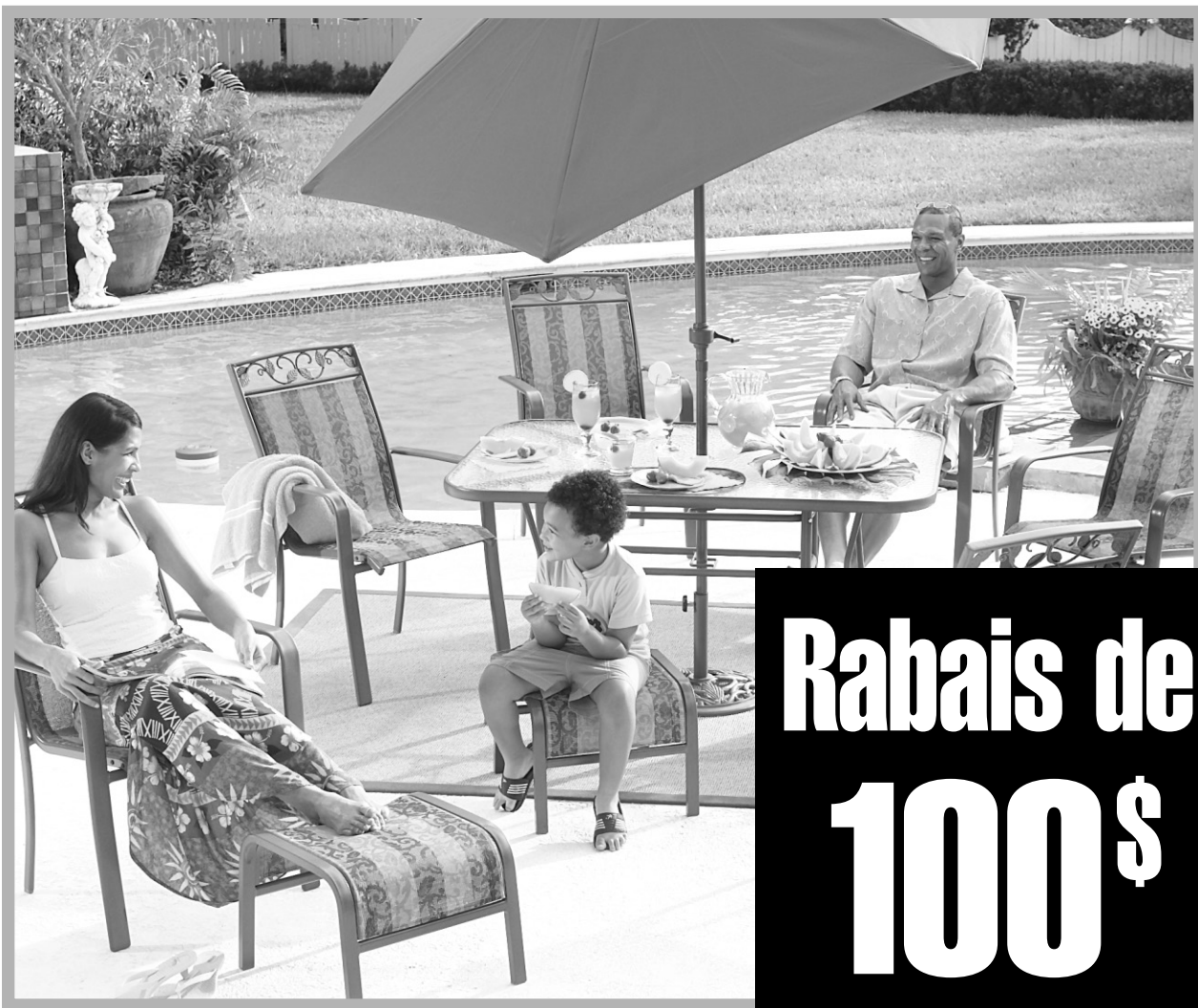
www.cuirdanier.com · Service à la clientèle 1-877-5danier

Zellers

Vendredi, samedi et dimanche seulement!

Les 18, 19 et 20 juin 2004.

Prenez l'air... profitez de l'été!



Prix CISEAUX

Rabais de 100 \$

249⁹⁷
avant 349.97

Mobilier de jardin Maui 10 pièces

- Table à plateau en verre de 142 x 91 cm
- 6 fauteuils
- 2 repose-pieds • Parasol de 2,4 m
- Comprend aussi 6 napperons

Socle vendu séparément.

Rabais de 100 \$



Prix CISEAUX

Rabais de 100 \$

299⁹⁷
avant 399.97

Mobilier de jardin Caraquet 8 pièces avec coussins

- Table de 168 x 102 cm
- 6 fauteuils en acier recouverts de coussins
- Parasol de 2,4 m

Socle vendu séparément.



Prix CISEAUX

Rabais de 80 \$

219⁹⁷
avant 299.97

Mobilier de jardin Brise de la forêt 8 pièces avec coussins

- 6 fauteuils à revêtement en poudre
- Coussins épais
- Table à plateau en verre de 137 x 91 cm
- Parasol de 2,4 m

Socle vendu séparément.

TOUS

- les meubles de jardin
- les accessoires de jardin
- les barbecues

Ne payez rien

avant **6** mois

- aucun intérêt
- aucun acompte
- aucun versement mensuel

Précisions en magasin.



Prix CISEAUX

Rabais de 60 \$

139⁸⁸
avant 199.97

Balanoire 3 places
Recouvrement à rayures vert forêt, couleur acajou ou couleur champignon.

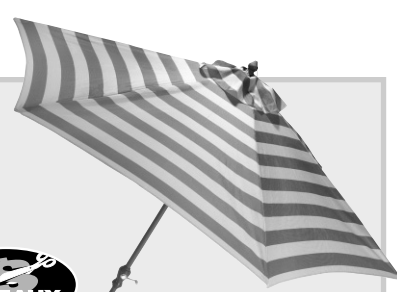


Prix CISEAUX

Rabais de 5 \$

10⁸⁸
avant 15.97

Coussin rembourré de mousse déchiquetée pour fauteuil à haut dossier



Prix CISEAUX

Rabais de 20 \$

39⁸⁸
avant 59.97

Parasols de marché de 2,7 m à armature en acier ou en bois
• En vert, marine, champignon, acajou ou à rayures vert forêt.



Prix CISEAUX

Rabais de 30 \$

69⁸⁸
avant 99.97

Banc de 1,2 m en bois fini vert patiné

25% de rabais

tous les vêtements et toutes les chaussures d'été pour homme, femme et enfant

Débardeurs, t-shirts, polos, shorts, capris, robes, vêtements de bain, ensembles-shorts, sandales, nus-pieds et chaussures tout-aller d'été

Comprend les articles à prix ordinaire et de liquidation. Les produits de la fête du Canada, de la Saint-Jean-Baptiste et les articles souvenirs sous licence sont exclus.



Prix CISEAUX

Rabais de 3 \$

5⁸⁸
avant 8.97

Lampe solaire Sunrise



Prix CISEAUX

Rabais de 25%

77^c
avant 99c

Punch aux fruits Fruitkins®, 6 x 200 ml

30% de rabais
TOUS les cerfs-volants

*Sur les prix originaux.

20% de rabais
TOUS les lance-eau
TOUS les jouets de plage
TOUS les jouets d'extérieur

*Sur les prix originaux.

Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura. Désolés, aucun bon d'achat différé.
Les prix annoncés sont en vigueur les vendredi, samedi et dimanche 18, 19 et 20 juin 2004.



ÉLECTIONS 2004

Martin récolte ce qu'il a semé, estime un libéral pro-Chrétien

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Les libéraux fédéraux de Paul Martin « récolteront ce qu'ils ont semé » le soir des élections, parce qu'ils ont mis de côté bien des libéraux fidèles à Jean Chrétien, prévient André Chenail, député libéral de Huntingdon à l'Assemblée nationale.

Choisi par Paul Martin pour di-

riger les troupes au Québec, Jean Lapierre a écrasé bien des ortheils. Le chef libéral aurait été mieux avisé de choisir un lieutenant plus proche des problèmes quotidiens de la population, estime M. Chenail.

Il y a quatre ans, quand bien des libéraux provinciaux s'alignaient rapidement derrière Paul Martin, M. Chenail était l'un des seuls à maintenir son appui à Jean Chré-

tien. Même quand Jean-Marc Fournier, Jacques Chagnon et Benoît Pelletier disaient ouvertement souhaiter le départ de M. Chrétien, le député Chenail maintenait son appui au « pt'it gars de Shawinigan ».

Les libéraux fédéraux « ont voulu faire leur élection avec les gens qui étaient vraiment pour Paul Martin. Dans chaque région il y a des gens qui, comme Marc-Yvan Côté, ont été mis de côté », dénonce M. Chenail. Pour sa part, il donne un coup de main à Serge Marzil, un ancien collègue de l'Assemblée nationale passé au fédéral.

Un club de « diplômés »

Ces organisateurs, qui un peu partout ont été laissés sur le carreau par « l'équipe Martin », sont « souvent des gens du peuple... Dans la vie, ce n'est pas qui tu es qui est important en campagne, c'est plutôt qui tu connais. L'équipe de Paul Martin a peut être manqué d'humilité », observe le député qui se décrit encore comme « un cultivateur ». Le clan que cultive autour de lui Paul Martin au Québec depuis des années, « c'est des gens avec des gros diplômes ».

Comme Jean Lapierre, qui « a

pu penser qu'il connaissait vraiment le Québec, mais c'est quand même un gars qui est allé au Bloc. Qui est parti et revenu. Il a tassé des vrais libéraux du Québec qui ont toujours défendu le Québec et le fédéralisme », souligne le député Chenail.

« On est allé chercher un nouveau lieutenant au Québec alors qu'il y avait déjà des gens... pourquoi pas Liza (Frulla) ou Lucienne Robillard, ce sont des vrais politiciens du Québec qui ont été au provincial, au fédéral, qui connaissent les gens et le milieu », insiste M. Chenail.

LE RETOUR DE L'ÉTÉ C'EST

Wakeboard **149\$**

Wetsuit **49\$**

Maillots de bains roxy

SKI COMBO **179\$**

SKI SLALOM Rég. **699\$** Spéc. **399\$**

TUBE à partir de **79\$**


Ne manquez pas l'émission

SHARKS H²O à **3237094**

Offre valide jusqu'au 25 juin 04

313, boul. Cartier, Laval • 450-663-5543 • 2 km à l'est de la sortie 7, aut. 15 • Ouvert jusqu'à 21 h tous les mercredis soir

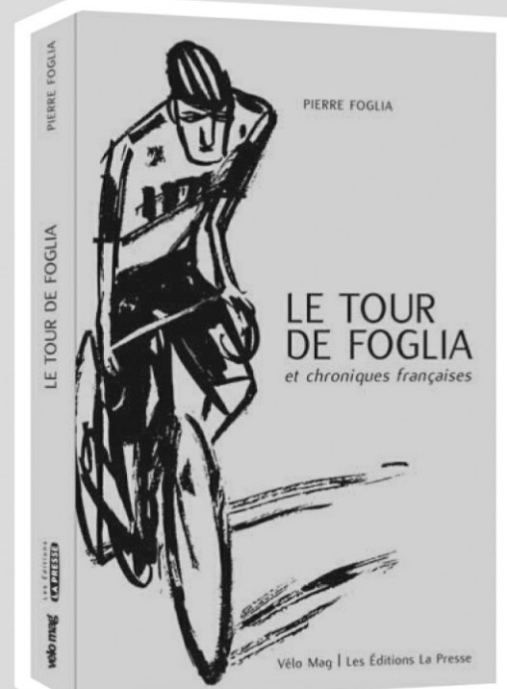
FOGLIA raconte son **TOUR DE FRANCE**



Comment écrire en même temps pour le profane qui ne sait tellement rien du vélo (et du sport) qu'il imagine que je couvre le Tour de France en le pédalant, et le cyclo averti qui attend que je lui dise si Armstrong a utilisé la 39 x 23 dans la montée de l'Alpe?

Au premier je donne la France du Tour, les ponts fleuris de géraniums, l'or des blés, le peloton qui s'entortille sur une route en corniche. Le Tour de France est d'abord affaire de routes et de ciels. Affaire de paysages. Au second je donne du braquet.

Et aux deux je donne des histoires d'hommes qui vont au bout de leurs forces, de leur courage, de leur talent. Cela ne les rend pas meilleurs, ni moins dopés. Mais leurs petites morts sur les routes nous distraient un instant de la nôtre écrite au ciel.



Disponible partout en librairie

Une coédition de Vélo Mag | Les Éditions La Presse

ROOTS

ENTREPÔT SUPER SOLDES

LES 17, 18, 19 ET 20 JUIN

ÉPARGNEZ DE 50% À 80%* SUR TOUTES MARCHANDISES

Hauts pour hommes et femmes	JUSQU'À 69\$ 95\$	A PARTIR DE 1999\$
Chaussures pour hommes et femmes	JUSQU'À 118\$ 00\$	A PARTIR DE 1499\$
Hauts pour enfants	JUSQU'À 39\$ 95\$	A PARTIR DE 999\$
Tee-shirts pour hommes et femmes	JUSQU'À 44\$ 95\$	A PARTIR DE 699\$
Hauts pour hommes et femmes	JUSQU'À 64\$ 95\$	A PARTIR DE 699\$
Hauts pour bébés	JUSQU'À 21\$ 95\$	A PARTIR DE 699\$
Tee-shirts pour enfants	JUSQU'À 18\$ 95\$	A PARTIR DE 499\$

SEULEMENT À NOS MAGASINS ENTREPÔTS ROOTS

KIRKLAND ROOTS ENTREPÔT
3228 RUE JEAN YVES

BLUE BONNETS ROOTS ENTREPÔT
5415 RUE DES JOCKEYS

Jusqu'à épuisement de stock. La sélection peut varier selon le magasin. *sur le prix initial

À VOS AFFAIRES

Tous les dimanches dans **LA PRESSE**

12 JUIN AU 28 JUILLET 2004

LA COUPE DU MONDE SAQ

LES FEUX D'ARTIFICE DE MONTRÉAL

ÉDITION SPÉCIALE 20^e ANNIVERSAIRE

Samedi 19 juin – Espagne – Pirotècnia Igual, S.A.

LUMIÈRES POUR LA PAIX

À la mémoire de M. Mario Igual Baseda, fondateur de la société Pirotècnia Igual, décédé en mars 2004. Cette grandiose manifestation pyromusicale plaidera pour la paix dans le monde en remplissant le ciel de Montréal des plus majestueuses étoiles pyrotechniques. Fruit d'une tradition familiale centenaire, Pirotècnia Igual a remporté près de quarante distinctions sur le plan international et elle en sera à sa neuvième participation au Concours international d'art pyrotechnique de Montréal cet été.

LE MONDIAL SAQ
LES FEUX D'ARTIFICE DE MONTRÉAL

LaRonde
Membre de la Famille Six Flags

LA PRESSE

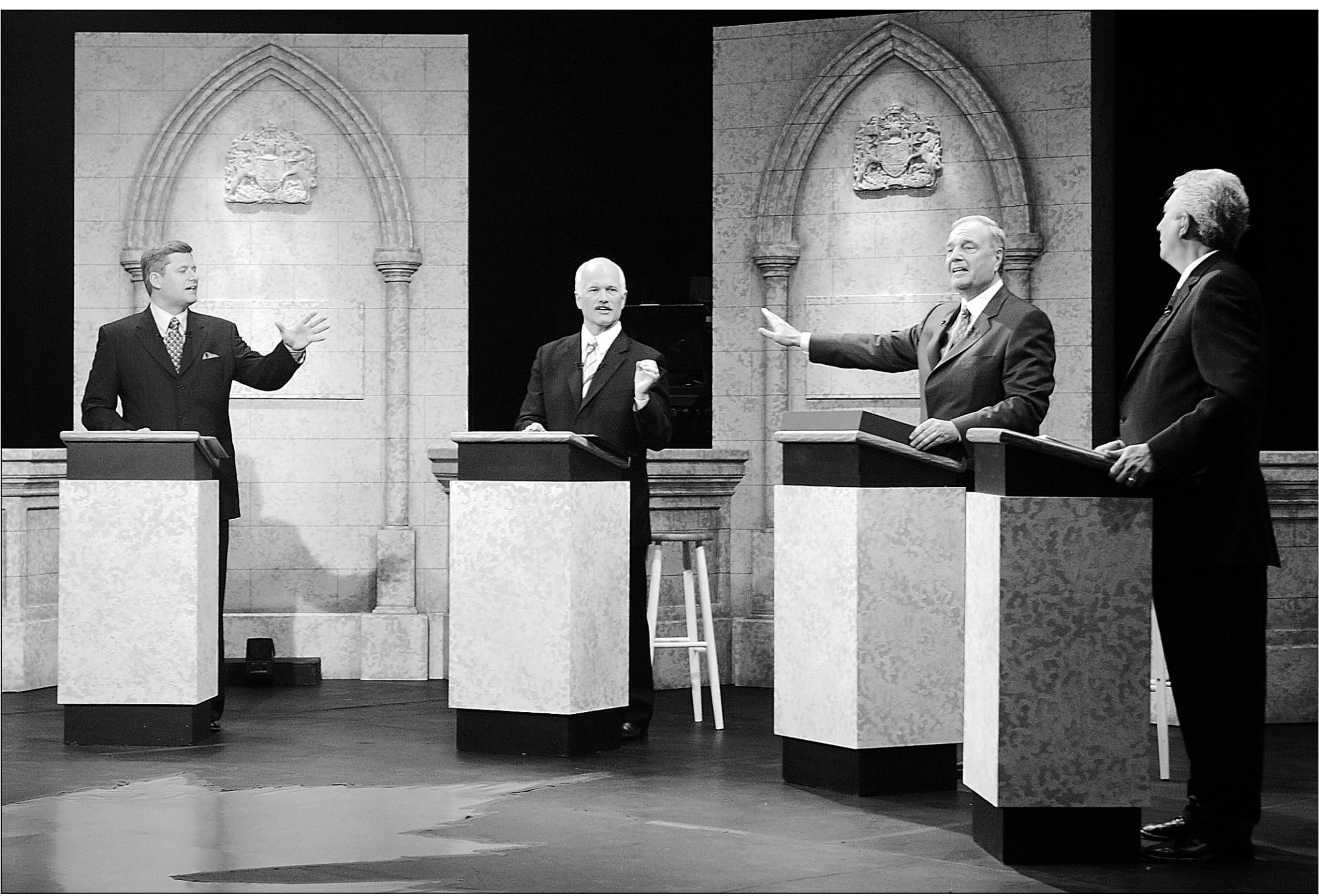
MONTREAL'S 12 WATCH
107.3 FM

CITE
Rock Début

Québec

AIR CANADA

Marriott
MONTRÉAL CHÂTEAU CHAMPLAIN



Stephen Harper, Jack Layton, Paul Martin et Gilles Duceppe sont convaincus d'avoir marqué des points lors des deux débats des chefs, cette semaine.

PHOTO REUTERS

Un gagnant?

Combat de coqs

Le format du débat a largement contribué à rendre cette soirée d'une rare platitude

PIERRETTE VENNE



L'auteure est une ex-députée du Bloc québécois. Elle écrit dans ces pages tout au long de la campagne électorale.

Pour ceux qui suivent la campagne électorale et lisent assidûment cette chronique, je vous faisais part, la semaine dernière, de mes prédictions en vue du débat en français de lundi. En politique, comme les compliments sont rares, je dois humblement me féliciter d'avoir visé juste. Ce faisant, si vous ressentez l'urgent besoin de m'envoyer des fleurs, surtout n'hésitez pas (vennep@parl.gc.ca).

Avant le débat, certains pensaient que Jack Layton pourrait être le joker de la soirée et ainsi causer une surprise quant à la tournure de cet événement. Il a effectivement joué ce rôle, mais plutôt en tant que bouffon de service. Alors que les trois autres chefs jouaient la carte de la tragédie, son sourire de « jovia-

Gilles Duceppe s'est comporté comme un bon représentant syndical qui revendique tous les privilèges et critique continuellement son patron, sachant très bien qu'il n'occupera jamais un poste de direction.

liste » détonnait dans le décor. De toute évidence, il n'était pas à sa place. D'ailleurs, seulement trois jours après le débat, je suis convaincue que très peu de gens se souviennent de son message.

Pour ce qui est de Stephen Harper, il a livré une performance fidèle à lui-même. Sans être flamboyant, il a transmis son message avec calme, franchise et aplomb. Évidemment, la majorité des gens, qui regardent le « combat » des chefs, attendent impatiemment de voir du sang couler. Comme Harper n'était pas l'homme à abattre ni celui qui pouvait porter les meilleurs coups, il était alors très difficile pour lui d'occuper suffisamment d'espace pour attirer l'attention. Bref, un débat sans faux pas ni haut fait.

Le véritable affrontement a donc eu lieu, comme prévu, entre Gilles Duceppe et Paul Martin. En ce qui concerne ce dernier, un peu comme un condamné qui attend son tour dans le couloir de la mort, Paul Martin a obtenu un dernier sursis jusqu'au 28 juin. Après cette date, il aura épuisé tous ses recours et plusieurs libéraux affûtent déjà leur couteau. Pour renverser la vapeur, il aurait fallu qu'il soit exceptionnellement éloquent, ce qui ne fut pas le cas. Il a survécu, mais ne s'est pas relevé.

Comme un bon représentant syndical qui revendique tous les privilèges et critique continuellement son patron, sachant très bien qu'il n'occupera jamais un poste de direction, Gilles Duceppe s'est contenté de tailler en pièce le bilan libéral et de refroidir les ardeurs des conservateurs. Grâce à l'inexpérience de ses adversaires et aux barrières linguistiques, comme il n'avait aucun bilan à défendre et qu'il n'aspire aucunement à prendre le pouvoir, du moins à Ottawa, Duceppe avait toute la marge de manoeuvre nécessaire pour s'imposer. Seule la question de la souveraineté aurait pu l'embarrasser, mais les autres pugilistes ont manqué le bateau. Comme je l'avais prédit, il ne pouvait faire autrement que gagner ce débat par défaut.

Quoi qu'il en soit, les dés étaient pipés et le débat en français ne changera absolument rien aux résultats du scrutin. Au Québec, la partie se joue à deux et l'avance du Bloc sur le Parti libéral était déjà trop considérable pour oser croire que ces deux heures de cacophonie pouvaient changer la donne.

D'autre part, le format du débat a largement contribué à rendre cette soirée d'une rare platitude. Les questions étaient complètement inappropriées. Elles auraient dû être ciblées en fonction de la réalité propre à chacun des candidats. Duceppe devait donc répondre à des questions qui s'adressaient à un futur premier ministre!

Quant au rythme, il ne pouvait être soutenu. Les mini-débats portaient dans n'importe quelle direction et, étant donné leur trop courte durée, les rares moments d'intensité ont été abruptement interrompus par l'animateur. Quatre personnes dans un débat, alors que seulement deux d'entre elles peuvent raisonnablement espérer former le prochain gouvernement, c'est beaucoup trop. D'ailleurs mis à part le fait que ce genre d'exercice plaît davantage aux journalistes et aux politiciens qu'à la population, ce combat de coqs devrait être repensé de façon plus moderne.

Match nul

Paul Martin a réussi à mettre le dossier de la santé en tête d'affiche

CÉLINE HERVIEUX-PAYETTE



L'auteure est sénatrice libérale.

Il fallait beaucoup d'endurance pour tenir le coup comme téléspectateur deux soirs de suite. On a subi une bataille orale à quatre, incluant trois pugilistes tirant sur la même cible dont ils convoitent plus au moins le siège de premier ministre, sauf Gilles Duceppe qui admet, d'entrée de jeu, être le seul à ne pouvoir l'occuper. Ce même Duceppe, si confiant, si volubile qui s'approchait du statut d'une espèce en voie de disparition l'automne dernier, bénéficie aujourd'hui du même traitement que Martin, Harper et Layton dans un débat qui traite des questions d'enjeux nationaux... Avouez que la démocratie se porte bien au Canada.

Paul Martin a sûrement réussi à mettre le dossier de la santé en tête d'affiche. Stephen Harper a donné le signal qu'il va couper dans les dépenses des ministères fédéraux et a promis un dialogue constructif avec les provinces tout en diminuant les impôts. On se demande de quoi Harper les entretiendra car ces dernières s'attendent plus à des échanges d'argent que

Nous avons moins de deux semaines pour réfléchir aux conséquences désastreuses d'un vote massif pour le Bloc.

d'idées! Layton, jovial, presque trop, a un agenda chargé de promesses qui nous amènent au pays de Cocagne où la triste réalité économique ne semble pas exister.

Au moment du débat, est-ce que les jeux étaient faits? Sur la scène québécoise, plus que moins. Au niveau national, la course semble plus serrée. Les analystes parlent encore de gouvernement minoritaire. Compte tenu du décalage entre l'agenda plutôt libéral auquel se rallient Martin, Duceppe et Layton, un gouvernement minoritaire conservateur devrait modérer l'appétit d'Harper dans les coupures de programme, les investissements militaires et l'amoinissement des droits individuels, hésitant à recourir à la clause « nonobstant. »

D'autre part, ne faisant pas partie des initiés du clan Martin, je ne comprends toujours pas pourquoi celui qui faisait l'unanimité comme

ministre des Finances, qui a rétabli la crédibilité du Canada sur les marchés financiers, a facilité depuis 1993, la création de millions d'emplois, a contribué à doter le Canada d'un politique nationale d'innovations technologiques enviable sur la scène mondiale n'a pas réussi à se démarquer des autres protagonistes qui ont une feuille de route plutôt mince en termes de réalisation.

Notre grand défenseur des « intérêts » du Québec, Gilles Duceppe, à part déchirer sa chemise au Parlement, que fera-t-il si Harper devient premier ministre et abolit le registre des armes à feu? Rien. Que fera le caucus bloquiste, surtout élu en région, lors de l'abolition du programme de développement régional promis par Harper? Vont-ils s'immoler sur la place publique?

Sous la gouvernance de Harper, ce sera le retour des femmes au foyer puisque l'engagement de Martin, de créer 20 000 places additionnelles au Québec en garderie ne pourra se matérialiser.

Deux grands sujets absents du débat des chefs: la culture et l'immigration. On y a touché à peine en français et en anglais. Drôle de pays où notre identité même est remise en question par l'abolition de la protection des réseaux canadiens de télécommunications, avec ou sans fil!... Pourquoi Martin, Layton, Duceppe ne sont-ils pas montés aux barricades pour dénoncer cette attaque aux fondements mêmes de notre vie culturelle? Croient-ils que l'acquisition par des intérêts américains ou autres vont protéger nos artistes?

Que penser de l'absence quasi totale de l'engagement des chefs envers une immigration dynamique et vitale? Pourquoi Martin n'a-t-il pas fait valoir l'ouverture traditionnelle du Parti libéral sur le monde et la venue des immigrants comme condition essentielle à notre développement?

Contrairement à Harper qui veut fermer les portes à double tour, ce que Duceppe et Layton ont manqué de souligner vigoureusement.

J'avoue que j'ai trouvé monsieur Martin trop poli lorsqu'il a omis de dire que les 45 milliards de l'assurance-chômage ont servi à payer le déficit des 42 milliards des conservateurs et les 525 milliards de dettes que Mulroney nous avait laissées en héritage. Les promesses de monsieur Harper de diminuer les impôts et d'augmenter les dépenses en santé et pour la défense nous dirigent vers la même situation si les électeurs votent pour le Bloc.

Nous avons moins de deux semaines pour réfléchir aux conséquences désastreuses d'un vote massif pour le Bloc, car un vote pour le Bloc se traduira au niveau national en vote conservateur.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Le point tournant



mboisver@lapresse.ca
 MICHÈLE BOISVERT

Après avoir atteint un sommet en 2003, le marché immobilier nord-américain est à un tournant. Un nouvel équilibre entre vendeurs et acheteurs est en pleine redéfinition. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il en coûtera davantage pour financer l'achat d'une maison. Les taux hypothécaires ont amorcé leur ascension et tout indique que ce n'est que le début. Si la hausse des taux à moyen et long terme est déjà engagée, celle des taux de court terme ne devrait pas tarder. Compte tenu de la vigueur de la reprise aux États-Unis et de la résurgence de certaines pressions inflationnistes, les experts s'accordent pour sonner le glas des taux directeurs à 1 %.

La Banque du Canada, qui vient de maintenir ses taux inchangés, ne devrait pas mettre trop de temps à emboîter le pas à la Réserve fédérale. L'économie canadienne prend définitivement du mieux, comme l'ont démontré les statistiques récentes sur la création d'emplois et la balance commerciale. Dans un tel contexte, le temps est propice pour sonder l'état de santé du marché immobilier nord-américain. Si les avis sont partagés quant à la brutalité du repli, tous reconnaissent que le rythme de croissance infernal qu'a connu l'immobilier au cours des dernières années amorce une période de ralentissement.

Il faut dire que, depuis 1995, le prix moyen de vente des maisons au Canada a bondi de 48 %, alors que les revenus après impôts n'augmentaient en moyenne que de 28 %, au cours de la même période. L'existence d'un tel écart

suggère que l'effervescence qu'a connue le marché immobilier a été alimentée essentiellement par la faiblesse des taux hypothécaires. Le phénomène est le même aux États-Unis où, entre 1996 et 2003, le prix moyen des maisons a grimpé de 47 %, alors que le revenu des ménages ne progressait en moyenne que de 22 %. En période de hausse des taux hypothécaires, un tel déséquilibre devient impossible à maintenir et le taux de croissance du prix des maisons s'amenuise, le temps de trouver une nouvelle stabilité.

La démographie est un autre facteur qui s'ajoute au resserrement des conditions de crédit pour expliquer la baisse anticipée de la cadence dans le marché immobilier. Alors qu'aux États-Unis, le taux de formation des ménages n'a jamais été aussi déprimé depuis 1960, au Canada, le marché des premiers acheteurs de maisons est pratiquement épuisé. Les conditions démographiques sont donc loin d'être propices à soutenir la vigueur du secteur immobilier.

Quelle allure prendra ce ralentissement ? Si certains experts craignent l'éclatement d'une bulle aux États-Unis, en raison notamment du fort taux d'endettement des ménages, cette perspective n'est pratiquement pas évoquée pour le marché canadien. Le scénario le plus probable au pays est celui d'un repli ordonné, où les mises en chantier vont diminuer graduellement, la SCHL parle d'un recul de 4,5 % des mises en chantier résidentielles en 2004. Quant au rythme de croissance du prix des maisons, il ira en s'amenuisant, n'augmentant que de 7,7 % cette année, alors qu'il avait augmenté de 10 % en 2003.

Pour tous ceux qui s'apprentent à s'acheter une maison, la patience est donc de mise. Le marché immobilier amorce un virage : il faudra être d'autant plus vigilant qu'il en coûtera plus cher pour emprunter.

«... pis j'ai dormi dans mon char»



ncollard@lapresse.ca
 NATHALIE COLLARD

La fin de semaine dernière, une nouvelle maman a dormi quelques nuits dans son véhicule, garé dans le stationnement de la Cité de la Santé, à Laval. Raison de ce camping inopiné ? Son poupon devait rester quelques jours sous observation. Or il n'y avait plus de chambre disponible à l'hôpital qui accueillait 44 nouvelles mamans alors que la capacité d'accueil est de 36. La jeune mère, qui n'habitait pas les environs, s'est donc débrouillée pour rester à proximité, question de pouvoir allaiter son enfant aux quatre heures.

Mince consolation, l'hôpital a défrayé les coûts de stationnement.

Quelle situation incroyable ! En 2004, dans un pays industrialisé, on s'attendrait tout de même à ce qu'un hôpital puisse faciliter le séjour d'une femme qui vient d'accoucher et qui souhaite être présente auprès de son bébé.

L'hôpital dit avoir offert de donner du lait maternisé à l'enfant. Quel geste contradictoire quand on sait que l'allaitement maternel est fortement encouragé et que le succès de cette opération se décide souvent dès les premiers jours après la naissance. En donnant des biberons à son enfant, la jeune maman diminuait donc ses chances de réussite.

Elle aurait pu tirer son lait, a suggéré le porte-parole de la Cité de la Santé. Facile à dire, moins facile à faire. Toutes les mères savent que, dans les jours qui suivent la naissance, les femmes sont à fleur de peau et physiquement amochées. Sans compter que ce ne sont pas toutes les femmes qui sont à l'aise avec l'idée de tirer leur lait. Bref, la suggestion manquait singulièrement de sensibilité.

Ce camping sauvage n'est pas imputable à la mauvaise foi de la Cité de la Santé, mais reste que c'est une situation inacceptable.

Dans les livres de préparation à la naissance, il y a toujours un chapitre consacré à la valise de la future maman : n'oubliez pas votre robe de nuit, votre trousse de toilette, une boîte de mouchoirs et des couches pour nouveau-nés. Devrait-on ajouter... un matelas gonflable et un sac de couchage ?

Le grand revenant

Quelque 317 000 personnes ont assisté en fin de semaine au Grand Prix du Canada, dans l'île Notre-Dame. Une foule plus importante que celle de l'an dernier, même si Jacques Villeneuve n'était pas de la course. La réussite est telle qu'on a tendance à oublier qu'il y a à peine neuf mois, le Grand Prix de Montréal avait été rayé du calendrier 2004 de la Formule 1 !

Que l'on soit amateur de course automobile ou non, on ne peut qu'applaudir ceux qui, sans plier l'échine, ont réussi à garder à Montréal cet événement d'envergure. Bien sûr, la FI est une gigantesque entreprise commerciale. Bien sûr, c'est un sport de milliardaires. Mais le Grand Prix, c'est aussi un événement international de premier plan, que Montréal ne pouvait pas se permettre de perdre. Et c'est une grande fête populaire, qui dé-

borde jusque dans les rues du centre-ville. Désormais, le Grand Prix marque le début de l'été festif montréalais.

Si le Grand Prix avait été sauvé grâce à un amendement ou à une suspension des lois contre le tabac, le succès de la fin de semaine aurait eu un goût amer. De même, s'il avait fallu puiser des sommes énormes du trésor public. Or, M. Normand Legault, le maire de Montréal, Gerald Tremblay, et les gouvernements du Québec et du Canada ont trouvé le moyen de sauver la course sans sacrifier la lutte au tabagisme. Québec et Ottawa ont investi une somme totale de 12 millions répartie sur trois ans, bien en-deça des impôts et taxes que génère l'événement.

Voilà une preuve que, quand les Montréalais se donnent un objectif commun, Montréal gagne.

André Pratte



patrick dea pdea@lapresse.ca, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

OPINION

L'école de Calgary

En matière de politique étrangère et de défense, les Canadiens doivent être conscients des changements qui s'annoncent



JOCELYN COULON
 jcoulon@peaceoperations.org

L'élection fédérale qui vient est un profond révélateur. En effet, deux conceptions de notre existence commune au Canada, s'affrontent. L'une rassemble le Parti libéral du Canada, le Bloc et le NPD. À quelques nuances près, ces trois partis promeuvent une société plus tolérante, des droits égaux pour tous, y compris pour les gais, un rôle actif pour l'État, le contrôle des armes. L'autre conception est représentée par le nouveau Parti conservateur, et ses positions sont en opposition totale ou presque avec ce qui précède. Sur les questions de politique étrangère et de défense, on retrouve le même fossé, la même rupture. Les électeurs feraient bien de s'y intéresser un moment.

Partout dans le monde, les questions de politique étrangère et de défense mobilisent rarement les foules, encore moins les électeurs, sauf lors de débats, rares, où une nation tout entière se sent interpellée. Au Canada, à peu près tous les dix ans, de telles questions agitent le pays. Le débat sur les essais du missile de croisière en 1983, sur le traité de libre-échange lors des élections de 1988 et 1993, sur la guerre contre Irak l'an dernier ont rythmé pendant

Stephen Harper propose un véritable réalignement de notre place dans le monde, essentiellement en phase avec la vision du Parti républicain au pouvoir à Washington.

un temps notre vie quotidienne. Sans grande conséquence pour le gouvernement en place, sauf en 1963, lorsque le cabinet Diefenbaker se divisa sur le déploiement de missiles nucléaires américains en territoire canadien et provoqua sa chute et sa défaite aux élections.

Le gouvernement Martin ne tombera pas à cause de ses positions sur la politique étrangère et la défense, et le Parti conservateur ne sera pas élu sur les siennes. Pourtant, à bien regarder, la formation de Stephen Harper propose un véritable réalignement de notre place dans le monde, essentiellement en phase avec la vision du parti républicain au pouvoir à Washington. Joe Clark ne s'y est pas trompé lorsqu'il a appelé à voter pour les libéraux. La vision du monde des nouveaux conservateurs n'a rien à voir avec celle longtempers véhiculée par Clark et par Brian Mulroney. Une nouvelle vision a émergé, celle de l'école de Calgary, et s'est trouvée dans le Parti conservateur un véhicule politique en passe de triompher. Au Canada, sur les questions de politique étrangère et de défense, la société distincte est en Alberta.

Depuis une quinzaine d'année, des universitaires de Calgary ont développé et popularisé dans les médias anglophones, surtout au *National Post*, une vision très continentaliste de notre rapport au monde. Ils

n'ont pas tout à fait tort. Après tout, la politique étrangère canadienne est une politique commerciale et nos échanges se font avec les États-Unis. Nous sommes adossés au géant américain, et en matière de défense, la géographie dicte nos décisions. Pour l'école de Calgary, l'Europe est située aux antipodes, l'Afrique est une cause perdue, le monde arabo-musulman est une zone de turbulences à traiter militairement, le maintien de la paix est une distraction, l'accord de Kyoto est un frein au développement économique et la justice internationale est une aberration dont les conséquences sont de limiter la souveraineté intrinsèque des États à agir comme ils l'entendent contre leurs ennemis.

Défense et É.-U.

Le Parti conservateur n'a pas repris mot pour mot cette description du monde. Ce serait trop brutal. Dans son programme électoral, on retrouve les invocations rituelles sur la nécessité de sacrifier au multilatéralisme, à l'aide au développement, au système des Nations unies. L'important n'est pas là. L'accent est plutôt mis sur l'approfondissement des relations avec les États-Unis et sur l'augmentation du budget de la défense.

Le Parti conservateur veut donner aux forces armées les moyens de combattre aux côtés de l'ami américain. Et les déclarations publiques sont à l'avenant. L'appui de Stephen Harper à la guerre contre l'Irak a été sans nuances et on ne le sent guère troublé par les révélations continuelles sur le scandale des tortures dans lequel s'enfoncent une administration Bush décidée à être au-dessus des lois nationales et internationales.

Un Canada dirigé par les conservateurs, participera au bouclier antimissile américain pourtant contesté jusque dans les rangs républicains. L'ambassadeur du Canada à Washington aura rang de ministre et un secrétaire d'État aux relations canado-américaines sera nommé. Le personnel des forces armées sera pratiquement doublé et de l'argent neuf sera injecté dans l'achat de matériel pour permettre une plus

grande interopérabilité avec les militaires américains. Sur ces questions comme sur d'autres, le programme conservateur a au moins le mérite de la clarté, là où celui des libéraux, embourbé dans une phraséologie politiquement correcte, peine à trouver consistances, notamment en ce qui concerne les relations avec les États-Unis. Il est vrai que sur cette dernière question, Paul Martin doit se montrer très prudent. Il veut éviter la confrontation avec Washington, mais la vive opposition des Canadiens à la guerre contre l'Irak et au bouclier antimissile, leur appui à l'ONU, à des mesures environnementales strictes et à la justice internationale empêchent le premier ministre d'être tout sourire avec les Américains. Faut-il pour autant être assis entre deux chaises ? Les électeurs réclament de la clarté et les sondages démontrent qu'ils récompensent les partis dont les positions sont bien affichées.

Le 28 juin prochain, il y aura sur les questions de politique étrangère et de défense un vrai choix à faire entre les deux conceptions qui se disputent l'appui des Canadiens. Les conservateurs sont sur le point de l'emporter. Si cela devait arriver, les Canadiens doivent être conscients des changements qui s'annoncent.

L'auteur est chercheur indépendant.

Cacophonie et démocratie



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Pourquoi faut-il que tous les chefs de partis représentés aux Communes participent aux débats télévisés ?

C'est la question que l'on pouvait se poser en regardant quatre heures de suite, cette semaine, les leaders se couper mutuellement la parole et parler tous en même temps. La prochaine fois, ce sera pire, car il y aura sans doute cinq personnages sur le podium, le Parti vert ayant des chances de remporter une ou deux circonscriptions en Colombie-Britannique.

Et si jamais on avait la représentation proportionnelle qui amènerait des partis marginaux au Parlement, alors là, ce serait la cacophonie totale. Ils seraient 10, 12, 15, à s'enguirlander... L'on n'aura plus qu'à zapper.

À première vue, on se dit qu'un débat entre MM. Martin et Harper — les deux seuls qui ont des chances réelles de devenir premier ministre —, aurait été drôlement plus intéressant que ces foires d'empoigne de lundi et mardi dernier, durant lesquelles les acteurs secondaires avaient droit au même temps d'antenne. Dans le chassé-croisé des débats à quatre, toute confrontation approfondie est impossible.

Quel intérêt y avait-il à écouter Jack Layton débattre avec Gilles Duceppe ? Que faisait ce dernier dans le débat anglais alors qu'il n'a pas un seul candidat en dehors du Québec ?

Entre 1993 et 2004, un débat à deux aurait été impossible à cause du fractionnement de l'opposition. Les réseaux n'auraient pu décemment décider qui choisir, entre les chefs de l'Alliance, des Tories ou le NPD. Mais dans le contexte actuel, il est facile de déterminer quels sont les leaders qui ont des chances raisonnables de devenir premier ministre.

Ce jugement n'a rien d'arbitraire, car il repose sur la mathématique électorale élémentaire, sur les sondages et les performances précédentes et sur un consensus absolument clair. Personne, même pas eux-mêmes, ne s'imagine que Jack Layton, encore moins Gilles Duceppe, pourrait devenir premier ministre le 28 juin.

Les tiers partis ont certes leur place dans un débat, mais devraient-ils prendre autant de place que les leaders des grands partis ? Ne pourrait-on pas recourir à une formule mixte : une heure de débat *at large* avec tout le monde et sa grand-mère, et une heure (à tout le moins 30 ou 45 minutes) réservée à ceux qui se disputent le vrai pouvoir ?

Mais attention. Aussi tentante soit la formule du débat à deux, notre système parlementaire est tel que le scrutin peut produire des renversements surprenants, des gouvernements minoritaires, des coalitions, des alliances diverses...

Ce sera d'ailleurs très probablement le cas cette fois-ci, alors que le seul scénario qui se dessine est celui d'un gouvernement (libéral ou conservateur) minoritaire, l'hypothèse d'un gouvernement conservateur majoritaire étant imaginable mais peu probable.

D'où l'intérêt de savoir de quel bois se chauffent les chefs des petits partis. Les Canadiens anglais avaient donc intérêt à mieux connaître Gilles Duceppe, dont le parti détiendra la balance du pouvoir, et les Québécois avaient tout autant intérêt à jauger Jack Layton, dont le parti pourrait avoir une forte influence sur un gouvernement libéral minoritaire.

Il faudra donc, comme on dit, prendre notre mal en patience, et supporter la cacophonie au nom de la démocratie.

Je disais plus haut, comme une évidence, que tout le monde sait bien que Gilles Duceppe ne deviendra jamais premier ministre du Canada. Eh bien ! Je reçois tout juste un courriel d'un lecteur qui revient d'un séjour dans les Cantons-de-l'Est et Charlevoix.

« Plusieurs personnes que j'ai rencontrées après le premier débat, dit-il, étaient convaincues que Gilles Duceppe ferait le meilleur premier ministre. C'est moi qui leur ai appris que cela ne pourra jamais être le cas. Ces gens-là croyaient vraiment aux chances du Bloc de former le prochain gouvernement canadien ! Et croyez-moi, je ne parlais pas à des « caves ». C'étaient des gens de générations diverses, plusieurs même dans la soixantaine. »

Il y a sûrement des Montréalais ou des Tri-fluviens pour croire la même chose, l'ignorance n'étant pas l'apanage d'une région. Mais quand même, n'est-ce pas extraordinaire que des gens assez intéressés à la politique pour suivre le débat ne sachent pas encore que le Bloc est un parti souverainiste limité au Québec ?

La plus grosse gaffe du débat anglais : Stephen Harper disant, avant d'expliquer sa position (au demeurant très sensée) au sujet des services de santé privés : « Mes conseillers n'aimeront pas que je parle de cela... »

Ce n'est jamais bon pour un politicien de rappeler qu'il a des faiseurs d'image ; mais surtout, c'était laisser entendre qu'il y a des choses que lui et ses conseillers avaient convenu de ne pas dire en public. Toute une gaffe, donc, venant d'un homme que ses adversaires accusent d'avoir « un agenda caché » !

Démocratie à la carte

Les référendums de dimanche remettent en question la cohésion sociale qui caractérise le Québec

PIERRE DROUILLY ET ALAIN-G. GAGNON

Les auteurs sont respectivement professeur au département de sociologie et professeur au département de science politique de l'UQAM.

Au lendemain de la fermeture des registres ouvrant la voie à la tenue de 89 référendums sur les défusions municipales, le premier ministre Jean Charest voyait dans ces résultats une victoire pour la démocratie. Une analyse approfondie montre au contraire qu'il s'agit, à quelques exceptions près, de la domination des intérêts des riches sur le devenir collectif.

Le gouvernement de Jean Charest confirme ainsi son parti pris à l'égard des mieux nantis, tout en privilégiant des intérêts particuliers. La tenue prochaine de cette multitude de référendums offre l'occasion de faire le point tant sur les avancées de la démocratie municipale et la volonté de vivre ensemble que sur les projets d'une citoyenneté commune au sein des nouveaux ensembles de proximité proposés par le gouvernement du Parti québécois au cours de son dernier mandat.

À la faveur d'un vent d'individualisme, les libéraux ont profité de la grogne des biens nantis et de la frustration des résidents des communautés anglophones établies pour augmenter leurs chances de gains politiques lors du scrutin provincial d'avril 2003. À courte vue, la position libérale contribue à remettre en question la cohésion sociale qui caractérise le Québec depuis les années 1960 et incite les anglophones montréalais à se faire les porte-étendards du multiculturalisme canadien, fondé sur la juxtaposition des groupes ethniques, plutôt qu'à se solidariser avec le projet interculturel québécois qui est vu comme une avancée majeure dans l'ensemble des démocraties libérales qui ont fait de la gestion de la diversité culturelle et de l'affirmation citoyenne des priorités incontournables.

Dans la foulée de la Loi 9, adoptée par le gouvernement Charest à la suite d'une promesse électorale, 213 registres ont été ouverts à travers le Québec pour enclencher le processus de démembrement mu-

Les référendums sur les défusions correspondent, à quelques exceptions près, à la domination des intérêts des riches sur le devenir collectif.

nicipal. Cela concernait 58 % de la population. Des 3 222 616 électeurs inscrits, 234 159 ont signé les registres, soit 7,3 % (mais 4,3 % de l'ensemble des électeurs du Québec).

Dans 124 municipalités, représentant 70 % de la population visée par la demande de démembrement, le nombre de signatures n'a pas atteint les 10 % : 34 648 personnes ont signé les registres dans ces municipalités, et ils n'y représentaient que 1,6 % du total des électeurs inscrits.

Dans les 89 autres municipalités, dont la population représente 17,5 % de la population du Québec, 199 511 personnes ont signé les registres, soit globalement 20,2 % des électeurs inscrits. Le pourcentage de signatures ayant dépassé 10 % dans chacune de ces municipalités, il s'y tiendra donc un référendum le 20 juin prochain.

Une microdémocratie ?

Cette vaste opération de consultation a introduit un concept nouveau dans la société québécoise, que nous appelons la



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

À Westmont, les citoyens se sont prononcés en faveur de la tenue d'un référendum, dimanche.

microdémocratie. La situation est parfois tout à fait irréaliste : 38 signatures ont suffi pour imposer un référendum à L'Île-Dorval, 39 à Métis-sur-Mer, 41 à Parent, 57 à La Croche, 72 à Saint-Jean-Baptiste, 74 à Lac-Tremblant-Nord, 83 à Gallix, 87 à Lac-Édouard, 97 à Saint-Luc-de-Matane, et 99 à Saint-Jean-des-Piles. En fait, il n'y a que 7 municipalités référendaires qui ont plus de 44 000 électeurs, soit la taille moyenne d'une circonscription électorale du Québec, qui elle n'a que le droit d'élire un député tous les quatre ans. À quand un référendum auprès des riverains de la rue Saint-Denis qui demeure entre Belchasse et Beaubien, ou ceux de la rue des Remparts à Québec ? ou des propriétaires de condominiums de luxe situés à proximité de Westmount ?

Les référendums sur les défusions correspondent, à quelques exceptions près, à la domination des intérêts des riches sur le devenir collectif.

nicipal. Cela concernait 58 % de la population. Des 3 222 616 électeurs inscrits, 234 159 ont signé les registres, soit 7,3 % (mais 4,3 % de l'ensemble des électeurs du Québec).

Dans 124 municipalités, représentant 70 % de la population visée par la demande de démembrement, le nombre de signatures n'a pas atteint les 10 % : 34 648 personnes ont signé les registres dans ces municipalités, et ils n'y représentaient que 1,6 % du total des électeurs inscrits.

Dans les 89 autres municipalités, dont la population représente 17,5 % de la population du Québec, 199 511 personnes ont signé les registres, soit globalement 20,2 % des électeurs inscrits. Le pourcentage de signatures ayant dépassé 10 % dans chacune de ces municipalités, il s'y tiendra donc un référendum le 20 juin prochain.

Une microdémocratie ?

Cette vaste opération de consultation a introduit un concept nouveau dans la société québécoise, que nous appelons la

L'égoïsme fiscal des riches

Des 89 anciennes municipalités dans lesquelles se tiendra un référendum, plus de la moitié d'entre elles (48 sur 89), ont selon le recensement de 2001, un revenu familial moyen supérieur à celui de l'ensemble du Québec ; et presque les trois-quarts des municipalités (91 sur 124) dans lesquelles ne se tiendra pas de référendum ont un revenu familial inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Évidemment, comme les villes défusionnistes se concentrent en milieu métropolitain (57 sur 89), dans lequel le revenu est généralement plus élevé, notre remarque ne pourrait que refléter l'inégalité des revenus entre les grandes villes et les régions. Comparons donc les revenus moyens familiaux des municipalités défusionnistes avec celui de leur ville centrale

(à laquelle on attribue la valeur 100 : on rapporte alors le revenu pour chaque ancienne municipalité à la valeur 100 pour obtenir un indice qui sera inférieur ou supérieur à 100 selon que les anciennes municipalités ont un revenu en-deça ou au-delà de celui de leur ville centrale).

Le cas le plus exemplaire est celui de Longueuil : les trois anciennes municipalités qui ont signé le registre à plus de 30 %, sont celles qui ont les revenus familiaux les plus élevés, Saint-Lambert (indice =190), Saint-Bruno (indice =160), Boucherville (indice =155). Elles sont suivies de Brossard (indice =126) où on a signé à 26 %. Par contre Saint-Hubert (indice =106) et Lemoyne (indice =72) ont signé à 2 % environ, et resteront dans Longueuil.

Même scénario à Québec : les plus forts pourcentages de signature ont été enregistrés à L'Ancienne-Lorette (indice =122), Saint-Augustin-de-Desmaures (indice =162), Sillery (indice =215), Lac-Saint-Charles (indice =107), Sainte-Foy (indice =133), Cap-Rouge (indice =178). Les plus faibles taux de signature ont été enregistrés à Loretteville (indice =110), Beauport (indice =113), Val-Bélair (indice =106), Charlesbourg (indice =112), Saint-Émile (indice =114). Vanier fait figure d'exception, avec 17 % de signatures mais un indice égal à 78. Toutes les autres municipalités ont des indices supérieurs à celui de Québec.

Dans les autres grandes villes du Québec, le même type de relation existe, mais parfois de manière moins nette : c'est le cas à Lévis, à Shawinigan, à Sherbrooke et à Gatineau. Par ailleurs, notre analyse explique pourquoi Saguenay et Trois-Rivières ne connaîtront pas de référendum : les écarts de revenu y sont très faibles. À Saguenay, ils varient de 84 à 104, et à Trois-Rivières de 94 à 120. Le gradient du revenu était trop faible pour y générer un vent de contestation de fusions.

À Montréal, les choses se passent de la même façon, mais doublées d'un enjeu linguistique.

À SUIVRE DEMAIN

► Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

Vive la clarté !

Québécois fédéraliste, je suis plutôt tiède face à la Loi sur la clarté référendaire. Heureusement, nos ténors souverainistes nous donnent souvent eux-mêmes des arguments en faveur de cette loi. Samedi, je lisais dans *La Presse* un texte de Gerald Larose qui nous expliquait comment un vote pour le Bloc s'inscrivait dans la marche inéluctable du peuple québécois vers son indépendance. Donc, qu'il fallait interpréter un vote fort pour le Bloc comme un vote pour la souveraineté du Québec. Le lendemain, je lisais également dans vos pages Gilles Duceppe qui nous expliquait que la présente élection ne portait pas sur le choix d'un pays, mais bien sur l'élection d'un bon gouvernement et de bons députés, prêts à défendre les intérêts du Québec ; la question nationale étant clairement écartée et remise à plus tard. Ces deux leaders souverainistes ne s'entendent donc même pas entre eux, ou peut-être sont-ils astucieux, à la Jacques Parizeau... Devrais-je croire M. Duceppe, et me faire réveiller par M. Larose, au lendemain de l'élection, pour me faire dire que je viens de voter pour la souveraineté du

Des pancartes qui défigurent le paysage

J'ai hâte au 28 juin ! Hein ? demandez-vous, pourquoi donc ? Parce que le lendemain du vote les pancartes électorales vont disparaître du paysage. Qu'on en mette sur le boulevard Taschereau, passe encore : nous n'y sommes pas à une laideur près. Mais qu'on défigure le joli boulevard Désaulniers, à Saint-Lambert, je proteste. Néanmoins, les organisateurs ont quand même réussi à attirer mon attention. Je constate, par

exemple, que la candidate libérale dans mon comté n'a pas vieilli d'un jour en 12 ans. Vous avez raison, je suis jalouse de son air juvénile. Mais, tout de même, devenir le député à Ottawa serait-il le remède contre le vieillissement ? Sur la pancarte libérale je note par ailleurs le slogan « L'équipe Martin Team ». Je me demande qui cela peut bien être, ce Martin Team... À force de vouloir promouvoir le bilinguisme à tout prix, on s'égare un peu. Le candidat conservateur est noyé dans une marre bleue. On finit par le retrouver, tout petit, dans le coin supérieur gauche. Trop embarrassé de se trouver dans un fief des libéraux ? Sur la pancarte du Bloc, une partie du visage du candidat est cachée. Serait-ce la partie souverainiste ? L'affiche du NPD serait la plus sympathique : elle est la plus petite, donc plus économique et plus écologique. Malheureusement, à Brossard, on a réussi à en mettre trois sur le même poteau. Bye-bye ! les économies. Après l'analyse de ces chefs-d'oeuvre, je crois que je vais voter pour le Parti vert qui, lui, n'a pas posé de pancartes.

Jana Havrankova
Longueuil, arr. Saint-Lambert

Claude Thibault
Montréal, arr. Mont-Royal

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

IRAN

Téhéran tergiverse

Un haut responsable iranien a assuré hier que son pays allait poursuivre sa coopération avec l'Agence internationale d'énergie atomique (AIEA) après que le président Mohammad Khatami eut menacé à Téhéran de réduire cette coopération si l'agence de l'ONU adoptait une résolution sévère contre l'Iran. Les représentants de 35 États au conseil des gouverneurs de l'AIEA examinent depuis lundi à Vienne un projet de résolution soumis par l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne qui durcit le ton à l'égard de l'Iran, accusé par les États-Unis de développer en secret l'arme atomique. *d'après AFP*

AFGHANISTAN

L'OTAN tiendra ses promesses

L'OTAN « tiendra ses promesses » en Afghanistan en étendant la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) dans les provinces du nord avant les élections prévues en septembre, a affirmé hier soir le secrétaire général de l'Alliance, Jaap de Hoop Scheffer. Il a dit s'attendre à ce que l'OTAN puisse annoncer lors de son sommet, les 28 et 29 juin à Istanbul, qu'elle prendra cinq équipes de reconstruction actives dans le nord du pays sous son aile et qu'elle disposera « de ce qui est nécessaire pour les faire fonctionner ». Le gouvernement de Hamid Karzai a appelé récemment l'OTAN à accélérer l'extension de l'ISAF, alors que les conditions de sécurité en Afghanistan se sont détériorées. *d'après AFP*

SUÈDE

Haro sur les autos

Le Parlement suédois a approuvé hier le projet gouvernemental d'instaurer un péage urbain destiné à réduire la circulation urbaine dans Stockholm l'an prochain. Par 171 voix contre 137, les députés ont voté la mise à l'essai du péage, qui sera installé à l'entrée de la capitale de la mi-juin 2005 à la fin juillet 2006. Pendant cette période, les automobilistes devront acquitter un droit de passage chaque fois qu'ils entreront dans le centre ou en sortiront, le tarif variant en fonction de l'heure. Des portiques équipés de caméras et de capteurs vont être installés aux portes de la ville, permettant de reconnaître les plaques d'immatriculation des véhicules entrants ou sortants. Leurs propriétaires auront alors quelques jours pour payer. *d'après AFP*

Réquisitoire de diplomates et militaires américains contre Bush

MARC THIBODEAU

Un groupe d'une trentaine d'ex-diplomates et de militaires de carrière américains préoccupés par la politique étrangère de leur pays sont sortis de leur réserve hier pour réclamer haut et fort le départ du président George W. Bush et de son entourage.

Dans une lettre ouverte dévoilée à Washington, ils ont fustigé l'orientation actuelle de l'administration en soulignant qu'elle était « aveuglée par l'idéologie et une indifférence aux réalités du monde qui l'entoure ».

« Les États-Unis, en deux siècles et quart d'histoire, n'ont jamais été aussi isolés sur la scène internationale, jamais aussi craints et vus avec autant de suspicion », souligne les auteurs du document en dénonçant au passage l'invasion « unilatérale » de l'Irak.

« Au lieu de tirer profit de la grande force morale et économique des États-Unis pour mener les autres nations dans une campagne coordonnée de lutte contre le terrorisme et ses causes et de le priver de ressources, l'administration... s'est lancée seule dans l'aventure. Elle a menée la nation dans une guerre coûteuse et mal planifiée dont il n'est pas certain que nous pourrions nous retirer », soulignent-ils.

Les signataires ajoutent que l'image du pays est aussi endommagée par ses liens avec des régimes autocratiques du Moyen-Orient et la perception, largement répandue, que le président américain offre un appui quasi inconditionnel à Israël.

Les États-Unis, soulignent les auteurs, sont confrontés à une série de défis, comme la prolifération d'armes de destruction massive, le terrorisme, les tensions ethniques et religieuses, la mondialisation, etc. qui ne peuvent être résolus par la force militaire et requièrent un « effort global coordonné ».

« L'administration Bush a démontré qu'elle n'a pas compris la nouvelle ère dans laquelle nous sommes engagés et qu'elle n'est pas capable d'assumer les responsabilités d'un leadership mondial, ni en style, ni en substance. Le moment est venu pour un changement », conclut le document, qui a été dévoilé hier en conférence de presse à Washington.

Bien que l'intervention survien-

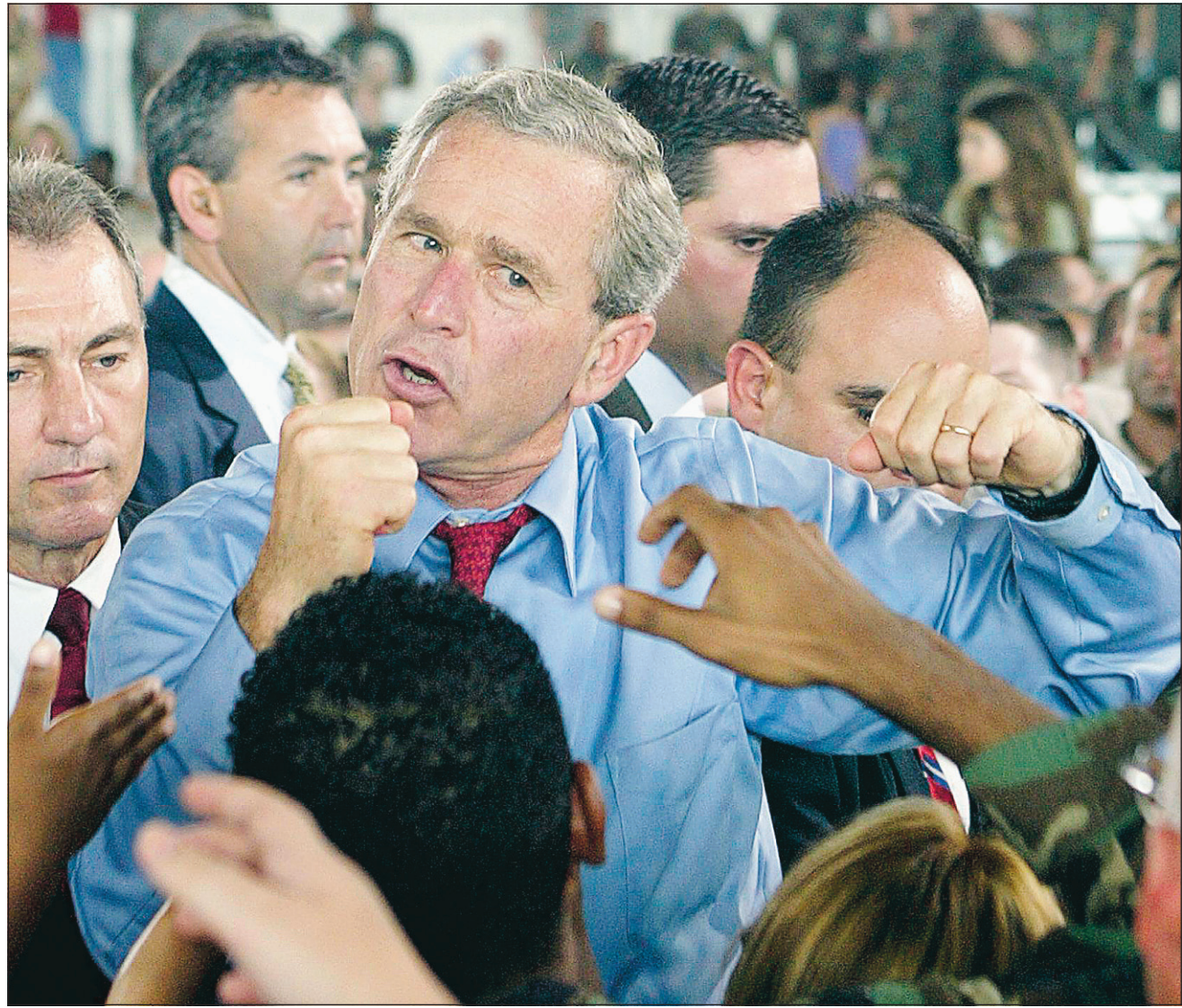


PHOTO LUKE FRAZZA/AFP

Le président américain George W. Bush se montrait combatif lors de son passage hier dans une base militaire de Tampa, en Floride, qui sert de quartier général aux commandants chapeautant les opérations en Irak.

ne en pleine campagne électorale, les signataires de la lettre — qui regroupent des personnes ayant occupé des fonctions importantes au sein du département d'État, du Pentagone, du Conseil national de sécurité et des Nations unies — ont longuement insisté hier sur le fait qu'ils n'étaient associés à aucun homme politique et que se trouvaient dans leurs rangs des supporters traditionnels des partis démocrates et républicains.

« C'est cette administration qui s'est éloignée de moi, et pas le contraire », a souligné le général Merrill McPeak, ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, qui se présentait hier comme un républicain de longue date.

Le porte-parole du groupe, Phyllis Oakley, ancien secrétaire d'État adjoint, a indiqué qu'il n'avait pas été facile pour les signataires de la lettre de sortir de leur réserve habituelle et que leur décision avait été accueillie par de multiples manifestations de solidarité de collègues répartis à travers la planète.

« Le manque de confiance envers la présente administration est si important qu'une toute nouvelle équipe est nécessaire pour réparer les dommages », a-t-il souligné.

La sortie des diplomates et des militaires n'en constitue pas moins une fleur pour le candidat démocrate aux élections présidentielles de novembre prochain, John Kerry, qui est engagé dans une chaude lutte avec le président Bush. Elle survient alors que l'équipe de M. Kerry annonçait hier avoir recueilli 100 millions de dollars depuis trois mois pour soutenir sa campagne.

En outre, l'intervention survient un mois après qu'une soixantaine de diplomates à la retraite eurent, dans une autre sortie remarquée, décrié la politique de l'administration Bush envers Israël et son soutien « inqualifiable » au plan de retrait de la bande de Gaza du premier ministre Ariel Sharon. Le secrétaire d'État adjoint Richard Armitage avait réagi avec flegme à la sortie des ex-diplomates, soulignant qu'elle ne représentait rien de « significatif ».

Poursuivant dans la même veine, le département d'État a souligné hier en réaction à la sortie du groupe de diplomates et de commandants militaires que « les personnes ayant quitté la diplomatie sont libres d'exprimer les opinions qu'elles veulent ». Son porte-parole, Richard Boucher, a cependant ajouté que l'administration actuelle était « fière de défendre son bilan » en politique étrangère.

En outre, l'intervention survient un mois après qu'une soixantaine de diplomates à la retraite eurent, dans une autre sortie remarquée, décrié la politique de l'administration Bush envers Israël et son soutien « inqualifiable » au plan de retrait de la bande de Gaza du premier ministre Ariel Sharon. Le secrétaire d'État adjoint Richard Armitage avait réagi avec flegme à la sortie des ex-diplomates, soulignant qu'elle ne représentait rien de « significatif ».

Poursuivant dans la même veine, le département d'État a souligné hier en réaction à la sortie du groupe de diplomates et de commandants militaires que « les personnes ayant quitté la diplomatie sont libres d'exprimer les opinions qu'elles veulent ». Son porte-parole, Richard Boucher, a cependant ajouté que l'administration actuelle était « fière de défendre son bilan » en politique étrangère.

En outre, l'intervention survient un mois après qu'une soixantaine de diplomates à la retraite eurent, dans une autre sortie remarquée, décrié la politique de l'administration Bush envers Israël et son soutien « inqualifiable » au plan de retrait de la bande de Gaza du premier ministre Ariel Sharon. Le secrétaire d'État adjoint Richard Armitage avait réagi avec flegme à la sortie des ex-diplomates, soulignant qu'elle ne représentait rien de « significatif ».

Poursuivant dans la même veine, le département d'État a souligné hier en réaction à la sortie du groupe de diplomates et de commandants militaires que « les personnes ayant quitté la diplomatie sont libres d'exprimer les opinions qu'elles veulent ». Son porte-parole, Richard Boucher, a cependant ajouté que l'administration actuelle était « fière de défendre son bilan » en politique étrangère.

En outre, l'intervention survient un mois après qu'une soixantaine de diplomates à la retraite eurent, dans une autre sortie remarquée, décrié la politique de l'administration Bush envers Israël et son soutien « inqualifiable » au plan de retrait de la bande de Gaza du premier ministre Ariel Sharon. Le secrétaire d'État adjoint Richard Armitage avait réagi avec flegme à la sortie des ex-diplomates, soulignant qu'elle ne représentait rien de « significatif ».

Poursuivant dans la même veine, le département d'État a souligné hier en réaction à la sortie du groupe de diplomates et de commandants militaires que « les personnes ayant quitté la diplomatie sont libres d'exprimer les opinions qu'elles veulent ». Son porte-parole, Richard Boucher, a cependant ajouté que l'administration actuelle était « fière de défendre son bilan » en politique étrangère.

En outre, l'intervention survient un mois après qu'une soixantaine de diplomates à la retraite eurent, dans une autre sortie remarquée, décrié la politique de l'administration Bush envers Israël et son soutien « inqualifiable » au plan de retrait de la bande de Gaza du premier ministre Ariel Sharon. Le secrétaire d'État adjoint Richard Armitage avait réagi avec flegme à la sortie des ex-diplomates, soulignant qu'elle ne représentait rien de « significatif ».

Poursuivant dans la même veine, le département d'État a souligné hier en réaction à la sortie du groupe de diplomates et de commandants militaires que « les personnes ayant quitté la diplomatie sont libres d'exprimer les opinions qu'elles veulent ». Son porte-parole, Richard Boucher, a cependant ajouté que l'administration actuelle était « fière de défendre son bilan » en politique étrangère.

En outre, l'intervention survient un mois après qu'une soixantaine de diplomates à la retraite eurent, dans une autre sortie remarquée, décrié la politique de l'administration Bush envers Israël et son soutien « inqualifiable » au plan de retrait de la bande de Gaza du premier ministre Ariel Sharon. Le secrétaire d'État adjoint Richard Armitage avait réagi avec flegme à la sortie des ex-diplomates, soulignant qu'elle ne représentait rien de « significatif ».

Poursuivant dans la même veine, le département d'État a souligné hier en réaction à la sortie du groupe de diplomates et de commandants militaires que « les personnes ayant quitté la diplomatie sont libres d'exprimer les opinions qu'elles veulent ». Son porte-parole, Richard Boucher, a cependant ajouté que l'administration actuelle était « fière de défendre son bilan » en politique étrangère.

Abou Ghraïb: le précédent israélien



JOONEED KHAN

REGARD SUR LE MONDE

Les révélations sur l'usage de la torture par les interrogateurs américains en Irak, et sur l'herméneutique de juristes justifiant la torture au nom de « la suprématie présidentielle », « l'autodéfense », la « nécessité » et « Nuremberg » (l'obligation d'obéir aux ordres) dans la poursuite de la « guerre au terrorisme », ont peu surpris les Palestiniens : ils font depuis plus de 15 ans l'expérience de la torture aux mains des forces d'occupation israéliennes.

« Les images de soldats américains torturant leurs prisonniers à Abou Ghraïb ont choqué le monde. Le peuple palestinien, lui, n'en a guère été surpris. Pour les dizaines de milliers de Palestiniens qui sont passés par les prisons israéliennes, ces images ne font qu'éveiller le souvenir des tortures qu'eux-mêmes ont subies », écrit Mustafa Barghouti, secrétaire général de l'Initiative nationale palestinienne, dans le quotidien libanais *Daily Star*.

Le rapport annuel d'Amnistie internationale dénonce de nombreux pays qui pratiquent la torture. Mais il s'agit surtout de pays qui font peu ou pas de place à la démocratie et aux droits humains — plusieurs d'entre eux torturent même des présumés « terroristes » que les États-Unis leur remettent. Mais Israël et les États-Unis sont des démocraties qui se veulent des modèles d'État de droit, et de respect des libertés et de la dignité humaine.

Si bien qu'en 1987, année où éclatait la première Intifada, une commission d'État dirigée par le juge Moshe Landau, un ancien président de la Cour suprême d'Israël, autorisait le recours à « des pressions physiques et psychologiques modérées » sur des prisonniers. La commission avait été créée après que les services de sécurité GSS eurent été épinglés par des militants israéliens de droits humains pour avoir battu deux Palestiniens à mort après le piratage d'un autobus, et arraché à un Israélien une fausse confession d'espionnage.

« Les méthodes d'interrogatoire qu'un régime emploie reflètent la nature de ce régime au complet », déclara la Commission Landau. « Le sort de la démocratie, c'est de se battre avec une main liée derrière le dos » car « elle n'a pas connaissance de toutes les méthodes que ses ennemis utilisent », ajouta-t-elle. Mais dans les faits, elle légalisa « les pres-

sions modérées », dont les détails furent tenus secrets, jusqu'à ce que des Palestiniens libérés au cours de la décennie subséquente racontent en public ce qu'ils avaient vécu.

Ces pratiques incluaient le *chabach* — le détenu est attaché sur une petite chaise inclinée vers l'avant, de sorte qu'il ne peut s'asseoir de manière stable, sa tête est recouverte d'un sac puant les excréments ou le vomi, il est soumis à de la musique assourdissante —, et le *qambaz* : il est secoué violemment, forcé de s'accrocher sur ses orteils pour de longues périodes, privé de sommeil, d'eau et de nourriture pendant des jours, soumis tour à tour à des froids et des chaleurs extrêmes, et obligé de se soulager dans ses vêtements.

En 1999, saisie par deux groupes de la société civile d'Israël et six individus, la Cour suprême, siégeant comme Haute Cour de justice, interdit ces pratiques car « elles portent atteinte au bien-être physique et à la

vie des détenus, et violent leur dignité ». Mais la même Cour accepta la défense dite « de la nécessité » — le droit de torturer quelqu'un vu comme « bombe à retardement » pour sauver des vies et défendre la sécurité nationale. Elle autorisa aussi le procureur général à approuver l'usage de la torture quand « les circonstances l'exigent ». Selon le Comité public contre la torture en Israël, cette instance « approuve les demandes en vrac, sans aucune exception ».

L'avocat américain Alan Dershowitz érigeait hier Israël en modèle pour les États-Unis car, écrit-il dans le *Houston Chronicle*, l'État juif « est une démocratie qui a attaqué de front la question de savoir combien de torture est acceptable » pour protéger le public et défendre la sécurité nationale. L'administration Bush louvoie, condamnant la torture en public et réclamant en privé des résultats coûte que coûte, tout en se ménageant une issue dite de « démenti plausible ».

Mais un reportage du *Washington Post*, hier, rappelait que le recours à la torture en Israël baigne dans le même flou trouble qu'aux États-Unis.

Rabais de **50%** sur toutes les lentilles

vaut pour les lentilles double foyer ou à foyer progressif ou solaires d'ordonnance à l'achat de n'importe quelle monture

Certaines restrictions s'appliquent. Demandez les détails aux associés aux ventes.

LENSCRAFTERS

Place Montreal Trust	514.982.9339
Centre Rockland	514.737.9055
Carrefour Angrignon	514.367.5033
Promenades St. Bruno	450.441.4671
Fairview Pointe Claire	514.426.3622
Carrefour Laval	450.681.4255
Les Galeries d'Anjou	514.354.2622

Lunettes d'ordonnance sans TPS. Au Québec, les lunettes (montures et lentilles) sont vendues par l'optométriste indépendant ou l'ophtalmologiste voisin du magasin LensCrafters®. Examen de la vue offert.

Al-Qaeda menace de tuer un Américain

Les autorités saoudiennes refusent de « négocier avec des terroristes » la libération de l'otage

AGENCE FRANCE-PRESSE

RIYAD — Le réseau terroriste Al-Qaeda a menacé, dans un communiqué qui lui est attribué, de tuer un Américain qu'il dit retenir en otage depuis le 12 juin en Arabie Saoudite si ses partisans détenus dans ce pays ne sont pas libérés demain.

Mais les autorités saoudiennes ont aussitôt affirmé qu'elles refusaient de « négocier avec des terroristes » et l'ambassade américaine a indiqué « user de tous les moyens appropriés, mais sans faire de concession », pour la libération de l'otage, Paul Marshall Johnson.

L'ingénieur aéronautique de 49 ans a été enlevé samedi, le jour même de l'assassinat à Riyad d'un de ses compatriotes, également revendiqué par le même groupe terroriste.

À New York, le fils de M. Johnson a imploré hier, en larmes, les ravisisseurs de son père de le libérer.

« S'il vous plaît, laissez-le rentrer à la maison », a dit sur CNN Paul Johnson III. « Je veux juste qu'il rentre, indemne. » À ses côtés, la soeur de l'otage, Donna Mayeux, a ajouté : « S'il vous plaît, s'il vous plaît, ne le tuez pas. »

Un homme se présentant comme étant Abdel Aziz Al-Mouqrin, le chef présumé d'Al-Qaeda dans la péninsule arabique, a averti mar-



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Cette image tirée d'une vidéo diffusée sur la chaîne Al-Jazira montre l'otage américain Paul Marshall Johnson, qui avait été enlevé samedi à Riyad par un groupe disant être lié à la nébuleuse Al-Qaeda. Ses ravisseurs menacent de le tuer demain si le royaume ne libère pas d'ici là les sympathisants de l'organisation terroriste actuellement détenus dans le pays.

di, sur une bande vidéo, que Johnson serait exécuté si le gouvernement saoudien ne libère pas

« les moujahidine détenus dans les prisons de Haër, Al-Rouiss et Allecha (en Arabie) dans les 72

heures ».

La vidéo, rediffusée hier en boucle sur les chaînes de télévision

Al-Jazira (du Qatar) et Al-Arabiya (Dubai), montre l'otage, les yeux bandés, portant une chemise rouge dont un pan est déchiré, un tatouage sur l'épaule gauche.

L'Arabie, confrontée à une recrudescence des attaques antioccidentales attribuées à Al-Qaeda, a aussitôt refusé de négocier « avec des terroristes ».

Mohsen al-Awaji, un islamiste saoudien modéré qui a déjà été impliqué dans des efforts de bons offices entre les radicaux et les autorités, a exclu toute médiation dans l'affaire de l'otage américain.

« Les gouvernements ne doivent pas céder face au chantage dans de telles circonstances. Il n'est pas dans l'intérêt des peuples d'encourager le chantage », a-t-il déclaré.

Engagées dans une traque aux islamistes radicaux, qui s'est accélérée depuis des attentats ayant fait, en 2003, 52 tués à Riyad, les autorités saoudiennes ont interrogé des milliers de suspects et en ont arrêté des centaines. Plus de 700 de ces suspects sont en prison, selon M. Awaji.

« Notre position est la même depuis une trentaine d'années. Nous ne négocions pas avec les terroristes, les preneurs d'otages, car cela encouragerait davantage de terrorisme, de prises d'otages », a déclaré sur CNN le conseiller diplomatique du prince héritier saoudien Abdallah Ben Abdel Aziz, Adel al-Joubeir.

IRAK La vague d'attentats paralyse les exportations de pétrole

D'APRÈS AFP ET AP

BAGDAD — Au moins 13 personnes ont été tuées hier dans des attentats en Irak, dont trois soldats américains, quatre travailleurs étrangers et le chef de la sécurité pétrolière du Nord, et 35 autres blessées, des Irakiens pour la plupart.

Le bilan d'hier porte à 613 le nombre de soldats américains tués en opération depuis l'invasion de l'Irak en mars 2003, selon des chiffres du Pentagone.

La vague d'attentats contre le secteur pétrolier a provoqué un arrêt des exportations irakiennes, à 14 jours du transfert de l'administration du pays au « gouvernement intérimaire » par les forces d'occupation dirigées par les États-Unis.

À Washington, un rapport préliminaire de la commission d'enquête indépendante sur les attentats du 11 septembre 2001 affirmait qu'il n'y avait pas de preuve crédible que l'Irak de Saddam Hussein ait coopéré avec le réseau terroriste Al-Qaeda.

En même temps, d'anciens diplomates et militaires de haut rang, affolés, dégoûtés ou atristés par la diplomatie « désastreuse » du président George W. Bush, publiaient une lettre ouverte pour réclamer un changement de direction.

Une soixantaine d'anciens diplomates avaient déjà dénoncé en mai la politique de Washington au Proche-Orient, dans une lettre au président Bush.

À Istanbul, l'Organisation de la

conférence islamique (OCI) clôturait trois jours de débats en accueillant « favorablement » la résolution 1546 de l'ONU, estimant qu'elle « établissait le cadre du transfert » de pouvoir. Mais l'OCI a considéré « nécessaire que ce transfert pour la formation d'un gouvernement élu soit total et transparent ».

L'OCI a « énergiquement condamné les tortures infligées aux prisonniers irakiens par les forces d'occupation qui constituent une violation des conventions de Genève et du droit international » et appelé à ce que les auteurs de ces crimes « soient punis ».

Selon le texte final, l'OCI entend « fournir une aide efficace à l'Irak dans son processus de transfert de pouvoir et d'oeuvrer à lui fournir une assistance ». Il n'est nullement question d'envoi de troupes de l'OCI, qui regroupe 57 pays musulmans, mais l'OCI, réaffirmant son soutien à la création d'un État palestinien, a réclamé le déploiement de Casques bleus de l'ONU dans les territoires palestiniens occupés par Israël.

En Irak, dans la ville sainte de Najaf, le chef chiite Moqtada Al-Sadr a appelé ses partisans armés venus du reste du pays à partir. L'armée américaine tente de reconstruire la ville, sinistrée par deux mois de combats avec les miliciens d'Al-Sadr, en commençant par le bureau du gouverneur, enfermé sous haute protection militaire.

Les habitants de Najaf, qui tire l'essentiel de ses revenus du pèlerinage sur les lieux saints chiites, espèrent un retour au calme durable et une reprise des activités.

Peu avant l'appel de Al-Sadr à ses partisans, un proche du responsable chiite Mohammad Bahr al-Ouloum avait indiqué qu'un accord était intervenu sur le redéploiement de la police irakienne dans la ville.

Selon Ali Ghrifi, l'accord a été conclu lors d'une réunion de représentants de la Maison chiite, groupant des chefs de la communauté majoritaire, impliquée dans la médiation entre Moqtada Sadr et les forces américaines. Mais un porte-parole de Sadr a indiqué qu'un déploiement de la police dans le centre-ville dépendait de la Marjaïya (grands ayatollahs de Najaf).

À Bagdad, le secrétaire adjoint américain à la Défense Paul Wolfowitz et un responsable britannique de la Défense, Kevin Tebbit, s'entretenaient avec le premier ministre Iyad Allaoui et les ministres de la Défense Hazem Chaalane et de l'Intérieur Falah al-Nakib.

L'exécutif provisoire s'est déclaré confiant que le président déchu Saddam Hussein lui serait livré par les Américains. « Nous pensons que tous les Irakiens détenus par la coalition nous seront remis avant le 30 juin et Saddam Hussein est irakien », a indiqué le porte-parole du gouvernement, Gergis Saada.

COLOMBIE Un massacre marque le début des négos entre Uribe et les paramilitaires

AGENCE FRANCE-PRESSE

BOGOTA — La principale guérilla colombienne est accusée d'avoir assassiné 34 ouvriers agricoles pour leurs liens avec les paramilitaires d'extrême droite, le jour même où les négociations de paix entre le gouvernement d'Alvaro Uribe et ces derniers ont été formellement ouvertes.

Selon les autorités et les témoignages de survivants, un commando des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) a fait irruption dans une propriété du nord-est du pays, à la frontière avec le Venezuela, où est cultivée de la coca, matière première de la cocaïne.

Le massacre a eu lieu mardi à 5h30 (heure locale) à Rio Chiquito, un coin retiré à trois heures en bateau de la ville de La Gabarra.

Les 45 paysans, employés pour récolter les feuilles de coca, ont été réveillés brutalement par les hommes armés.

« Ils nous ont fait lever à coups de pieds et avec leurs armes. Ils ne parlaient pas beaucoup, ils nous ont simplement demandé pourquoi nous étions sur cette propriété, ils ont dit que c'était leur territoire et que nous allions le payer », a raconté, sous couvert d'anonymat, un des survivants à la radio privée Caracol.

Pour les autorités, il s'agit d'un nouvel épisode de la lutte implacable que se livrent la guérilla et les grou-

pes paramilitaires d'extrême droite pour le contrôle des zones de production de la coca, source de financement de leurs activités.

Ce massacre de civils intervient le jour même de l'annonce de l'ouverture formelle des négociations entre le gouvernement du président Alvaro Uribe et les paramilitaires, l'un des acteurs de la guerre civile qui frappe le pays depuis 40 ans.

Les paramilitaires se sont rendus tristement célèbres pour leurs massacres de civils soupçonnés de soutenir la guérilla, paysans, hommes politiques, syndicalistes ou militants des droits de l'homme.

Après 17 mois de discussions à la suite du cessez-le-feu décrété par les paramilitaires en décembre 2002, les principaux responsables de ces milices d'extrême droite ont accepté de se rassembler dans une zone de 368 kilomètres carrés dans le nord de la Colombie, où se dérouleront les pourparlers de paix.

L'accord a été entériné mardi lors d'une réunion dans la ville de Santa Fe de Ralito, au coeur de cette zone, à 740 kilomètres au nord de Bogota, entre le haut commissaire de la paix du gouvernement, Luis Carlos Restrepo, et l'état-major des Autodéfenses unies de Colombie.

Les discussions se dérouleront sous l'égide de l'Organisation des États américains (OEA) pendant une période de six mois, renouvelable.

29,95 \$
10 couleurs au choix

POINT ZERO

Cette année, c'est le cadeau parfait pour la fête des Pères

Dites-lui avec un polo!

Et choisissez parmi la plus vaste sélection de couleurs, de marques et de prix!

CHANGEZ-VOUS

95 \$
11 couleurs au choix

BOSS HUGO BOSS

AILES
LES AILES DE LA MODE

LA CARTE QUI VOUS AVANTAGE!

L'Irlande propose un compromis sur la Constitution européenne

Le projet de Dublin ne comporte aucune référence à Dieu

AGENCE FRANCE-PRESSE

BRUXELLES — À la veille du sommet européen de Bruxelles, le projet de compromis irlandais sur la nouvelle Constitution n'inclut aucune référence à Dieu ni à la religion chrétienne dans le préambule du document, contrairement au vœu des pays les plus catholiques.

La proposition de l'Irlande, qui préside l'Union européenne, stipule seulement que la Constitution tire son inspiration « de l'héritage culturel,

religieux et humaniste de l'Europe ». Elle retient que c'est à partir de cet héritage que « se sont développées les valeurs universelles des droits inviolables et inaliénables de la personne humaine, de démocratie, d'égalité, de liberté et d'État de droit ».

L'idée d'une référence explicite à Dieu et à la religion chrétienne dans le préambule de la première Constitution européenne était défendue par certains pays catholiques avec l'appui du pape Jean-Paul II. Elle était caté-

goriquement rejetée en revanche par la France, la Belgique et les pays nordiques.

D'autre part, Dublin a proposé hier de relever à 55 % des États membres, pesant au moins 65 % de la population, les seuils requis pour l'adoption future des décisions au Conseil des ministres de l'UE.

La présidence irlandaise suggère également de maintenir un représentant par pays à la Commission européenne jusqu'en 2014, puis de passer à un collège réduit à 18 membres.

Pour satisfaire les attentes des plus petits États membres de la nouvelle Union élargie, Dublin propose par ailleurs de relever à 6 le nombre minimal d'eurodéputés par pays au Parlement européen.

Le premier ministre irlandais Bertie Ahern doit engager les discussions sur l'ensemble du texte dès l'ouverture cet après-midi du sommet européen de Bruxelles. Les chefs d'État et de gouvernement de l'UE espèrent sceller, d'ici demain, ce qui sera leur premier véritable sommet à 25 de-

puis l'élargissement du 1^{er} mai dernier, par un accord historique sur cette constitution.

La question du système dit de « double majorité » dans les prises de décisions futures au sein du Conseil des ministres de l'UE est la plus cruciale dans la balance pour l'adoption du futur traité. C'est sur cette question qu'avait échoué en décembre dernier la tentative des dirigeants européens d'avaliser le texte.

Par ailleurs, Dublin a donné raison à l'Allemagne et plusieurs autres pays, dont la France, l'Italie, la Grèce et la Pologne, qui souhaitaient réduire dans la Constitution l'influence de la Commission européenne dans le respect du pacte de stabilité. Les Pays-Bas s'opposent toujours à tout empiètement aux pouvoirs de Bruxelles.

Selon le projet de compromis de la présidence irlandaise, la Commission sera habilitée à présenter de simples « recommandations » à un État membre en déficit excessif.

Une manière d'Internet qui coûte pas une beurrée.



Le service Internet Sympatico^{MC} Intermédiaire.

Maintenant

19,95 \$/mois
les 5 premiers mois*

Comprenant 5 mois de service Antivirus.†

- Jusqu'à 2 fois plus vite que l'accès Internet de base.
- Libère votre ligne téléphonique quand vous surfez.
- Offre d'une durée limitée.



Bell est fière de commanditer l'équipe olympique canadienne.



Et bien simple.^{MC}

310-2WEB www.bell.ca/web Magasin Espace Bell

Services offerts exclusivement aux clients résidentiels, là où la technologie le permet et sujets aux conventions de services publiées sur www.conventions.sympatico.ca. Certaines conditions s'appliquent. Tarif/offre sujets à changements sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre Sympatico. *Le tarif mensuel courant (actuellement de 29,95 \$) prendra effet le sixième mois et comprend l'accès, l'utilisation du modem et un total de 2 Go de téléchargement par mois. Des frais s'appliquent pour tout téléchargement excédentaire. L'offre prend fin le 30 juin 2004 et est réservée aux nouveaux abonnés du service Internet Sympatico. †Le service Antivirus est fourni en collaboration avec Zero-Knowledge Systems Inc. et est réservé aux abonnés Sympatico. Le tarif courant (5,95 \$/mois) entrera en vigueur par la suite. Exigences techniques minimales requises. Aucun service n'offre une protection absolue.

Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada.

© Marque officielle du Comité olympique canadien.